

Marie-Hélène Parinaud



Raconter l'Histoire

VIDOCQ

« le Napoléon de la Police »

Tallandier

MARIE-HÉLÈNE PARINAUD

VIDOCQ

« Le Napoléon de la Police »



TALLANDIER

© Éditions Tallandier, 2001.
74, avenue du Maine – 75014 Paris
www.tallandier.fr
ISBN : 2-235-02303-7

Préambule

Ce 10 mai 1857, un ciel bas et noir, drainant des nuages épais et sombres s'appesantit sur la capitale. Une moiteur lourde colle les vêtements des habitants, gênant leurs moindres gestes. Toutes fenêtres ouvertes, ils espèrent de la fraîcheur.

Le puissant roulement du tonnerre qui se déchaîne sur Paris, fait sursauter les passants. Comme un mauvais présage depuis le matin, une sombre masse de nuages s'est accumulée. Brusquement un déluge de grêle s'abat sur les toits de la capitale, en un crépitement aigu et menaçant.

La porte s'ouvre et une servante affolée se précipite dans la chambre.

« Quel temps épouvantable ! Je vais fermer la fenêtre.

— Non ! » lui intime d'une voix grave, le colosse qui gît, terrassé, au fond du lit.

Comme revigoré par la fraîcheur soudaine qui envahit la pièce, le malade trouve la force de se redresser sur ses oreillers poissés de sueur. Tournant son visage vers ce souffle puissant, il écoute rouler l'orage et rebondir la pluie contre les vitres et le plancher. Son regard si morne quelques instants auparavant, s'éclaircit au fur et à mesure que les éléments se déchaînent. Quelques éclairs zèbrent une voûte devenue soudain noire.

« Un temps à ne pas mettre un chrétien dehors », grommelle la servante, navrée devant son plancher mouillé.

« Le ciel m'appelle », murmure le mourant avec un léger rictus.

Plus bas dans la rue, montent les hennissements épouvantés des chevaux de fiacre, effrayés par les éclairs, et les jurons avinés des cochers qui tentent de calmer leur attelage. Un roulement plus puissant que les autres, ponctué de coups de foudre, disperse les rares piétons qui se hasardent à cette heure tardive rue Saint-Pierre-Popincourt.

Tandis qu'ils se hâtent vers un abri, le moribond aspire quelques bouffées rafraîchissantes d'air humide, apportées par le ciel. Malgré son épuisement, il paraît presque heureux, et se laisse aller aux souvenirs :

C'est par un ciel d'orage comme celui-ci que je suis né, le 23 juillet 1775 à Arras. On m'a tellement raconté cette naissance que j'ai l'impression de la revivre. Mon père est dans sa boulangerie au 222, rue du Miroir-de-Venise, nous habitons au-dessus, à deux pas de la maison natale de Robespierre, à l'ombre du beffroi.

Toutes les voisines du boulanger sont venues assister la sage-femme, une lointaine parente un peu voyante, mademoiselle Lenormand. Elles ont tellement peur des grondements qu'elles ne pensent qu'à invoquer la Vierge et à se mettre sous la protection de la sage femme.

Personne ne s'occupe plus de ma pauvre mère. Lorsque la foudre tombe soudain, avec un fracas épouvantable, elles crient si fort que ce n'est qu'après un long moment qu'elles entendent un hurlement dominer leur panique. C'était moi.

« Un garçon ! C'est un vrai géant ! Regardez, on dirait un enfant de deux ans. » Tout en me langeant, la sage-femme, tireuse de cartes, ne se contente pas d'apporter les premiers soins au nouveau-né, elle pronostique mon destin.

« Cet enfant fera du bruit dans la ville, sa destinée sera orageuse et agitée. »

Du bain à la police, mademoiselle Lenormand était bonne voyante.

Plus tard, les habitants d'Arras se rappelleront ses prédictions, surtout les plus néfastes...

En bas, dans la rue d'autres cris d'enfants montent jusqu'à la fenêtre de la chambre du deuxième étage.

Mon enfance se passe à faire l'école buissonnière et à me bagarrer avec mes camarades sur la place d'armes. En raison de ma grande taille et de ma forte carrure, je les rosse toujours. À huit ans, on me surnomme le « Vautrin », sanglier en patois, car je leur fonce dessus pour les faire tomber. Comme je ne fais rien à l'école, mon père décide de m'apprendre un métier :

« Tu n'es qu'un bon à rien. Comme tu es fort, je vais faire de toi, un mitron. »

Le travail n'est pas difficile, une grande toque blanche sur la tête, des paniers sous les bras, je livre pains et gâteaux toute la journée.

En fait, je me débarrasse au plus vite de mes livraisons, ensuite je rejoins mes amis à la salle d'armes. Pendant des années, mes parents ne se plaignent de rien et après tout quel mal peut-il y avoir...

« Il prend de l'exercice, il canalise son énergie », dit mon père. Jamais un mitron n'a livré sa marchandise avec une telle vitesse. Tous les clients félicitent mes parents de ma ponctualité.

Moi, je n'aime que tirer l'épée et m'exercer à battre mes maîtres. Je suis vif et agile. À quatorze ans, je sais que certains bretteurs ont déjà peur de moi.

Cette force dont je suis alors si fier, sera ma perte. Par bravade, je me suis mélangé aux adultes alors que je n'étais qu'un enfant.

Au loin, dans l'appartement, une sonnette tinte. La vieille servante introduit le docteur Dornier. Il donne à voix basse l'ordre de fermer la fenêtre et s'approche de ce Viking vaincu par la fièvre.

« Mon ami je vais faire baisser cette vilaine température, causée par l'orage. » Soulevant le buste de son patient, le praticien l'aide à avaler une potion colorée.

Après s'être échauffés à la salle d'armes, mes compagnons m'invitent souvent au cabaret. Un verre de vin et j'ai la tête

ournée. C'est alors que tous ceux que j'ai battus dans la journée prennent leur revanche.

« Alors François, tu nous paies à boire ?

— Laisse, tu sais bien qu'il ne peut pas, ses parents le traitent comme un petit garçon. »

Piqué au vif, je décide moi aussi de payer une tournée, mais avec quel argent. Mon frère aîné, Guislain hausse les épaules.

« Tu es trop bête. Regarde comment je fais et prends-en de la graine. » Et Guislain ouvre le tiroir-caisse, saisit un billet et s'empare d'un paquet de pièces.

« Tu vois, un à la fois, sinon les parents se douteraient de quelque chose. Si on y va petit à petit, ils ne remarquent rien. »

Subjugué, je mets moi aussi la « main à la caisse ». Ce soir-là, j'offre une tournée générale. Enivré autant par l'alcool que par l'ambiance générale, je parle de mon rêve : partir en Amérique. Pour moi, c'est l'aventure, l'espace, la liberté. Tout le contraire du monde étriqué et confortable de la boutique de mes parents, à l'ombre des remparts sombres de ma ville natale. Le destin d'un homme comme moi est trop vaste pour une ville de province comme Arras. À 14 ans, je sais déjà que je n'y finirai pas ma vie.

Cette année 1789, j'observe le monde basculer sur son axe, la Révolution balayer les puissants, le roi tomber de son trône, les députés prodiguer de nouveaux droits. Ici, rien ne bouge, rien ne change. Je ne pense qu'à une seule chose : m'évader. L'Amérique. C'est ma révolution personnelle. Je lis tout ce qui s'y rapporte, je revois encore les livres bleus bon marché parlant des vastes espaces du Nouveau Monde s'empiler dans ma chambre. Le Mississippi, l'immense forêt, les Mohicans. Je m'imagine déjà dirigeant une riche plantation où travaillent d'innombrables Noirs. Fortune faite, je reviendrai à Arras afficher ma réussite à mes parents et leur rembourser ce que je leur emprunte chaque mois.

Ce jour-là, je livre mes pains et mes gâteaux lorsque les gendarmes m'arrêtent sans explication et m'enferment au cachot, dans la prison des Baudets. Une sorte de maison de

redressement pour mauvais sujets. Le lendemain, ma mère tout éplorée, vient me voir au parloir. Guislain a été surpris par mon père devant la caisse, un billet à la main. Pour se dédouaner, il lui a révélé mes propres larcins. Mon père l'a envoyé à Lille travailler chez un confrère et a choisi pour moi les gendarmes !

C'est donc à une colère paternelle que je dois cette punition. Le lendemain, je promets de m'amender. Quatre jours après, je suis libre et de retour dans ma chambre, puis à la taverne avec mes copains. Tous m'incitent à la vengeance.

« Regardez le Vautrin qui se laisse enfermer et rentre ensuite comme un bébé à la maison ! À ta place on sait bien ce qu'on ferait. »

Ils parlent sans savoir. Finies les petites prises dans la caisse, devenue inabordable car tout est sous clef à présent. Je me décide pour un grand coup. Un vrai cambriolage qui me permettrait de partir enfin.

Poyant, le plus mauvais garçon de la bande, fils de gendarme, me propose le stratagème qu'il a imaginé.

« Je vais trouver ta mère au milieu de l'après-midi, quand ton père est affairé au fournil. Je lui dis que tu te bats à l'autre bout de la ville et que tu vas tout casser. Qu'elle vienne vite. Elle t'aime trop. Ça ne peut pas rater. Pendant ce temps... »

Le jour dit, Poyant gravit les étages de notre appartement.

« Venez vite, François est en train de se battre à la taverne, il y a des blessés. Il y aura peut-être des morts si vous ne l'arrêtez pas ! »

Ma mère laisse tout tomber. À peine prend-elle le temps d'attraper son châle sur un fauteuil. Sans même enfiler ses chaussures, elle sort en chaussons. Lorsque je la vois tourner le coin de la rue, je rejoins Poyant déjà attablé devant le tiroir-caisse. Ayant sorti de sa poche, un assortiment de « rossignols », il a vite fait d'en vider le contenu. Deux mille francs que nous nous partageons aussitôt. Chacun part de son côté. À moi l'Amérique et l'aventure !

J'arrive en diligence à Dunkerque et file droit au port, admirant les grands bateaux et les immenses forêts de mâts qui

se balancent doucement le long des quais encombrés de cordages. L'un d'eux va m'emmener au Nouveau Monde.

« Un navire pour l'Amérique ? Mais mon gars, c'est la guerre ; les bateaux sont bloqués ici. »

Partout la même raison, le blocus garde les bateaux à terre. À Calais, même réponse. Je tente ma chance à Ostende. Rien à faire. Rentrer à Arras n'est plus possible. Je cherche à lier connaissance dans une taverne, un aimable courtier m'affirme qu'il peut résoudre mon problème.

« Je connais un capitaine qui a besoin d'un mousse. Fort comme vous l'êtes, ce sera facile. »

Tout heureux, je l'invite à boire. Lui aussi, mais dans sa chambre. Lorsque je me réveille le lendemain, tout étonné de m'être endormi sans m'en rendre compte, je n'ai plus que deux écus en poche. Effaré, je descends trouver l'hôtelier pour me plaindre.

« Ah ! jeune homme vous vous êtes fait avoir. Vous vouliez connaître la grande aventure et bien vous avez rencontré un flibustier. Vous croyiez donc que les pirates ne travaillaient qu'en mer ? Je suppose qu'il vous a tout pris ?

— Il m'a laissé ces deux pièces », dis-je tout content, en montrant mes écus. Aussitôt l'aubergiste s'en empare : « Cela paiera tout juste ce que vous me devez ! »

L'orage gronde, toujours plus terrible. Le docteur Dornier prend le pouls de son malade et lui soulevant ses paupières, examine ses yeux : « Il délire, je fais faire baisser cette mauvaise fièvre rapidement. Vous allez m'aider à le tenir, il faut que je l'ausculte. » La pluie tambourine contre la vitre comme si elle voulait la casser, chargeant l'atmosphère d'électricité.

Quel est ce roulement de tambour ? Une parade. Paillasse et son maître, suivis d'une ménagerie ambulante, s'arrêtent près d'un petit théâtre ambulante.

« Entrez, entrez. »

Et si je tentais ma chance. Une aventure au cirque, c'est moins loin que l'Amérique mais tout aussi excitant. Paillasse me présente au patron, le prestidigitateur et dresseur de fauves, Cotte-Camus.

« Que sais-tu faire ? », me demande-t-il l'air avantageux.

« Rien.

— Parfait. Tu seras mon élève. Apprends vite, si tu veux être payé un jour ! »

Et il me tend un balai. D'abord la cage des animaux, ensuite la salle.

Dès que j'entre dans la cage, les singes me sautent à la figure pour m'arracher les yeux. Lorsque j'ai fini, je n'ai pour toute nourriture qu'un morceau de pain, si dur que je ne peux l'entamer. Il ne me reste plus qu'à le jeter aux singes qui grâce à leurs grandes incisives en viennent à bout. Trois semaines plus tard, j'ai tellement faim que, parfois, la tête me tourne. Je suis maigre, mes habits, déchirés par les primates, laissent voir la peau.

Comme je me plains, j'obtiens de l'avancement. Mon maître me met entre les mains d'un de ses comparses, Balmate qui m'enseigne l'acrobatie.

« Tu sautes ou tu reçois un coup de fouet ! »

Au bout d'un mois de ce traitement je suis zébré de partout mais je connais tous les sauts à la perfection : de carpe, de singe, de poltron, de chaise, d'ivrogne et même la pirouette arrière. Au premier grand écart, j'entends « crac », mais rien de cassé. Bientôt, j'acquies une souplesse prodigieuse. Tout cela me servira plus tard pour mes évasions.

Un matin, mon maître me regarde.

« T'es maigre, t'as plus que les os sous la peau, tes cheveux sont longs, la barbe hirsute, t'es presque nu. Une décoction de feuille de noyer fera le reste. C'est parfait pour ton nouveau métier, il faut juste te laisser pousser les ongles. Prends la peau de bête et la massue et suis-moi. »

Derrière les barreaux d'une cage, je deviens un sauvage anthropophage. Jusqu'au moment où Cotte-Camus décide de me faire mordre dans un poulet vivant.

« Cela fait plus sauvage. »

Pas question, cette fois-ci je m'enfuis. Je me réfugie dans la baraque d'un montreur de marionnettes. Il me compare à « Daniel dans la fosse aux lions » et accepte de me prendre sous son aile. Le travail est facile, je dois lui passer les personnages pendant que sa femme fait la manche dans la salle. Plus tard, je fais les voix de certaines marottes. Curieusement la voix d'un pantin est très difficile à faire, elle doit être chaque fois différente et coller au rôle. Je parviens à la perfection à imiter celles de plusieurs personnages, de l'arlequin au barbon, toutes différentes, même celles des femmes. Lors de mes évasions ou pour une de mes enquêtes, lorsque je me déguiserai, cette expérience me sera précieuse.

Mon patron charge sa charmante épouse Élisabeth, âgée de seize ans, de me trouver des vêtements « corrects ». Je suis quasi nu. À force de m'essayer les vieilles chemises de son mari, elle finit par me caresser le torse puis les épaules, le cou, la bouche... Son mari ne s'aperçoit de rien, nous considérant comme deux enfants jusqu'au jour...

Un dimanche, il y a foule devant l'échoppe, une étroite cabane de toile. Les enfants passionnés après que Polichinelle a battu tout le monde, applaudissent à tout rompre. Le patron me tend comme d'habitude les personnages qui ont fini de servir. En l'occurrence, le gendarme pour que je le range. « Le commissaire, le commissaire », chuchote-t-il à mi-voix. Je n'entends pas car, derrière lui, j'embrasse Élisabeth à pleine bouche. Il se retourne et nous voit. Il fracasse la marionnette sur notre tête et veut nous frapper. Les murs de toile de la cabane se déchirent et les spectateurs applaudissent et rient devant cette nouvelle bagarre. « Guignol. Guignol ! »

Je suis de nouveau sur le pavé. Nulle autre solution que de se rendre à Arras, à pied. Pour survivre le long du chemin, sans avoir à mendier, je sers de portefaix à un fabricant d'élixirs, le père Godard.

Il vend un remède universel capable de guérir tous les maux. En vérité, il s'agit d'un somnifère très rapide dont je saurai me rappeler la formule et me servir, beaucoup plus tard.

Arrivé en vue du clocher d'Arras, le courage me manque. Parvenu aux pieds des remparts avant la fermeture des portes, la tentation de battre en retraite me prend. Mais la fatigue l'emporte. Toutes mes aventures m'ont épuisé. Je pousse la porte de la boutique. Ma mère est seule. J'entre. Je tombe à ses genoux en pleurant et lui demande pardon.

Elle me serre dans ses bras, sanglote, me donne à manger et me conduit à mon ancienne chambre. Le passé est aboli, mes fautes oubliées. Tout est en ordre, je suis de retour dans mon univers. Malgré sa colère, mon père, me pardonne.

La vieille servante se signe. « Il récite ses prières, on dirait le Notre-Père. »

Mes aventures, un peu enjolivées, font le tour de la ville et chacun de mes anciens compagnons vient me voir pour que je leur décrive « mon voyage en Amérique ». À force de le raconter, je finis presque par y croire. Une ravissante actrice me demande de le lui détailler dans sa loge. Bientôt je ne la quitte plus. Pour l'accompagner en tournée, j'ai recours au tiroir-caisse paternel. Trois semaines plus tard, mon argent dépensé, la comédienne me donne mon congé.

Juste en dessous, au premier étage, une vitre claque, faisant sursauter le vieux médecin et la servante qui s'affairent autour du malade.

De retour à Arras, je ne rentre pas en catimini, pour implorer le pardon de mes parents. Au contraire, je vais droit à la boulangerie et fais sonner bruyamment la porte d'entrée. À mon père estomaqué par mon culot, j'exige son consentement pour

m'engager dans l'armée, car je n'ai que seize ans. Puisque la route de l'Amérique est bloquée, autant essayer la carrière militaire.

Mais c'est coûteux car il faut payer son uniforme et son armement. Sans doute satisfaits à l'idée de me voir repartir, les habitants du quartier se cotisent pour m'offrir ma tenue.

Le 10 mars 1791, j'entre dans une compagnie de chasseurs, le régiment de Bourbon-Infanterie. Stationné à Arras, je n'y fais que jouer aux cartes et me battre en duel. En six mois d'ennui, quinze combats. J'ai tué deux adversaires et suis devenu un tel matamore qu'on me surnomme « Sans-gêne ».

Puis, la guerre approche, les menaces d'invasion, la désertion des officiers royalistes, tout s'accélère. Chacun ne pense plus qu'à se battre pour sauver la République. La patrie est en danger, les volontaires s'engagent, la tension monte.

« Cet orage et l'énervement qu'il provoque font monter sa fièvre. C'est très mauvais. Et il pleut de plus en plus », soupire le docteur Dornier, l'air soucieux en regardant les gifles d'eau qui s'abattent sur les murs.

Il pleut de plus en plus depuis que la guerre est déclarée avec l'Autriche, un vrai déluge. Finie l'inaction, nous allons affronter nos ennemis, la coalition des Autrichiens et des Prussiens. Le 19 août 1792, ils entrent en France comme dans du beurre. Les villes se livrent sans combattre et accueillent les royalistes prussiens comme des libérateurs. À Verdun, on massacre les républicains avant d'ouvrir les portes aux envahisseurs. Des habitantes viennent les féliciter dans leur camp. Depuis cette date, il pleut jour et nuit sans discontinuer. Des trombes d'eau transforment la campagne en borbier. Notre armée se débande, officiers, sous-officiers, les désertions sont tellement nombreuses que les soldats élisent eux-mêmes leurs officiers. Je deviens caporal. Au régiment, on nous traite de « bleuets » parce que nous n'avons jamais vu l'ennemi. « C'est une chose de

se battre en duel, une autre de se retrouver sur un champ de bataille ! »

Pour une fois, je ne vais pas me battre pour le plaisir mais pour la patrie. Alors on ne peut pas perdre. La pluie sans discontinuer, et les grondements de l'orage nous accompagnent dans notre marche contre l'ennemi. L'armée prussienne de Brunswick est renforcée par tous les soldats français, nobles émigrés qui ont déserté nos rangs pour revenir nous combattre. Ployant sous le poids de notre armement, nous pataugeons dans la gadoue des chemins devenus des pièges boueux. Il fait froid et nous sommes transis mais il faut continuer à avancer.

Le 20 septembre 1792 à onze heures du matin, à travers des rideaux de pluie, on aperçoit au loin une colline hérissée de moulins au pied de laquelle grouillent des bataillons. C'est Valmy. L'ennemi est en face. Quinze siècles auparavant, l'invasion d'Attila et de ses hordes a été repoussée au même endroit. On nous fait mettre en ordre de bataille et la canonnade commence. La terre tremble, nous restons figés sur place. Brunswick fait alors ouvrir le feu sur la butte de Valmy où se tiennent nos généraux. Le cheval du général Kellermann s'écroule, tué net. Sortant de la fumée, le général se relève et dans un brusque élan, pour éviter toute panique et montrer qu'il n'est même pas blessé, plante son chapeau au bout de son sabre et s'écrie : « Vive la Nation ! »

Aussitôt, nous mettons tous notre chapeau au bout de notre baïonnette et chaque bataillon reprend ce cri jusqu'à ce que les trente mille hommes hurlent ensemble ce cri de ralliement, pendant un quart d'heure, recommençant encore et toujours avec plus de force. L'air en vibre. Plus jamais, je n'aurai peur.

Lorsque la canonnade infernale est terminée, je me retrouve couvert de sueur et de poussière, mais vivant, sauvé.

« Oui mon ami, vous êtes sauvé car votre fièvre baisse. Ne vous agitez plus. Je vous ai donné un médicament qui va vous faire du bien. Détendez-vous, respirez, cela va aller. »

— *Ah docteur, c'est vous. Je revivais des moments de ma vie. J'étais à Valmy.*

— *Valmy ! La libération du territoire. J'aurais voulu y être. Cela devait être extraordinaire.*

— *Oui. J'aurais pu rester soldat devenir général, un Marceau, un Kléber, et gagner un bâton de maréchal, au lieu de cela...*

— *Vous êtes devenu François Vidocq. Un véritable héros !*

— *Allons donc, un héros. Comme vous y allez docteur...*

— *Tous ceux qui ont entendu parler de vos exploits sont fascinés. On ne compte plus vos évasions, votre réussite est un exemple. Personne n'a vécu d'aventures aussi incroyables que les vôtres. Envoyé injustement au bagne, vous n'avez cessé de vous évader et de proclamer votre innocence et vous avez gagné, elle a été reconnue. N'importe qui s'en serait tenu là mais pas vous ! Cela ne vous a pas suffi, vous êtes devenu le chef de la Sûreté. Du bagne à la police, quel romancier pourrait imaginer une telle existence ! »*

Et pourtant, c'est toute l'histoire de ma vie.

I

À nous deux, Paris !

Doublant les petits groupes qui cheminent sur la grand-route, un soldat malgré une blessure qui lui raidit la jambe, avance d'un pas allègre, pressé d'arriver vers la ville dont la masse sombre et puissante des remparts barre la plaine d'Arras. Il hume avec satisfaction l'air frais de cette journée de printemps, comme s'il retrouvait les images et les sons familiers de son enfance.

« Encore un permissionnaire », marmonne un paysan à sa femme. Celle-ci surveillant d'un œil aigu l'empilage instable de cages pleines de poules qu'ils ont installées sur leur âne, pour les vendre au marché, opine : « Sûr, il marche vite et paraît content. »

La haute silhouette s'enfonce dans la foule. Tous reconnaissent le militaire et lui cèdent la place. La République grâce à l'engagement de ces volontaires peut se battre sur toutes ses frontières à la fois, contre les envahisseurs et face aux chouans révoltés. Sa devise est : « Vaincre ou mourir ». À l'arrière, le gouvernement utilise la Terreur pour éliminer tous les ennemis et nomme des proconsuls tels Carrier à Nantes, Fouché à Lyon, Tallien à Bordeaux et Lebon à Arras.

À la porte fortifiée de Ronville, l'homme montre ses papiers aux factionnaires de garde et s'engouffre, toujours souriant, dans les ruelles étroites et tortueuses de la ville, intactes depuis le Moyen Age. Continuant à déambuler, il dévisage un passant avec attention et l'aborde avec une vigoureuse claque sur l'épaule.

« Louis, quelle joie de te revoir. Alors, tu ne me remets pas ? François Vidocq. Le Vautrin !

— Ah, salut Citoyen !

— Citoyen. En voilà des manières, s'esclaffe-t-il. Dis-moi un peu pourquoi tous les visages que je croise depuis que je suis rentré, sont aussi sinistres. On dirait que les gens enterrent leurs pères et mères et que la ville en porte le deuil. »

Vidocq n'a pas fini de rire que son interlocuteur, après un regard inquiet autour de lui, s'empresse de déguerpir. Haussant les épaules, Vidocq s'engage dans un passage exigü qui donne sur la place du marché aux poissons. Là, il s'immobilise. Au-dessus de la foule, deux madriers rouges se dressent sur une plate-forme : la guillotine. Sur une estrade, dominant l'échafaud, un personnage coiffé d'un chapeau garni de plumes tricolores.

Assis sur une sorte de trône, il arbore à sa ceinture une rangée de pistolets et un grand sabre de cavalerie dont la garde est un large bonnet phrygien. Joseph Lebon, le représentant en mission du Comité de salut public, dirige la ville. À côté de lui, un orchestre joue une musique martiale. Tandis qu'il bat la mesure avec son pied, le bourreau termine de ligoter le condamné. D'un geste de la main, Lebon interrompt l'orchestre et fait signe à un greffier. Celui-ci s'avance, un bulletin de l'armée du Rhin à la main. D'une voix rauque et forte, il lit les principales actions des troupes. À chaque marche des régiments, l'orchestre ponctue ses déclarations d'une fanfare éclatante. Une fois la lecture terminée, le proconsul Lebon fait un nouveau geste et l'on n'entend plus dans le silence qui s'étend sur la place que le « clac » du couperet. Le bourreau ramasse alors la tête sanguinolente et la montre à la foule enthousiaste. Les cris de « Vive la République ! » éclatent et l'orchestre attaque un air entraînant.

Vidocq, toute joie envolée, pousse la porte de sa maison natale. Sa mère l'embrasse, riant et pleurant à la fois.

« Je viens de voir la guillotine sur la place, c'est une honte !

— Tais-toi malheureux. » Elle se précipite pour refermer la fenêtre. « Combien de temps es-tu avec nous ?

— J'ai un congé de six semaines pour me remettre d'une blessure au genou. Qu'est-ce qui se passe. Tout le monde semble terrorisé. La ville est-elle devenue folle ?

— Tu viens de la place, alors tu as vu. La semaine dernière, on a décapité notre voisin, monsieur du Vieux-Pont.

— Mais, ce n'était pas un aristocrate.

— Il avait un perroquet. Quelqu'un a cru reconnaître dans ses appels, les cris de « Vive le roi ». Cela a suffi.

— Pour un perroquet », balbutie Vidocq, en s'asseyant lourdement, les jambes coupées.

« Ce perroquet appartient maintenant à madame Lebon, une ancienne béguine défroquée de l'abbaye du Vivier qui a épousé l'ex-prêtre Lebon qui contrôle désormais toute la ville. Vois-tu, le fait de changer de propriétaire a républicanisé cet oiseau !

— Quelle époque, les curés se défroquent, se marient et avec une religieuse. Tiens, donne-moi de ton café », reprend Vidocq, sa bonne humeur retrouvée.

Baissant la voix, la mère de Vidocq se mit à chuchoter : « Ça ne la rend pas meilleure pour autant. Il faut dire qu'elle a placé toute sa famille parmi les membres de la Commission de la ville. Son beau-frère et trois de ses oncles y siègent, comme juge ou comme juré. Un soir, en plein spectacle, elle s'est dressée dans sa loge en apostrophant le parterre : « Sans-culottes ! On dirait que ce n'est pas pour vous la guillotine. Allez que diable, il faut dénoncer les ennemis de la patrie. Connaissez-vous quelque noblion, quelque riche, quelque marchand aristocrate ? Dénoncez-les et vous aurez leurs écus. » Tu imagines combien je tremble pour ton père.

— Et quoi mon père, il n'est ni aristocrate, ni propriétaire de perroquet.

— Il s'agit d'argent. Les boulangers passent pour riches. Par chance, il n'exerce plus mais les gens ont de la mémoire. Il a dû accepter un poste bénévole de surveillant des ateliers de fourniture du ravitaillement. Il répartit le pain lorsqu'il y a disette. Tu vois d'ici les jalousies. Sans la protection de Lebon et de ses acolytes, il y a longtemps qu'il serait guillotiné.

— Ça ne peut quand même pas être tout le temps si terrible... » la coupe son fils, en dégustant à petites goulées, le café qu'elle lui a versé dans un grand bol. Sa mère se retourne, après avoir reposé la cafetière au coin du fourneau.

« Regarde par la fenêtre. Tu vois cette grosse femme passer, coiffée d'un bonnet phrygien.

— Elle ne vendait pas des pommes au marché ?

— Et Dieu merci, elle se souvient que l'on était de ses clients. Maintenant, c'est une « tricoteuse » qui hurle à mort à tous les procès. On l'a surnommée la « mère Duchesne » par allusion au journal d'Hébert qui demande toujours que l'on coupe des têtes. Elle fait de même, assiste à toutes les séances de la Commission. Elle crie, apostrophe les juges, hurle des sentences. Elle a fait guillotiner tous les habitants d'une rue, qui autrefois, ne lui achetaient pas ses fruits. Elle n'a honte de rien. Si je te disais qu'elle ose se pavaner aux bals qui se donnent chaque semaine, dans son costume de déesse de la Liberté.

— Il y a encore des bals ?

— Plus que jamais. Les gens sont pris d'une frénésie de vivre et de s'amuser. On rencontre des filles à tous les coins de rue... »

Ragaillardi par cette dernière nouvelle, Vidocq dès le premier soir, reprend ses habitudes dans les estaminets et les guinguettes. Qu'aurait-il à craindre, lui, un volontaire, héros de Valmy et de Jemappes. Lutinant ses cavalières, bousculant leurs amoureux, il profite de son congé. Chaque semaine, une nouvelle conquête, passant d'une brune à une blonde. S'il change de partenaire, il n'admet pas la réciprocité. Le 8 janvier 1794, fâché de rencontrer, au bras d'un militaire, une blondinette avec laquelle il riait la veille, il saute sur l'officier, l'insulte, le bouscule, fait le terrible. Comme le soldat recule derrière la fille, Vidocq pousse cette dernière sur le côté et le giflé à tour de bras.

Rendez-vous est pris le lendemain, afin de venger leur honneur dans le sang. Fier de lui, François Vidocq, se frayant un passage dans la foule, part avec la donzelle ravie. Dès qu'il a disparu, ceux qui l'ont reconnu, avertissent son adversaire :

« Mon pauv'gars, c'est l'Vautrin à qui vous avez affaire.

— Vous n'avez pas une chance de vous en tirer.

— Feriez mieux de quitter la ville. »

Chacun opine du chef, plaignant le militaire qu'ils voient tous déjà mort.

Le lendemain matin, alors que Vidocq, en chemise blanche, sabre à la main, s'échauffe en se fendant de taille et d'estoc sur le pré choisi pour le duel, une escouade de gendarmes arrive au pas cadencé.

« Citoyen François Vidocq, rendez-nous votre arme et veuillez nous suivre. »

Le peloton l'arrête. Depuis la Révolution et la prise de pouvoir de Joseph Lebon, les prisons se sont multipliées dans la ville. À celle des Baudets, se sont ajoutées celles de l'abbatiale, du Vivier, des Capucins, de l'Hôtel-Dieu et des Dominicains.

Vidocq retrouve les Baudets. Son père l'y avait fait enfermer, alors adolescent, histoire de lui apprendre à être sage. En vain, son séjour ressemblait à celui qu'il aurait pu faire dans une pension de famille, à peine moins confortable que sa propre maison, puisque sa mère venait tous les jours lui apporter son repas. François Vidocq comprend que l'atmosphère n'est plus la même. D'abord, il y a foule. Ensuite, on est au secret, aucune communication avec la famille ou à l'extérieur n'est autorisée. Le concierge décide de tout, en seigneur absolu.

Les salles communes sont bondées. Les prisonniers sont détenus dans de grands réfectoires. Chacun essaie de se trouver un coin de paille pour dormir la nuit, allant et venant dans la journée jusqu'à la cour, pour se promener ou faire sa toilette à un grand abreuvoir.

Vidocq est enfermé avec les autres et se rend rapidement compte que son sort, comme celui de tous les pensionnaires, dépend des caprices du concierge, Beaupré.

Tous les matins, suivi de ses deux dogues noirs, il arrive coiffé d'un grand bonnet rouge vif. Après un fracas de grilles vigoureusement ouvertes et les bruits crissants des clefs, il regarde ses prisonniers qui se figent dès qu'il apparaît. Sortant alors un papier de sa poche, il lit avec lenteur la liste des futurs guillotins, s'arrêtant entre les noms pour désigner aux gardiens, les individus à emmener aux aides bourreaux qui attendent dans le préau, pour les préparer.

Alors que le sinistre cérémonial commence, Beaupré fronçe les sourcils après avoir appelé le citoyen Roger Picard et constaté qu'il n'est pas dans la salle.

« Il est pas là Picard ? Perd rien pour attendre. Prenez celui-ci à sa place. » Désignant un frêle vieillard qui n'a pas le temps de protester, il conclut avec satisfaction : « J'aime que mes comptes tombent juste. »

Le soir de sa mise en détention, Vidocq a comme voisin de paillasse, le comte de Béthune. Ils sont très à l'étroit et le nouveau venu se tasse comme il peut, se faisant un oreiller de sa veste.

« Vous êtes nouveau venu ? » Lui tendant sa blague à tabac, il lui offre une prise.

Lorsqu'on l'appelle pour son procès, le comte, sachant ce qui l'attend, serre la main de ses voisins et leur distribue ses maigres biens.

Voyant cela, Beaupré intervient :

« Citoyen Béthune, je te rappelle la coutume, ce que tu laisses est à moi, n'est-ce pas ? » La question est sans équivoque. Ses voisins se hâtent de lui rendre ses cadeaux. Le comte enfile alors sa redingote. « Bien sûr, monsieur Beaupré. »

Le concierge s'empare de tout et le poussant devant lui, réplique :

« Il n'y a plus de monsieur. Nous sommes tous citoyens à présent. » Lorsque les condamnés partent pour le tribunal, Beaupré ricanant de plaisir, lui lance : « Adieu, citoyen Béthune. »

Stupeur, le soir-même le comte est de retour. Acquitté en tant que comploteur mais maintenu en prison. Tous le félicitent sauf le concierge. Cet élargissement ne fait pas son affaire puisqu'il doit lui restituer tous ses objets. Deux heures plus tard, Beaupré le convoque pour le conduire au greffe. Il a été se plaindre à la Commission et convaincu ses membres de réviser la sentence. Le comte de Béthune est exécuté à la lueur des flambeaux et le concierge hérite alors de ses hardes.

N'ayant droit qu'à un croûton de pain pour toute pitance, Vidocq, comme les autres détenus propose au concierge, de l'argent pour commander un plat à un regrattier-traiteur voisin.

Lorsque sur une large planche servant de plateau, on apporte leur soupe : Beaupré, avant de la distribuer, plonge ses larges doigts dans chacune des gamelles, touillant le fond pour s'assurer qu'il ne s'y cache ni clef, ni poignard. Un prisonnier proteste, Beaupré le dévisage, tout en s'essuyant ses doigts maculés sur son plastron :

« Tu fais bien le difficile, pour le temps qu'il te reste à vivre. Qui sait si tu n'es pas pour la journée de demain. Quel est ton nom déjà. Jacques Feller, je crois bien avoir vu ton nom sur ma fiche. »

Les prédictions de Beaupré tombent d'autant plus justes qu'il aide parfois à établir les fameuses listes.

Au bout de quinze jours, grand branle-bas de combat dans la prison. Le conventionnel Lebon en personne vient passer l'inspection.

Tous les prisonniers, se tiennent au garde-à-vous, essayant de passer le plus inaperçus possible. Le proconsul, panaché de tricolore, inspecte les lieux, suivi de ses principaux collaborateurs. Au moment où ceux-ci passent devant lui sans le voir, Vidocq reconnaît parmi eux, l'ancien perruquier de son père. Il le salue à mi-voix : « Citoyen Lantillette !

— Par exemple. François. Qu'est-ce tu fais là ?

— J'ai été arrêté il y a deux semaines. Je ne sais même pas si mes parents savent que je suis ici. »

D'un signe, il lui indique qu'il va s'occuper de lui.

Joseph Lebon finit son tour de salle en s'arrêtant devant Vidocq, le regarde d'un air sévère, tout en lui lançant d'un ton amusé :

« C'est donc toi le fameux François. Alors il paraît qu'on singe les aristocrates, on séduit les filles, on se bat en duel et on dit du mal des sans-culottes. Prends garde car j'en ai fait raccourcir pour moins. Tu devrais écouter les bons conseils de ta maman. » Et se tournant vers le concierge :

« Beaupré, tu laisseras entrer la mère Vidocq. »

L'après-midi même, elle est au parloir et lui apprend que c'est le capitaine qu'il avait giflé et provoqué en duel qui l'a dénoncé comme dangereux aristocrate. Elle conclut en croisant ses mains l'une contre l'autre :

« Tu as eu une chance formidable.

— Vraiment ? grimace son fils.

— Il a déposé sa dénonciation auprès d'un nommé Chevalier qu'il connaît bien. Tu étais perdu si par une chance inouïe, sa sœur Anne-Marie n'avait le béguin pour toi.

— Qui ça ?

— Une brune que tu as fait danser au bal. Elle est intervenue auprès de son frère pour éviter que tu ne passes en jugement. Elle est venue me trouver à la boutique pour m'avertir. Mon grand, je crois que tu es sauvé. »

Le 21 janvier, Vidocq est conduit à la société patriotique et jure avec conviction « Fidélité à la République, haine aux tyrans et amour de la Liberté. » Il est relâché.

Dès sa libération, toute la famille s'empresse de remercier le citoyen Chevalier. Pendant la visite, Vidocq accorde tous ses regards à la souriante Anne-Marie.

Profitant de ce que la ville recrute de nouveaux bataillons pour repousser l'ennemi, les parents de Vidocq le proposent comme instructeur. Il a dix-huit ans, une réputation de bretteur et est bon soldat. Valmy et Jemappes sont les meilleures références possibles. On l'engage, transformant la fin de sa permission en mission d'instruction.

Promu sous-lieutenant, Vidocq s'installe avec sa troupe, dans le village de Sylvestre-Capelle. Les habitants doivent héberger les soldats. Si tout est prévu pour l'apprentissage des nouvelles recrues, la nourriture est fonction des hôtes qui les reçoivent. Vidocq, logé chez le premier magistrat ne partage pas ses repas. Il constate avec amertume que si celui-ci se fait mitonner des plats copieux, il ne lui donne que des rations ridicules. Or Vidocq a faim, très faim même et décide d'écouter son estomac. Il donne ordre au tambour-major de battre la charge sous les fenêtres du maire. Plus question de repos, ni même de conversation. Abasourdi, il demande à Vidocq d'intervenir. Ce dernier fait redoubler le vacarme. Pour plus de sûreté, il envoie même ses élèves s'exercer à l'arrière de la maison. À chaque protestation, Vidocq répond d'un air innocent qu'il n'entend rien : « Ventre affamé n'a pas d'oreille. »

Son hôte finit par comprendre et les conscrits ont enfin droit à une nourriture abondante. L'instruction terminée, Vidocq retrouve Arras, ses parents, ses amis et Anne-Marie Chevalier. Ils sortent ensemble, s'amuse, s'aiment... jusqu'au moment où elle lui annonce qu'elle est enceinte. Haussement d'épaules de Vidocq : « Tu n'es pas la première », rit-il de bon cœur. Mais Chevalier ne l'entend pas de cette oreille. Un tel beau-frère ne lui fait pas grand plaisir mais il doit réparer. Il lui présente un choix très clair : le mariage ou la guillotine.

Le 8 août 1794 (21 thermidor an II), le citoyen Vidocq et la citoyenne Anne-Marie sont unis, pour le meilleur et le pire, qui ne tarde pas. La jeune femme lui avoue le lendemain qu'elle n'a jamais été enceinte. C'était un moyen pour se faire épouser. Vidocq s'est fait berner. Furieux, il regagne son régiment à Tournai. Il fait son service sans entrain lorsqu'une missive devant être portée à Arras, on le désigne d'office.

Arrivé, aux alentours de minuit, plutôt que de réveiller ses parents, il se rend chez lui. Mais, il a beau tambouriner à la porte de l'appartement qu'il occupe au-dessus de la boutique de sa femme, Anne-Marie met beaucoup trop de temps à ouvrir. Elle lui crie qu'elle ne trouve plus la chandelle, puis la clef. Vidocq intrigué, redescend l'escalier sans faire de bruit et passe par l'arrière-cour, juste à temps pour voir sauter de la fenêtre de sa chambre, un militaire, à moitié dévêtu. Aussitôt, le mari bondit sur l'amant. Branle-bas de combat. Bientôt tous les locataires se sont mis aux fenêtres et encouragent les adversaires. Comme on ne voit pas grand-chose, les deux hommes décident de régler leur différent, à l'aube. Les voisins applaudissent et veulent tous être témoins. Vidocq exulte, remonte chez lui et chasse l'infidèle.

Avec cette nouvelle affaire, il est certain d'obtenir le divorce pour inconduite. Las, le lendemain, les gendarmes l'arrêtent dans son lit. Cette fois, il ne se laisse pas conduire aux Baudets et exige d'être présenté à Lebon.

Le représentant du peuple le toise :

« Ainsi, tu reviens sans permission pour maltraiter ta femme. C'est inadmissible.

— J'ai une permission », coupe Vidocq en présentant son ordre de mission.

« Quant à maltraiter ma femme... » Il lui raconte l'aventure, le séducteur sautant en chemise et fesses au vent dans le potager et lui l'accueillant à coups de plat de sabre. Le charivari dans tout le quartier... Lebon rit à perdre haleine et ne s'arrête que lorsque Vidocq prononce le mot de divorce. À cet instant, il se souvient que Chevalier est son adjoint et qu'il ne peut accepter de laisser ainsi la sœur de son collaborateur sans ressources. Reprenant son sérieux, il se plonge dans les papiers apportés par Vidocq, remplit les renseignements demandés et réexpédie le tout à Tournai.

Vidocq, furieux, quitte Arras avant que la famille Chevalier ne lui impose un sort plus dur. Sur la route, comme il s'arrête pour étancher sa soif dans une auberge, il retrouve un ancien camarade, Albert Labbre, monté en grade. Vidocq siffle d'admiration en contemplant ses épaulettes chamarrées : « Bigre colonel. Ça s'arrose... »

À force de trinquer, ils en viennent aux confidences. Son ami lui vante son existence. Les logements prestigieux dans les diverses villes où il cantonne, la solde, les subsistances des bureaux des armées. Une vie de nabab. Il sourit finement et caressant ses galons finit par lui souffler : « À toi d'en faire autant ! ». Et il lui explique la « combine ». La guerre, c'est trop dangereux. Plutôt que d'être encaserné, il suffit de choisir une armée fictive, la « Roulante ». Tous les avantages, sans les inconvénients. Un jour ici, un autre ailleurs. L'aventure plus la liberté. Comme Vidocq le regarde avec stupeur, il précise :

« Il suffit d'une fausse identité. Dans ce monde troublé où les archives sont détruites et les populations en déplacement, rien de plus facile. Une fois ton faux nom acheté, je t'indiquerai à qui t'adresser, tu choisis même ton grade. Je me suis décidé pour lieutenant-colonel. Et demain peut-être général. Pourquoi revenir à Tournai. Qu'as-tu à y trouver. Viens avec moi. Je te présenterai aux membres de la bande. À toi la belle vie ! »

Ne résistant pas à la tentation, Vidocq accompagne le faux officier à Bruxelles. Au dernier moment, il « cale », ne se décidant pas à devenir clandestin.

« Tu préfères être un déserteur ? À ta guise, si tu te ravises, tu peux me trouver au Café turc, j'y fais souvent une partie. » Aussi désinvolte que galonné, le lieutenant-colonel, faisant sauter ses médailles, la main sur son sabre s'éloigne, suivi avec admiration des yeux par la population féminine qui vague sur la grand-place.

Vidocq s'installe au Café de la monnaie et tache de faire durer la sienne le plus longtemps possible. À force d'être désœuvré, il regarde les nombreux joueurs faire leurs parties. Bientôt, il les connaît tous de visages et s'aperçoit qu'ils trichent. Ils invitent chaque nouvel arrivant et à force de gestes convenus, devinent son jeu et le « plument ». N'ayant plus le sou, Vidocq, un après-midi se résigne à recontacter son ami Labbre au Café turc. Il est absent ; il y retrouve, en revanche, les mêmes joueurs professionnels toujours occupés à corriger le hasard. Vidocq, leur adresse un mince sourire. Ils le regardent et pâlisent.

Une fois la partie finie et « gagnée », l'un des filous, Rémiat, adresse un signe de tête à Vidocq et s'assoit à sa table :

« Ma foi, monsieur, vous nous avez porté bonheur. Mes amis et moi avons gagné dix parties. Nous avons décidé de vous mettre dans notre jeu à un louis chacune. Cela fait dix Louis, votre part que je vous offre de bon cœur. »

Craignant d'être dénoncé, la bande préfère « acheter » le silence de cet énigmatique personnage. Vidocq empoche volontiers ce « pourcentage » qui lui permet de subsister confortablement. Après une semaine où il observe ses nouveaux complices améliorer la chance, il connaît leurs tours de mains.

Il envisage même d'en faire sa nouvelle activité lorsqu'il entend un cliquetis de sabre, Labbre est de retour. Vidocq l'invite à déjeuner et reparle de la Roulante. Peut-elle accepter un nouveau membre ?

« Quel grade te ferait plaisir ? »

Comme Vidocq hésite, il lui propose, sous-lieutenant de chasseur à cheval. « Le costume est magnifique. Tu auras un succès fou. »

Avec ses gains au jeu, Vidocq paie les faux papiers. Il choisit le nom de Rousseau, un lointain cousin dont il se rappelle les dates et lieux de naissance ainsi que les noms de ses parents. Deux semaines plus tard, il reçoit son passeport et ses papiers que lui remet l'adjoint du commandant de la place, complice de Labbre.

Vidocq parade dans son nouvel uniforme. Sur sa feuille de route est indiqué que ce « sous-lieutenant du 6^e chasseur voyage avec son cheval et a droit au logement et à la distribution. » Son acolyte lui explique à quel point ces bons sont rentables. Rien de plus facile que de toucher plusieurs fois rations et soldes au fur et à mesure des déplacements. Il suffit de changer de ville et le tour est joué.

Vidocq ne tarde pas à se faire monter en grade, la solde y est plus lucrative. Les commissaires des guerres gérant une administration militaire débordée n'y voient que du feu et lui accordent, solde, bon de fourrage et billet de logement. Adieu les hôtels miteux, Vidocq habite maintenant chez une baronne. D'abord intimidé, le nouveau sous-lieutenant ne tarde pas à faire la conquête de cette veuve, charmée et rassurée d'avoir chez elle « un officier si comme il faut ». Elle l'invite à dîner, le présente à tous ses amis. Vidocq devient bientôt la coqueluche de son petit groupe d'habitues. Étouffant dans cette ambiance un peu trop feutrée, le jeune officier prétexte, pour échapper aux interminables repas, une sortie obligatoire avec son général.

« Pourquoi ne nous le présentez-vous pas. Nous serions tous heureux de faire sa connaissance. »

Vidocq en parle à Labbre.

« Excellente idée. L'armée commence à être pointilleuse. Trop de fausses recrues. Dans peu de temps, notre combine sera cuite et nous avec. Ta baronne est riche. Fais comme elle dit, invite-nous. Dis-lui que je viendrai juste avec mon aide de camp. »

Son hôtesse a sorti l'argenterie, le cristal et sa plus belle vaisselle. Le repas est somptueux, l'aide de camp, le commandant Auffray, joue du clavecin et chante une romance pendant que le « général » discute en aparté avec la jolie veuve. Le lendemain, il aborde Vidocq et l'entraîne à l'écart.

« Ta fortune est faite, la baronne t'aime et veut t'épouser.

— Je suis déjà marié et moi je ne l'aime pas.

— On ne te demande pas ton avis. Tu n'as qu'à déposer une demande de divorce, tu sais bien qu'on finira par te l'accorder. J'ai déjà tout arrangé, elle croit que tu es un aristocrate qui fuit le régime de la République, d'où ton faux nom. Je l'ai tout à fait rassuré sur l'authenticité de tes titres de noblesse. Tu connais bien une famille noble et décimée près d'Arras. Je te ferai faire des papiers tout ce qu'il y a de plus vrais.

— Il n'en est pas question. Je veux bien divorcer mais pas me remarier.

— J'ai pris des renseignements. Elle a trente mille livres de rente !

— Son argent ne m'intéresse pas.

— Nous si. Trente mille livres égalent dix mille chacun, moi, toi et Auffray. Dame lorsque tu seras marié, tu auras la haute main sur les finances du ménage, part à trois camarades. »

Devant l'air renfrogné de Vidocq, il martèle : « L'administration militaire est mieux organisée. L'armée roulante s'est fait remarquer. Notre système ne durera plus longtemps. Il est temps de se retirer. Ta veuve est pour nous une poire pour la soif. Nous n'avons pas l'intention de la laisser perdre. Tu lui parles cette nuit. Ne sois pas ingrat avec les amis... »

Le soir même, Vidocq avoue tout. Le faux nom, les faux grades, les faux amis, sans oublier le fait qu'il est déjà marié. Au fur et à mesure qu'il lui raconte sa vie, elle devient toute pâle. Ses mains qu'elle avait d'abord abandonnées dans celles de Vidocq sont glacées. Lorsque la confession s'achève, elle va s'enfermer dans sa chambre, sans dire un mot.

À l'aube, Vidocq s'éclipse. Il est en civil et emporte une cassette contenant quinze mille francs or, un présent réservé au fiancé.

« Cela sera un cadeau de rupture, j'aurais fait un très mauvais mari. » Pour fuir ses complices, il prend la direction de Paris où il est sûr de se faire oublier.

Le 2 mars 1795, alors qu'il somnole dans la diligence, une odeur âcre et lourde se répand, réveillant tous les voyageurs. Vidocq pince ses narines de dégoût sous les remugles nauséabonds qui s'imposent avec insistance, comme s'ils approchaient d'un égout à ciel ouvert. Les autres voyageurs se mettent à rire. L'un d'eux l'interroge :

« Jamais venu à Paris, citoyen ? On le voit bien à votre réaction. Ce que vous reniflez est l'odeur de la capitale. La Seine à force de charrier les déchets de la ville, sent bien mauvais. Vous verrez, la ville tout entière est une puanteur. »

La diligence s'arrête aux barrières d'octroi. On ne peut entrer dans la ville que par l'une des cinquante-cinq barrières qui percent un mur d'enceinte de vingt-quatre kilomètres de long, construit pour empêcher les parisiens de se soustraire à l'impôt. La forme moderne des pavillons de cette douane intérieure, surprend tous les arrivants. Il s'agit de constructions de l'architecte Claude-Nicolas Ledoux, commandées par les fermiers généraux. Une fois ceux-ci exécutés car traités de profiteurs, la douane interne fut abandonnée. Très vite, les nécessités de l'économie obligent la République à la réouvrir. Pendant que des files d'attente se forment, les passagers montrent leurs passeports qui sont vérifiés avec soin. Vidocq regarde les employés d'octroi fouiller tous les chargements.

L'un d'eux juché sur une charrette de foin, sonde avec une longue tige, pour voir si rien n'est dissimulé sous la paille, un autre sort le contenu d'une malle. Plus loin d'autres déballent des paquets. Chaque marchandise doit payer une taxe. Nul ne rentre, ni ne sort de Paris sans avoir versé son écot.

Autour de ces passages, tout un petit monde s'est installé. Des débits de boisson qui ne paient pas de taxes, puisque hors Paris. Ces guinguettes, sous une charmille servent de quoi abreuver la population qui attend son tour. On s'y interpelle bruyamment. Les garçons servent du vin, payé à la commande. Pour la nourriture, il faut se servir soi-même et choisir une

portion de rôti ou de poulet à la broche. Chaque barrière, en plus du public mélangé de ceux qui attendent d'entrer, a aussi ses habitués des quartiers voisins. À celle de Monceau, on trouve les charbonniers auvergnats, grands amateurs de « canons » de rouge. À celle du Maine, se réunissent les prostituées et leurs protecteurs. À Bercy, les ouvriers du port, à Sèvres les invalides...

Une fois admis, leurs passeports visés, les voyageurs rentrent dans cette ville industrielle mais surpeuplée. Les Parisiens vivent dans un décor qui n'a guère changé depuis Louis XIV mais ils sont trois fois plus nombreux. Le centre de la ville ressemble à un lacinis de taudis surpeuplés, où la misère le dispute au pittoresque. Les maisons hautes, exigües, au plâtre écaillé, ne sont médiévales que par l'allure et l'inconfort. Elles datent de moins d'un siècle et abritent tant bien que mal, 1 000 habitants au m². La place manquant depuis des siècles, les maisons se sont élevées et sont devenues des immeubles de cinq et sept étages qui assombrissent les rues. On cite la rue de la Vieille-Lanterne où deux hommes ont peine à se croiser tant elle est étroite. Dans ces ruelles, il y fait sombre même en plein jour, telle la rue du Cherche-Midi où l'on chercherait en vain à apercevoir le soleil, d'où son nom.

Les trottoirs sont inexistantes et dès la moindre averse, des ruisseaux se forment entre les maisons qui sont autant de sentines puantes. Des planches posées en travers permettent de traverser à pied sec, à condition de payer son obole au chômeur qui les aura installées. Le long des murs, de modernes gouttières glissent leurs conduits jusqu'au sol, au lieu de s'épandre directement, comme en province, par des dégueuloirs qui inondaient les passants. Les bâtiments ne sont pas en meilleur état que les rues. On entre à Notre-Dame par une passerelle suspendue. Quant à la cathédrale elle-même, pour plus de sûreté, les édiles au XVIII^e siècle ont déjà fait démolir toutes les gargouilles jusqu'au ras des murs, de crainte qu'elles ne tombent sur les passants.

Les Parisiens doivent surtout subir les voitures et leurs cochers. Une véritable haine existe entre roulants et piétons. Ils

s'insultent et s'écrasent. L'exiguïté des rues n'arrange pas les choses. Elle étrangle la circulation et maintient les ordures dans ces étroits passages, parcourues par les fiacres et les charrettes.

L'odeur infecte s'impose jusqu'à piquer les yeux. Chaque tour de roue soulève un répugnant fumier noir, dans lequel les sabots des chevaux pataugent allègrement et, au milieu duquel les Parisiens circulent de jour comme de nuit. Malgré la boue et les voitures qui encombrent les rues, tout un petit peuple grouille dans chaque quartier pour effectuer diverses livraisons.

On propose tous les produits, la marchande de quatre saisons comme celle de gâteaux ou celle de boissons, sont prêtes à gravir les étages pour servir à domicile. Si on en a les moyens, on peut vivre sans jamais sortir de chez soi, se faisant livrer, ses vêtements, sa nourriture et jusqu'à sa baignoire. Les habitants, guettent chaque jour l'un des quinze cents porteurs qui assurent le ravitaillement en eau tirée de la Seine et dite potable. Une fois chez eux les Parisiens y vivent en ignorant superbement leurs voisins et surtout les passants dans la rue, sur lesquels ils déversent leurs immondices. Les procès-verbaux regorgent de plaintes de promeneurs qui « ont reçu une chaudronnée d'eau et de savon gâtant un chapeau gris neuf et ses plumes ».

Un chirurgien se plaint « qu'allant voir un malade, il s'est fait dépêcher dessus la tête, une potée d'urine et de matières fécales qui a empuanti tous ses vêtements et taché jusqu'à ses bas ».

Car la plus grande modernité côtoie des habitudes moyenâgeuses. C'est ainsi que si les grands seigneurs et la famille royale ont des « commodités à l'anglaise », appelées aussi « commodités hydrauliques », les Parisiens sont restés fidèles, par force, à la chaise percée. En cas d'urgence les fiacres servent clandestinement à cet usage, mais gare si le cocher surprend le contrevenant, c'est à coup de fouet qu'il règle ce différend.

Il n'y a ni quartier riche ni quartier pauvre mais des étages qui reflètent l'échelle sociale mais à l'envers : plus on monte l'escalier et plus on la descend. Le premier étage est réservé aux riches, le second aux gens aisés, le troisième aux salariés et à

partir du quatrième, on ne trouve que des ouvriers. Ils nichent sous les toits ou se terrent dans les caves. Il est très difficile de se loger, les hôtels étant à la fois inconfortables et peu nombreux. D'ailleurs, les députés, obligés de rester dans la capitale, trouvent plus pratique d'habiter chez les particuliers. Ainsi s'explique la présence de Robespierre chez le menuisier Duplay, à qui il louait une chambre.

Le provincial qui débarque à Paris est ébloui par les devantures des magasins. Toutes sont vitrées, y compris celles de pâtisseries et des pâtisseries. Ce luxe inouï fait le même effet qu'un siècle auparavant la galerie des Glaces à Versailles. Parmi les services les plus modernes, spécifiques de la capitale, les facteurs.

Le bureau général se trouve rue des Déchargeurs, près des Halles. Il a des correspondants dans tous les quartiers et deux cents boîtes sont réparties dans la ville. Vêtus d'un uniforme, ils portent neuf fois par jour, les lettres à l'intérieur de Paris et deux fois par jour en banlieue.

La diligence d'Arras entre dans la cour pavée d'une calme auberge. Un des voyageurs, le plus bavard, semble avoir pris Vidocq en amitié :

« Vous ne serez jamais mieux qu'ici, à l'hôtel du Gaillard de bois, la rue de l'Échelle où nous sommes, est au centre de la ville, tout près du fameux Palais-Royal.

— Je comptais plutôt me rendre dans une petite ville des environs.

— Sornettes, vous êtes au cœur de Paris et à dix-neuf ans, vous ne voudriez pas aller voir ! À votre âge, j'étais autrement curieux et gaillard.

— Qu'est-ce que vous croyez, je ne vous céderai sur rien.

— Voilà qui est parlé. D'ailleurs, vous n'aurez même pas besoin de louer une lanterne pour vous y rendre. Je dois ce soir rencontrer des amis qui vont faire une partie dans un cercle, accompagnez-moi et vous jugerez. »

Effectivement le Palais-Royal n'est qu'à une rue de là. Dès qu'il pénètre sous une arcade, Vidocq comprend pourquoi cet

endroit est si apprécié. Il est propre, fermé sur un grand jardin semé de kiosques, où sont présentées des attractions. Partout des groupes se promènent, des amis s'interpellent, des couples enlacés dansent sous les lampions accrochés aux basses branches des arbres. De jolies femmes sourient au passant solitaire, tournoient sur elles-mêmes en maniant avec une grâce féline leur éventail près de leur décolleté :

« Ce sont des demi-castors. Venez, je vais vous présenter un vrai castor. Rosine. »

Une superbe blonde qui admirait une série de bracelets en brillants, à la vitrine d'un bijoutier, se retourne. Elle s'approche des deux hommes et tend sa main à baiser à Vidocq. Son parfum musqué et son sourire plein de promesses séduisent le jeune homme. Leur ami propose à la belle de les accompagner. Autour d'eux, les restaurants affichent des menus appétissants. Ils invitent la délicieuse créature à partager leur souper. Arrivés aux liqueurs, une lueur de plaisir dans les prunelles, Rosine propose : « Il est trop tôt pour se coucher. » Mutine, elle les entraîne à l'étage, dans les cercles de jeux. Des salons en enfilade sont décorés de grandes glaces aux trumeaux dorés. Entre les tables, des serveurs proposent des boissons aux joueurs.

La belle lui explique les règles : « À chaque table, les places sont numérotées à partir de la droite du croupier. Le joueur le plus proche de lui est le numéro 1, on propose un banco, le numéro 1 peut l'accepter. Dans ce cas, il avance la somme du banco vers le milieu de la table ou bien il passe s'il trouve le montant trop élevé, ou s'il ne veut pas y aller. Le numéro 2 a alors le droit de faire le banco. S'il refuse, on le propose au numéro 3 et ainsi de suite. Si personne ne fait d'offre isolée, on le propose à l'ensemble de la table. Chacun peut y miser à sa convenance, y compris les spectateurs debout autour de la table. »

Confiant dans ses expériences au Café turc et au Café de la monnaie de Bruxelles, Vidocq ne craint pas les tricheurs. Persuadé qu'il peut les repérer d'un coup d'œil, il s'assoit et demande des cartes avec assurance.

« Citoyens et citoyennes, les jeux sont faits », annonce le croupier à voix haute. Un frémissement parcourt les autres joueurs, chacun ne s'occupe plus que de son jeu, les jetons sont glissés devant chacun d'eux. Vidocq joue les couleurs, rouge et encore rouge. Il gagne une partie, puis deux.

« Quelle main ! On n'a jamais vu ça. Il commande à la chance. »

Le personnel le regarde avec respect, les autres joueurs ont interrompu leurs parties et même les serveurs se sont arrêtés, plateau à la main pour le regarder. Devant lui, au milieu de la table, un monceau de pièces que le croupier pousse vers lui avec un petit râteau d'ivoire. Bientôt, il est devenu le point de mire des autres salons. Le brouhaha des voix s'atténue peu à peu dans toutes les salles. Les amateurs convergent vers sa table pour mieux admirer le spectacle. Vidocq sent tous les regards se diriger vers lui. Un silence s'appesantit autour de lui. Comme une marée irrésistible, les participants se lèvent et approchent pour mieux voir.

Certains avancent avec leurs compagnes, attirées par le vainqueur du moment. Vidocq sent la tension dans la salle, il sort le reste de l'or de la baronne et met tout sur le tapis. De l'or, pas du numéraire ! Chacun retient son souffle. Ce soir, Paris lui appartient. Il est le point de mire de toute l'assemblée, il ne peut plus reculer. Poussant les jetons empilés devant lui, il triple la mise. Sa fortune, son avenir, tout est sur la table. Rosine, restée derrière lui, exulte, applaudit et se penche largement vers son visage, lui envoyant dans les narines une bouffée du chaud parfum de blonde qui s'échappe du sillon de ses seins.

« La partie continue. Rien ne va plus, les jeux sont faits. »

Le croupier force la voix pour annoncer l'importance de l'enjeu :

« Trente mille livres. Un banco de trente mille livres ! »

Pour la plupart des assistants, c'est plus qu'ils ne gagneront dans toute leur vie. Leur économie et celle de leur famille. Une fortune. La fortune !

« Suivi », murmure un muscadin au visage inexpressif, le regard énigmatique derrière ses lunettes vertes.

« Vous êtes merveilleux ! », lui souffle alors Rosine en lui caressant avec sensualité le visage, de son éventail. Vidocq ne voit plus rien, il l'écarte doucement. Trop tard. Le muscadin a échangé un regard avec le croupier et a pris une nouvelle carte qu'il abat : Rouge, 10.

La table est silencieuse, le bourdonnement d'excitation a subitement disparu. Vidocq retourne la sienne : Noir, 5. Perdu.

D'un geste du râteau, le croupier pousse tout vers le muscadin. Vidocq, dans un effort héroïque parvient à esquisser un sourire, tout en inclinant sa tête vers son vainqueur. Puis, il fouille dans son gousset et en sort sa dernière pièce d'or qu'il jette au croupier : « Pour le personnel. »

Complètement ratissé, il a tout perdu. Personne n'en devine rien. Rosine partage avec lui le champagne offert à la ronde. Elle lui présente ses épaules et son corsage, comme une belle fleur à cueillir : « Vous gagnerez demain », susurre-t-elle câline. « Je gagne ce soir même », réplique Vidocq en lui empoignant la taille, bien décidé à succomber à la tentation. La conquête de Paris sera pour plus tard...

II

Les chauffeurs

« Et puis quoi encore ? Ici, on paie sa place ou on va à pied ! »

Furieux, le cocher agite son fouet pour faire reculer le voyageur désargenté qui essayait de discuter les tarifs.

Vidocq qui voulait tenter la même démarche, rebrousse prestement chemin. Vouloir rentrer à Arras et pouvoir le faire sont deux choses différentes.

Sitôt sorti des bras de Rosine qu'il a quittée encore endormie, Vidocq cherche le moyen de se sortir de ce pétrin. Il n'y en a qu'un seul, gagner de l'argent. Les salles d'armes sont fermées, pas de travail pour un petit provincial de vingt ans.

Vidocq retourne sous les arcades du Palais-Royal. Assis à une table de l'unique café ouvert à cette heure matinale, il suit d'un regard vague, des joueurs qui disputent une partie d'échecs.

Un léger bruit lui fait tourner la tête, croyant que c'est le garçon, il s'apprête à commander son petit déjeuner. Erreur. Alors qu'il y a des dizaines de tables de vides, un bourgeois, bien habillé et rasé de près, s'est assis à côté de lui.

« Vous craignez la solitude », persifle Vidocq qui se demande où il l'a déjà vu. Christian, surnommé le « Rentier » en raison de ses habitudes régulières :

« J'étais au cercle hier soir et je vous ai vu perdre. Tout perdre et sans broncher. C'est rare. Vous m'avez intéressé.

— C'est le destin. Bon ou mauvais, il faut savoir l'affronter d'égal humeur. Qui peut prévoir...

— Le destin n'a rien eu à y voir. Un provincial, même un aussi bon joueur que vous, n'avait aucune chance. C'est courant ici. Votre guide était un complice. Mais si on se fait dépouiller

au jeu, on peut parfois trouver des satisfactions sur un autre plan. »

Vidocq qui comprend l'allusion à Rosine, hausse les épaules. C'est déjà du passé. Son interlocuteur, séduit par le flegme de son voisin, lui confie :

« Le Palais-Royal est un lieu magique où l'on abandonne sa fortune mais où on peut trouver des trésors. Savez-vous qu'à ce même café où nous bavardons, les bijoux de la couronne ont été proposés pour quelques francs.

— Vous vous moquez ! C'est impossible.

— Quoi d'impossible à notre époque ! C'était hier, deux ans à peine, en septembre 1792, dix mille diamants. Une paille ! Ils étaient entreposés au garde meuble, place Louis XV, là où se trouve maintenant la guillotine. Chaque lundi, le public était invité à venir les admirer derrière des vitrines.

— On touche seulement avec les yeux, opine Vidocq.

— Dans la vie, il y en a toujours qui préfèrent palper plutôt que voir de loin. Si bien qu'un beau jour, sous ces arcades, on s'est mis à en proposer des poignées pour des sommes dérisoires, ricane son compagnon.

— Et les gens ne posaient pas de questions sur leur provenance ?

— Les seuls qui n'en voulaient pas pensaient qu'il s'agissait de faux. Il y a bien eu un citoyen qui a trouvé cela louche. Il est allé dénoncer ce trafic au commissariat de police de la section du Pont-Neuf mais se fit flanquer dehors. Avec l'ennemi qui envahissait les frontières et la déclaration de la patrie en danger, la police avait d'autres chats à fouetter. Elle traquait les suspects, pas les bijoux. Pendant des semaines, on a acheté des diamants moins cher qu'un quignon de pain.

— Le crime ne paie pas ! » s'esclaffe Vidocq. Son voisin lui tape sur sa cuisse l'air enjoué.

« Pas assez, alors, par la force des choses, les voleurs ont continué. Quatre fois de suite, ils y sont retournés, se dérangeant si peu qu'ils pique-niquaient à l'intérieur du bâtiment. Autant prendre ses aises. Lorsqu'un passant déposa au poste une énorme émeraude qu'il avait ramassée sur la place, on décida d'ouvrir une enquête. Le commissaire alla au garde-

meuble tout proche, vérifia que les scellés de la porte étaient intacts et rassuré, repartit la conscience tranquille. Dix mètres plus loin, il se prit les pieds dans un filin qui traînait, accroché à une fenêtre. Les voleurs étaient tellement habitués à la tranquillité du quartier qu'ils n'avaient même pas posté de sentinelle. On les arrêta avec leur butin, un par un, à la descente de la corde.

— Le commissaire a dû avoir de l'avancement.

— Au contraire. Le ministre de l'Intérieur, Roland, refusait de croire à un simple vol. Il a fait un grand discours à la tribune de la Convention en dénonçant une conspiration. Membre de la Gironde, il accusait Danton, son adversaire montagnard, pendant que Marat dans son journal, hurlait au complot aristocratique. Personne n'a voulu entendre parler d'un banal cambriolage. Le prétexte était trop bon pour se débarrasser de ses ennemis politiques. D'ailleurs, pas de jaloux, ils ont décapité tout le monde, députés et voleurs. Seul un des brigands, Depeyron, a pu sauver sa tête en indiquant où il avait caché le plus gros diamant du monde, le « Régent ». Il est vrai qu'il valait trente millions de francs.

— Où était-il caché ? interroge avidement Vidocq.

— Sous une pierre, au fond d'un ruisselet de l'allée des Veuves. Un petit sentier qui coupe l'allée des Champs-Élysées.

— Dommage que je n'aie pas été là à ce moment », soupire Vidocq d'un air rêveur tandis que son interlocuteur, conforté dans son opinion, décide de lui faire une proposition :

« Je quitte Paris demain matin pour un périple dans le Nord, à Mons, de l'autre côté de la frontière. J'ai besoin d'un compagnon décidé. Voulez-vous me tenir compagnie ? »

C'est vrai que tout arrive au Palais-Royal. Voilà peut-être mon problème résolu, songe Vidocq :

« Pourquoi moi ?

— Parce que vous êtes un joueur dans mon genre. J'aime les gens capables de tout. »

Dans sa tête, Vidocq se dit que de Mons, il lui sera facile de se rendre à Arras.

« Affaire conclue. »

Son travail ne sera pas trop pénible. Son compagnon le lui a indiqué :

« Je paierai le trajet, en échange, vous m'aidez à transporter ma marchandise. »

Vidocq qui songeait à faire la route à pied, est aussi soulagé que perplexe. C'est une chance d'être ainsi guidé et défrayé pour voyager dans une France où il n'existe aucun poteau indicateur. Il est impossible de connaître tous les chemins, à moins d'être maître des postes et de passer par les relais traditionnels de diligences. Ceux qui voyagent seuls, sauf s'ils se rendent au chef-lieu de canton, ont toutes les chances de se perdre. De plus, en raison de la chouannerie et des bandits de grands chemins, les routes sont dangereuses. C'est sûrement pour cette raison que M. Christian cherche un compagnon de route, un protecteur.

Les deux hommes se retrouvent le lendemain matin, dans une voiture particulière qui stationne porte Saint-Honoré.

Sitôt éloigné de Paris, son compagnon se coiffe différemment, change de cravate, donne une autre forme à son chapeau. En moins de dix minutes, il ne paraît plus le même homme. Il connaît la route par cœur, indique des sentiers, passe par des raccourcis, évite la grand-route. À midi, ils déjeunent dans une excellente auberge, en lisière de la forêt de Bondy. Le repas est aussi copieux que succulent, la vie est belle. Tout le monde salue M. Christian mais sous le nom de Caron et chacun lui donne le titre de médecin. Tout en se laissant gagner par une douce béatitude propice à la digestion, Vidocq demande :

« Où sont donc les bagages que je devais vous aider à porter ?

— Les voilà qui arrivent » murmure le Rentier en tétant sa pipe. Il se lève et va vers une mendicante qui reste sur le pas de la porte. Un instant plus tard, il est de retour avec deux lourdes sacoches qu'il range dans la voiture, sous le siège de Vidocq.

« Si nous avons un contrôle de gendarmerie, ces bagages sont les vôtres.

— Que contiennent-ils ?

— Votre billet de retour pour Arras », précise sèchement le docteur Caron.

Le soir, ils font halte dans une maison isolée où la tenancière discute à mi-voix avec le voyageur, dans une langue inconnue. Lorsque les deux compères se sont mis d'accord, la femme fait signe à un enfant et lui confie des paquets que le Rentier a pris dans ses bagages. Le lendemain matin, un fermier demande à l'aubergiste si le médecin est encore là. M. Caron le suit et part pour la matinée, laissant Vidocq veiller sur leurs affaires. Un travail vraiment peu fatigant. Le voyage se poursuit avec de curieuses répétitions. Alors que dans la journée, ils font halte pour déjeuner dans les meilleures hôtelleries, le soir, les deux hommes descendent dans des bouges sordides. Devant la protestation de Vidocq, son guide lui explique : « La gendarmerie vérifie les hôtels, pas les restaurants. »

À chaque étape, arrive un gamin déguenillé ou une fillette vêtue d'oripeaux à qui M. Caron confie sous le manteau, de petits paquets, sortis d'un des sacs que Vidocq transporte et ne doit pour ainsi dire pas quitter des yeux.

Une fois, il lui propose de l'accompagner. Tous deux vont dans les fermes avoisinantes où ils sont accueillis à bras ouverts. Chaque fois, on les emmène dans une étable ou dans une écurie, devant une bête malade, une fois même tout un troupeau. Après les avoir palpés avec soin, le compagnon de Vidocq psalmodie des incantations, fait de larges signes de croix, imités aussitôt par le couple de fermiers qui derrière lui, attendent le résultat de sa consultation. Il leur vend alors un modeste petit sachet à diluer dans de l'eau. Une heure plus tard invariablement, les bêtes sont remises sur pieds. L'agriculteur, le plus souvent, les invite à partager le déjeuner. Arrivé à « la goutte », à la fin du repas, le « médecin » tout en patoisant avec familiarité avec le paysan, après un clin d'œil de connivence, lui demande s'il n'a pas chez lui telle ou telle pièce de monnaie, qu'il est prêt à racheter un tiers et demi au-dessus du cours.

Après une dernière rasade, le fermier se lève et revient peu après avec un sac ou une cassette contenant des pièces qu'il étale sur la table. Caron les prend alors une à une, les examine soigneusement, en met certaines de côté et rachète les autres au

prix promis. À la fin, chacun se lève et s'en va en topant, l'air content.

Vidocq, surpris par la fréquence des demandes de consultation des paysans, finit par lui demander, en le voyant soigner tant de bêtes :

« Est-ce qu'il y a une épidémie dans la région ? »

Le « médecin » a un mince sourire et réplique :

« Je suis une sorte de vétérinaire ambulancier. Un jour, j'ai guéri tous les chevaux d'un escadron du 13^e chasseur que leur capitaine désespérait de récupérer. D'ailleurs que t'importe de savoir comment je soigne, puisque l'important pour toi est que ton sac soit chaque fois moins lourd à porter. »

Cette réflexion donne à penser au jeune homme. Tout aussi discret que son compagnon, il dérobe un des sachets et l'ouvre. Une vague odeur d'herbes broyées s'en échappe. Vidocq y reconnaît l'arôme des « médecines » dont le père Godard, le vendeur ambulancier d'élixir, se servait pour faire monter la fièvre. Il le garde au fond de sa poche, ayant compris la manœuvre. Le « vétérinaire », grâce aux enfants qui se glissent partout sans se faire remarquer, rend malades des animaux en mêlant à leur boisson un poison qu'il guérit d'autant mieux qu'il sait précisément quelle herbe combattre. Il suffit de vider un sachet dans l'abreuvoir et de passer ensuite proposer ses services.

Le soir venu alors que les deux hommes dînent, Vidocq voulant lui faire comprendre qu'il n'est pas dupe, lui demande qui lui a enseigné cette astuce. Son compagnon ne se dérobe pas :

« Ma mère. Elle voulait que je survive. Elle m'a appris le métier lorsque je n'étais qu'un enfant. C'est moi qui cueillais et pilais les herbes, avant de les mettre dans les abreuvoirs. Elle passait pour une grande guérisseuse.

— Elle doit être contente de voir que vous continuez le métier, sourit Vidocq.

— On l'a pendue l'année dernière. Elle était de Moldavie et faisait partie d'une bande de Bohémiens qui parcouraient les frontières des Carpates. Nous sommes un peu plus de cent mille là-bas, à qui on ne laisse d'autre droit que celui de respirer. Le seul métier qu'on a le droit d'exercer est celui de bourreau, cela

forme le caractère. Nos noms changent avec les pays que l'on traverse : Zigeuner en Allemagne, gypsies en Angleterre, zingari en Italie, gitanos en Espagne, romanichels là-bas, bohémiens ici. Partout, notre sort est le même. On ne nous laisse que les plus bas travaux, ceux dont personne ne veut : tondeur de chien, jeteur ou leveur de sorts, diseur de bonne aventure, ramasseur de peaux de lapin, changeur de monnaie... Son destin, ma mère le prévoyait, elle l'avait lu voici longtemps dans les lignes de sa main. Moi aussi, je connais le mien », conclut son compagnon en se levant de table pour faire sa promenade habituelle.

Chaque soir, un jeune officier fait étape à la même auberge qu'eux, le capitaine Salembier. Parfois, il est en uniforme, d'autre fois dans un élégant costume de gandin, au gilet brodé d'arabesques d'or. Les deux hommes, à des tables différentes, font toujours semblant de s'ignorer. Mais, après le repas, comme par hasard, ils sortent prendre l'air. Ils rentrent ensuite, chacun de leur côté, sans échanger le moindre mot. Tout le long du voyage, le rituel se répète.

Vidocq fait mine de ne rien avoir remarqué. D'ailleurs le système du faux vétérinaire pour gruger les paysans l'intrigue moins que les récits qu'il entend, tout le long du chemin. Dans tous les villages, les conversations ne s'occupent que des crimes des « chauffeurs ». Tous évoquent ces brigands, avec leurs visages cachés sous des foulards ou noircis à la suie. Ils pillent les fermes isolées et font griller les pieds des fermiers pour leur faire avouer où sont cachées leurs économies. Et fatalement, avec la crise du numéraire et la déperdition de l'assignat, tous ont un magot qu'ils finissent par livrer. Les bandits ne laissent derrière eux aucun survivant capable de les reconnaître et de les dénoncer.

Le maquignon chez qui Vidocq et son compagnon bivouaquent, après avoir encore une fois guéri « magiquement » le bétail : le père Duconnier raconte leur dernière ruse pour s'introduire en force dans la ferme Dardel :

« Ils ont obtenu une pièce administrative dont ils ont habilement gratté le texte mais gardé le cachet officiel et la signature du maire. Une fois ce dernier en voyage, ils sont venus

trouver son adjoint qui n'y a vu que du feu, ayant reconnu la signature. Ils avaient écrit à la place : "des chauffeurs vont essayer de forcer la porte de la ferme Dardel. Nous envoyons une escouade de la milice pour la protéger. Vous leur prêterez des uniformes et les guiderez au domicile du fermier pour qu'ils puissent arrêter ces brigands." L'adjoint s'empresse d'obéir et les présente au paysan. Ils sont accueillis et fêtés comme des sauveurs. Leur chef, censé être le sergent, pose toutes les questions nécessaires : "Combien avez-vous de monde capable de se battre et comment sont-ils armés ? Confiez-nous tous vos fusils, pour que nous les ayons sous la main. Nous allons vérifier leur fonctionnement.

Pendant que vos valets et vos fils prennent du repos, nous veillerons."

À minuit, le "sergent" fait semblant d'avoir entendu quelque chose : "Debout et placez-vous de façon qu'il n'en échappe aucun", ordonne-t-il. Les bandits se lèvent et se postent à toutes les ouvertures. Le fermier, croyant qu'ils vont effectuer une sortie, s'offre à les éclairer avec sa lanterne dans la nuit pour qu'ils voient mieux les brigands. "Ça ne sera pas nécessaire, c'est nous les chauffeurs", ricane le chef, tirant son pistolet et faisant feu à bout portant. Ils ont torturé toute la famille pour leur faire avouer où était caché leur argent, en vain naturellement » raconte-t-il d'une voix tremblante en s'essuyant du revers de sa manche les larmes qui roulent sur ses joues.

« Pourquoi naturellement ? le coupe le compagnon de Vidocq.

— Parce qu'ils n'avaient plus rien. Le père Dardel m'avait confié tout son argent, 22 000 livres en pièces d'or contre un papier signé pour que je le remette à son notaire à Louvain. C'était pour la dot de ses filles Sylvie et Martine qui ont été tuées avec les autres », sanglote le vieux Duconnier.

Contrairement aux habitudes des autres jours, Caron ordonne à Vidocq de partir seul passer la nuit dans une auberge de la ville où il le rejoindra le lendemain et part seul dans la campagne. Intrigué, Vidocq le suit de loin. Il le voit se diriger vers un campement de gitans. Il rejoint près d'un feu de bois des

hommes qui le saluent ou l'embrassent. Des parents de sa mère, songe Vidocq. Quelques kilomètres plus loin, il s'installe dans la salle commune d'une hôtellerie où il écoute discuter les voyageurs. La conversation générale court sur les chauffeurs. Ces impitoyables tortionnaires qui savent toujours quelle ferme a de l'argent. Car ces brigands ont toujours l'air de connaître les lieux. Il doit bien y avoir quelqu'un qui les informe. Chacun de donner un exemple, de supposer des complicités, pire des diableries...

Ils n'ont même pas tenté d'ouvrir la porte charretière de la ferme Buffet qui était capable de résister à tous les efforts. Ils ont poussé un volet situé à l'arrière d'un bâtiment, sont passés dans le grenier et de là descendus au cœur de la maison et massacré toute la famille. On n'a retrouvé personne de vivant, même les chiens ont été égorgés.

Cette bande agit jusqu'en plein jour avec une audace incroyable.

Devant les « clameurs » de la population exigeant des mesures, de crainte d'une sédition, une dizaine de gendarmes ont été envoyés à la rescousse, près de Malines. Les « chauffeurs » les attendaient.

Ils les ont dépouillés de leur uniforme puis sont entrés baïonnettes à la bretelle jusqu'à la maison du procureur :

« Ouvrez au nom de la loi ! Nous avons appris que vous abritez des complices des chauffeurs. Je ne repartirai pas avant d'avoir tout fouillé. »

Le procureur a beau protester contre cette perquisition, avancer ses titres, rien n'y a fait. Tous se sont rués dans les appartements du magistrat, mettant tout sens dessus dessous, forçant les serrures, ouvrant les armoires.

Enfin, quand tout fut ravagé, ils annoncent au juge qu'ils reviendront bientôt. On s'est aperçu ensuite qu'ils étaient partis avec l'argenterie et les assignats. Ça n'a été que lorsqu'on a retrouvé les corps dépouillés des gendarmes que l'on a compris. Le juge était tellement furieux que si les gendarmes n'avaient pas tous été tués, il les aurait envoyés à la guillotine. »

Un autre voyageur intervient en baissant la voix :

« Et l'histoire du manchot ? Une nuit qu'ils cherchaient à s'introduire dans une ferme, un des bandits passa sa main dans une ouverture du volet pour ouvrir ce dernier, et sa main se trouva prise dans un piège. En effet, les habitants guettaient et avaient tendu ce piège. Ils n'osaient faire une sortie contre cette dangereuse bande, mais ils savaient que dès le jour venu, les brigands s'évaporerait. Ils en tenaient un, ils ne le lâcheraient pas. Il parlerait aux gendarmes et permettrait de se saisir de tous les autres.

Cette idée, les autres « chauffeurs » l'avaient également. Le prisonnier comprenait qu'avec la levée du jour, ils ne le laisseraient pas vivant derrière eux. Alors, de la main droite il attrape son couteau et se scie le poignet à l'articulation. Comme les renards, prisonniers d'un piège et qui se rongent la patte pour se libérer. »

Le conteur termine son récit en frissonnant devant les assistants muets de terreur. Le lendemain, de bon matin, les cris des marchands, montant leur étal sur la grand-place, réveillent Vidocq.

Il prête l'oreille à une plainte que chante un mendiant en s'accompagnant de sa vielle :

*« Approchez tous, chère assistance
Pour entendre le noir récit
D'un forfait récemment commis
Pour une effroyable vengeance
Dans notre pays les chauffeurs
Violent les femmes et tuent les hommes. »*

Le brouhaha habituel du marché cesse soudain, remplacé par des cris aigus et des gémissements. Vidocq, guidé par la foule s'arrête près d'une servante, toute tremblante, entourée de commères alarmées qui parlent et pleurent en se signant, qui raconte :

« La ferme Duconnier s'est fait piller cette nuit. Il paraît que le maître a eu les pieds grillés jusqu'à ce qu'ils ne soient plus que deux morceaux de charbon. Ils l'ont traité de dur à cuire, disant qu'ils ne le lâcheraient qu'éteint. Ils l'ont laissé pour mort

et ont tout pillé. Sa femme a été jetée dans le puits. Ces monstres savaient toujours combien il y avait d'argent. Ils réclamaient 22 000 livres. Ils l'ont forcé à tout leur donner. C'est un vrai miracle que torturé et tout ensanglanté comme il l'était, il ne soit pas mort de suite.

— A-t-il dit ce qu'il avait vu ? A-t-il reconnu quelqu'un ? Les questions fusent de tous les côtés et la servante ne sait plus à quoi répondre.

— Il a dit qu'ils étaient tous masqués et avaient le visage passé au noir, leur chef avait aussi la face noircie et portait un beau gilet avec des dessins dorés dessus. Il paraît que dans les pires menaces, il restait toujours bien poli. Ce monstre est un monsieur. Le père Duconnier est mort après avoir dit ça aux gendarmes », rapporte d'une voix chevrotante, la servante pleurant à chaudes larmes, la tête dans son tablier.

Pendant que chacun colporte la nouvelle, Vidocq revoit les brandebourgs dorés du gilet du capitaine Salembier. Il comprend maintenant pourquoi son compagnon de voyage voulait avec lui « quelqu'un capable de tout ». Mieux vaut partir d'ici et vite. Plus question de retourner à Arras où le bohémien pourrait le retrouver. Il faut à tout prix s'éloigner. Le sac de poudre d'herbes gardé au fond de sa poche, le brûle soudain. Il le jette à terre et retourne au cabaret. Il se heurte presque à un jeune rouquin qui en sort. Un des tricheurs du Café turc de Bruxelles. « Rémiat ! » Sans lui laisser le temps de réagir, Vidocq l'empoigne et lui entourant les épaules de son bras comme s'il s'agissait des retrouvailles avec son meilleur ami, l'invite à vider un pichet. Impossible d'échapper à la poigne puissante de l'hercule qui l'enserme avec jovialité. Tandis que les deux hommes boivent leur bock, Vidocq lui demande l'air de ne pas y toucher, s'il a déjà emprunté les routes de la région : « Mon père était cocher, je connais les chemins comme ma poche. »

Parfait, il fera un excellent guide. Reste à l'en convaincre. Vidocq détourne la conversation sur les tziganes qui campent dans le pays. L'autre hausse les épaules : « Ils s'abattent partout comme la grêle. C'est voleur et compagnie.

— Chauffeurs..., hasarde Vidocq.

— Non, indicateurs tout au plus, contre une part de gâteau mais, ils n'ont pas intérêt à le dire », conclut le rouquin en passant son index sur la gorge comme pour la trancher.

Son analyse recoupant celle de Vidocq, la conclusion reste le départ, le plus rapide possible. Rémiat a aussi hâte de quitter la région mais pour aller à Paris. Vidocq pour profiter d'un guide gratuit, capable de le mener à bon port, lui glisse qu'une importante somme d'argent l'attend à Lille. Aussitôt, son ancien ami se déclare si heureux de l'avoir revu, qu'il lui propose de l'accompagner. Il n'y met qu'une condition, faire une petite partie de cartes, à leur arrivée.

« Tope là » sourit Vidocq, pas dupe. L'important aujourd'hui est de quitter le dangereux voisinage du bohémien, indicateur plus que probable du chef des chauffeurs, le capitaine Salembier. Appâté par la perspective de nouveaux gains, le rouquin loue une petite voiture et indique la route au fur à mesure. Ils roulent toute la nuit, ne s'arrêtant que pour changer de cheval aux divers relais. Ravi de voir la précipitation avec laquelle Vidocq conduit, le jeune joueur se voit déjà en train de lui gagner son argent aux cartes. Au matin lorsqu'ils aperçoivent les clochers de Lille, il se croit bientôt riche. Il déchant vite. Vidocq n'est pas homme à tomber deux fois dans le même piège. Sitôt arrivé, il ne lui offre qu'une tournée de bière en remerciement du voyage.

Son épée sous le bras, il se présente dans une salle d'armes. Après une brève démonstration, il est engagé. Son enseignement lui permet de vivre à sa guise, entre les petits bals et les cabarets.

Il fait la connaissance d'une « merveilleuse » à la dernière mode, Francine dont il tombe éperdument amoureux. Elle est coquette, élégante et toujours prête à le suivre où qu'il aille. À vingt ans, il a trouvé le grand amour, à tel point qu'il croit la voir toujours et partout. Ce n'est pas une hallucination, c'est bien elle qui danse et roucoule au bras d'un officier ! Vidocq bondit sur le danseur qu'il roue de coups. Les autres couples s'enfuient en hurlant de peur tandis que la maréchaussée, appelée à la

rescousse, l'arrête. Vidocq fou de rage se débat et assomme deux ou trois argousins avant d'être enfin maîtrisé.

Le lendemain devant le juge, son cas ne s'arrange pas. Considérant autant les plaies et bosses des gendarmes que la plainte de l'officier, il le condamne à trois mois de prison pour voies de fait dans la prison des Bons-Fils, ainsi nommée parce qu'elle servait avant la révolution à enfermer, grâce aux lettres de cachet, les fils de famille qui avaient fauté.

En messidor an III (juin 1794) les arrestations sont si nombreuses qu'on entasse pêle-mêle tous les détenus, hommes, femmes, vieillards, assassins ou suspects, voleurs, filles de joie. La seule distraction est l'arrivée des nouveaux.

Dans la grande salle, l'arrivant est interpellé et prié de raconter son histoire. Les habitués lui prédisent l'avenir :

« T'as volé une poule, t'auras trente ans. Prêtre réfractaire, oh c'est grave, demain t'éternueras dans l'sac. »

Les gardiens poussent un couple ; la jeune femme menottée se débat avec fureur. Elle s'appelle Sophie Delahaye et raconte son histoire avec un brin de vantardise au fond des yeux :

« J'suis d'Barbezieux, j'dansais souvent avec un ouvrier-menuisier, Rossignol. À force de danser j'me suis aperçue que j'étais enceinte mais lui était déjà parti ailleurs. Huit mois plus tard, j'apprends qu'il est à Rouen. J'y vais. J'accouche en route. Arrivée, j'monte à sa chambre et lui montre l'enfant. M'en fous qu'y m'répond. Ça m'a fait un nuage rouge devant les yeux. J'prends un couteau, j'poignarde le bébé et hurle au secours, à l'assassin ! On l'a arrêté et guillotiné j'étais bien contente. Hélas ça m'a rendu bavarde. C'est pourquoi j'suis là.

— Et toi, demande-t-on à son compagnon.

— Ça r'monte à plus loin, d'avant la Révolution. Mes parents m'battaient toujours pour m'corriger et j'ne savais comment m'en venger. Dans mon village, à Figeac, on avait volé le ciboire et tout l'fourbi de l'église. Les gendarmes avaient beau chercher, rien à faire. On a promis une prime de cinquante écus à qui lui livrerait les voleurs. Ça donnait envie mais j'allais quand même pas m'livrer moi-même. N'importe, cette prime c'était bien tentant. À la fin, j'y tenais plus. J'ai demandé les cinquante écus et donné ma cachette dans la maison. Deux jours plus tard,

j'étais orphelin et débarrassé de mes parents. Mais à la fin des fins, ça s'est su. »

Ce genre de confessions écoëure Vidocq mais parfois, en écoutant certains misérables, il a les larmes aux yeux et voudrait les aider.

La veille, deux hommes sont entrés, enchaînés l'un à l'autre, dont le second pleurait sans arrêt à gros hoquets.

« Moi c'est pour évasion. J'suis d'ici. Avant la Révolution, mes parents ont été nous placer mon frère et moi, chez un fermier de Bayeux. Il y avait de l'argent à gagner. Un jour que j'labourais près d'une garenne seigneuriale, un beau lapin passe entre mon frère et moi. Pan ! j'l'abas et j'le cache. Mais on avait été vus et dénoncés. Le seigneur nous a fait condamner au fouet et la marque. J'me suis ensauvé du bagne de Brest mais j'ai été repris. »

Du second, Sébastien Boitel qui pleure du matin au soir, on finit par tout savoir. Ce laboureur pendant la disette, a dérobé pour nourrir sa femme et ses enfants un boisseau de grain, pas même du blé. En pleine terreur, il est condamné au bagne à perpétuité. Sa famille n'a plus personne pour la protéger et la nourrir. Plusieurs habitants de sa commune, Annoulin, ont écrit des pétitions demandant une commutation de peine. Personne n'a pris la peine de leur répondre.

Être enfermé avec de tels voisins de paille rend Vidocq morose et Francine, bourrelée de remords. Toujours aussi amoureuse de son bel amant de vingt ans, elle convainc les gendarmes puis l'officier rossé, de retirer leurs plaintes. Huit jours après il n'y a plus aucun motif de le maintenir en prison. Mais le juge est en voyage. Impossible de faire annuler le jugement en son absence. En attendant son retour, Francine offre ses économies à Vidocq pour qu'il loue une cellule privée, l'œil de bœuf. C'est un privilège que lui envie les autres prisonniers. Vidocq en profite pour y inviter Francine qui passe tous ses après-midi dans ses bras. Mais le soir venu, rien à faire, le règlement c'est le règlement. Elle doit rentrer chez elle et son amant rester sous les verrous.

Parfois, Vidocq pour tromper son ennui, invite certains de ses compagnons dans sa cellule à partager les provisions et les petits plats que Francine lui fait porter et à terminer la soirée en jouant.

Tout en continuant leur partie de cartes avec deux anciens faux officiers, Grouard et Herbaux qui avaient connu Vidocq au temps de l'armée roulante, les trois hommes évoquent le cas du prisonnier qui pleure toujours.

Émus par sa situation, ils mettent au point un plan. Pourquoi ne pas utiliser les armes dont l'administration se sert pour écraser les gens, la paperasse.

Les deux anciens faussaires de l'armée roulante n'ont aucun problème pour rédiger un mémoire d'élargissement. Mais comment réaliser ce délicat travail dans cette salle commune, au milieu du brouhaha et des disputes incessantes des détenus. Vidocq met sa cellule à la disposition des deux ingénieurs faussaires, deux heures par jour : « Pour la bonne cause. » Le reste du temps il la récupère et s'isole avec Francine. Huit jours plus tard, un ordre de libération arrive pour Boitel. Tout semble en règle. Le concierge le félicite et Boitel quitte la prison, sans même dire au revoir aux autres détenus.

« Quel ingrat ! Cela ne lui portera pas chance ! », se plaignent les deux anciens de l'armée roulante.

De fait, dix jours plus tard, il est ramené par les gendarmes qui l'ont trouvé tout bonnement chez lui, auprès de sa famille. Devant le juge, il dénonce sans se faire prier, Grouard, Herbaux et Vidocq.

Tout cela devient bien trop sérieux. Vidocq et Francine passent en revue les moyens les plus rapides de sortir : « Je n'en peux plus d'être ici, j'étouffe ! » Pourquoi pas une évasion. Tous les gardiens connaissent Francine et lui adressent des plaisanteries chaque fois qu'elle vient rendre visite à son amant.

« Écoute-moi bien, chaque semaine un officier passe visiter la prison. Personne ne le regarde vraiment, l'uniforme suffit. Tu vas m'en apporter un et je partirai, à leurs yeux et à leurs barbes. Ils n'y verront rien.

— Mais c'est impossible, tout le monde te reconnaîtra.

— J'ai appris à me grimer au cirque, cela va enfin me servir. Je serai méconnaissable, soit tranquille. La dernière visite remonte à dix jours, il faut donc être prêt avant celle de la semaine prochaine. Agissons pour le 30 décembre. C'est la fin de l'année, tous les gardiens auront la tête ailleurs et ne regarderont pas sous le nez le haut personnage dont je vais prendre la place. » Vidocq se frotte les mains et éclate de rire à la pensée de cette farce.

« Mais comment te le faire passer ? Un costume, c'est volumineux, trop difficile à dissimuler, on va me repérer.

— Passe-le en plusieurs fois. Un peu tous les jours. Tu as un manchon. Sers t'en. C'est quoi un uniforme : une veste, un pantalon, un chapeau avec un plumet. Surtout n'oublie pas l'écharpe tricolore. Tu as bien ça dans ta garde-robe. Et pense à ton maquillage. Ça c'est la grande idée ! »

Visite le matin, visite le soir. Francine n'arrête pas de faire des allers et retours à la prison, sous l'œil goguenard des gardiens. Deux jours plus tard, le 30 décembre 1795, on signale qu'un officier-inspecteur en grande tenue parcourt les salles à grands pas. Il parle fort, donne des ordres, réclame le silence et le chef gardien. Les prisonniers, l'œil inquiet se regroupent au fond de la salle tandis que les gardiens s'alignent dans le couloir. Faisant mettre tout le monde au garde-à-vous, l'inspecteur passe les soldats en revue, tout en caressant sa moustache. Le visage buriné, les cheveux blanchis par l'âge, il n'a pas l'air commode. Il exige de la tenue, redresse un shako, désigne un revers de veste mal boutonné, un ceinturon non ciré. Enfin, il serre la main du responsable et s'en va au soulagement général, salué par toute la garde, impeccablement au garde-à-vous.

L'officier-inspecteur a vraiment de l'allure et quelle poigne !

III

La chaîne

Si l'évasion de Vidocq fait rire tous les chenapans de la ville, les juges sont beaucoup moins compréhensifs. Ils veulent faire un exemple, avoir la peau de ce voyou charmeur qui fait d'eux, la risée de la ville. Négligeant le fait qu'il n'y a plus de motif de le maintenir en détention en raison du retrait des plaintes, ils l'inculpent d'abord d'usurpation d'identité puis d'évasion.

Pire, les absents ayant toujours tort, les deux faussaires, lors de leur procès au sujet de l'évasion de Sébastien Boitel, le chargent à fond. Vidocq seul a tout combiné. Les juges opinent.

Alors qu'il n'avait plus que dix jours de cellule à subir, le voilà accusé de faux en écriture publique. Il passe ainsi du délit au crime.

On le condamne le 7 nivôse an V (27 décembre 1796), à huit ans de bagne. Inconscient, à l'abri, au domicile de sa maîtresse, il ne sait pas que sa vie vient de basculer dans le drame.

« Je vais devenir fou si je reste ici. Si c'était pour rester enfermé toute la journée, autant être en prison », lance Vidocq à Francine, furieuse et qui cherche à le retenir. Il sort en claquant la porte et déambule dans les ruelles, respirant l'air frais avec délectation. Entré dans la première taverne venue, à peine le temps de commander un bock qu'une lourde main s'abat sur son épaule.

« Alors mon gars, on s'est bien foutu du monde hein ? À cause de toi, les gardiens ont eu huit jours de mise à pied. Ça je peux t'assurer qu'on va te le faire payer. »

Le sergent Écrémoise s'empresse de lui mettre les menottes. Vidocq souriant, beau joueur, se lève, prêt à suivre l'argousin. Arrivé près de la porte, il prend sur la table une salière et jette

tout le contenu dans l'œil du gardien, avant de le repousser violemment. Trop tard pour réagir. Un hurlement, un bruit de galopade qui s'éloigne et Vidocq s'élance à toute vitesse dans les ruelles étroites jusqu'à ce qu'il sème ses poursuivants.

De retour chez Francine, il se jette sur le lit, soufflant et pouffant de rire :

« Tu te rends compte, sans cette salière j'étais cuit. » Et il rit à perdre haleine. Inutile de chercher à raisonner cette tête folle, Francine comprend que les mises en garde ne serviront à rien. La seule solution, quitter la France. Pourquoi ne pas s'installer en Belgique et s'y faire tous les deux, une nouvelle vie. À la fin de la semaine, elle met en vente ses meubles et ses vêtements. C'est réglé, elle n'est plus chez elle, ayant tout cédé, même son bail, à une amie couturière. Pour sa dernière journée, elle l'invite à déjeuner.

Chargé de préparer le repas, Vidocq entend frapper. Sans méfiance, il ouvre et se trouve nez à nez avec le commissaire Jacquard qui considère ce jeune homme vêtu d'un tablier blanc, un torchon encore à la main :

« Francine Longuet habite bien cet appartement ? Je viens arrêter Vidocq. »

Jetant son torchon sur l'épaule, Vidocq, en valet stylé, se met sur le côté et ouvre la porte toute grande :

« Entrez, monsieur le commissaire, je suis seul, mais voyez, Vidocq ne va pas tarder, son couvert est mis.

— Parfait je vais pouvoir l'arrêter sans problème, constate le policier.

— Êtes-vous sûr de pouvoir en venir à bout, tout seul car il est armé jusqu'aux dents, l'informe Vidocq.

— Jeune homme, je ne crains rien, j'ai quatre hommes dans l'escalier.

— Si Vidocq les voit, il ne montera jamais.

— Ma foi, vous avez raison, mais où les cacher ?

— Dans ce cabinet. Restez-y, je vous préviendrai dès qu'il arrivera. »

Vidocq désigne une petite pièce sans fenêtre dans laquelle Jacquard et ses hommes s'engouffrent aussitôt. Le jeune

homme ferme alors la porte derrière eux et ajoutant un vigoureux tour de clef, leur crie :

« Vous vouliez arrêter Vidocq ? Maintenant, c'est vous qui êtes ses prisonniers ! »

Ramassant prestement les aliments et les bouteilles, il range le tout dans un panier et se rend chez la couturière de Francine. Les deux femmes sont encore dans la boutique. En un tour de main, Vidocq enlève le bec de canne, tire des rideaux et dresse la table au centre de la pièce. Une fois tout le monde assis, il leur raconte, riant aux éclats entre deux bouchées, comment il a mis « les oiseaux en cage ». L'émotion creuse, c'est bien connu et vidant les verres et les assiettes, il rend peu à peu leur gaieté aux deux femmes, d'abord affolées.

Au début de l'après-midi, Vidocq, la casquette sur l'œil, sort pour laisser place aux clientes. Impossible de retourner se cacher avant ce soir. En attendant, il marche dans les ruelles peu fréquentées et reconnaît une mince silhouette. « Éliisa ! ». C'est bien elle. La montreuse de marionnettes se jette à son cou :

« Mon mari est à Bruxelles, il rentrera après-demain. Oh dis, tu te souviens... »

Comment oublier un premier amour. Disponible et accueillante, Éliisa lui propose de prolonger leurs retrouvailles dans sa chambre. Quelle meilleure cachette en attendant le soir. Elle est si séduisante. Pour mieux lui plaire, elle vide presque son flacon de parfum sur ses cheveux. Vidocq plonge avec délice dans cette chevelure odorante et oublie l'heure du rendez-vous avec Francine.

Tôt le matin, il retourne à la boutique de la couturière et raconte d'une voix essoufflée que serré de près par la police, il n'a eu que le temps de se réfugier dans une maison dont il n'a pu sortir qu'à l'instant.

« Quelle peur tu nous as faite ! » Francine se jette dans ses bras, sursaute et le repousse horrifiée : « Qu'est-ce que c'est que cette odeur ? Du parfum. Une femme. Avoue ! »

C'est en vain que Vidocq proteste de sa bonne foi. Francine en amoureuse intuitive ne lui pardonne pas sa trahison et le met

dehors, hurlant de rage. Furieux après lui, Vidocq marche à grands pas, guettant le passage de la couturière de Francine. C'est sa meilleure amie, elle saura la convaincre de me revoir. Car sans son aide, il est coincé. Adieu passeport et papiers. Impossible, sans argent, de quitter la ville pour Bruxelles. Sachant que tous les matins, elle part chercher son lait, Vidocq guette la couturière, plaide sa cause et lui demande d'intervenir. Glaciale, l'amie de Francine se détourne, cherche à s'écarter puis se décide.

« Attendez dans la petite pièce du fond, je vais vous l'envoyer. »

Quelle punaise, songe Vidocq en attendant Francine. Impatient, il marche de long en large, heurtant du pied les sacs et les cordes entassés dans un coin. Comme le temps paraît long. Enfin il entend un pas léger dans l'escalier. On frappe. Vidocq ouvre à la volée.

Jacquard, en signe de retrouvailles, lui passe les menottes. Attaché, garrotté, amené au cabinet du juge, on le débarrasse de ses liens. Enchaîné à un autre prisonnier qui attend affalé sur un banc, on les confie à la surveillance de deux gardiens. Des avocats vont et viennent, discutent avec leurs clients. Le temps passe sans que le juge le convoque. Les gendarmes, las de faire les cent pas, s'isolent près d'une fenêtre et discutent. Vidocq saisit sa chance. D'un geste vif, il s'empare d'un manteau, s'en recouvre prestement et forçant son voisin de chaîne à se mettre debout, il le pousse rudement devant lui, comme s'il ramenait un condamné jusqu'à la prison. Personne ne fait attention à eux. Ils sortent sans être inquiétés.

Cette fois-ci, Francine se laisse attendrir. Oubliant sa jalousie, elle l'aide à se délivrer de ses liens, au dépit de son amie couturière qui lui reproche les risques qu'elle encourt. Francine hausse les épaules et confie un passeport à Vidocq. Celui d'un de ses cousins, cultivateur dans la région. « Il faudra le lui renvoyer par la poste car c'est un vrai. »

Le lendemain, chacun emprunte une porte différente, pour se rejoindre dans une auberge à une demi-lieue à la sortie de Lille. Grimé avec soin, Vidocq, vêtu d'une large blouse bleue de

paysan présente son passeport crasseux et sort sans être remarqué. C'est jour de foire et les rues pullulent de campagnards, habillés comme lui. Il suit la route jusqu'à l'auberge décrite par Francine, y entre et se fait garrotter par un régiment de gendarmes.

Jacquard tient sa revanche. Enchanté de sa prise, il menace Francine d'arrestation. Il l'admoneste sévèrement pour avoir aidé un évadé. Il lui promet une lourde condamnation et en attendant la décision des juges décide de lui faire goûter à la prison des femmes. Vidocq n'a droit à aucun discours, on l'enferme dans la forteresse.

Sa capture est une vraie victoire et les gendarmes plastronnent, fiers de leur exploit. Pour éviter de perdre leur gibier, on l'enchaîne au fond d'un cachot. Le poignet droit attaché à la cheville gauche, le gauche à la cheville droite. Un vrai supplice. Ainsi saucissonné, ils le quittent en lui souhaitant ironiquement « bon repos ».

Se souvenant des leçons d'acrobatie durement apprises dans sa jeunesse, Vidocq contrôle d'abord son souffle, calme sa respiration et essaie de retrouver la souplesse de sa main. Il n'a pas appris que la double pirouette arrière mais aussi à tordre chacun de ses doigts, dans sa démonstration d'homme sauvage. C'est le moment d'utiliser ses talents, pour gagner au moins sa liberté de mouvement. Ce vif argent, après plus d'une heure d'effort parvient à extirper le plus difficile, son pouce. Il soupire profondément sachant que les autres doigts vont suivre. Bientôt il libère une main de ses fers. Celle-ci dégagée, il défait ses autres liens. Les muscles de son épaule sont douloureux, tétanisés par la torsion que Vidocq leur a fait subir. Il vient quand même à bout de la serrure de la porte avec la longue pointe de la boucle de sa ceinture. Se massant le bras, il sort et rejoint les autres condamnés qui stationnent dans la grande salle.

Assis sur une paille, ils oublient leur désœuvrement en regardant à distance, par une large brèche au fond de la salle, un groupe d'ouvriers qui chargent de grands sacs de plâtre sur leurs épaules. Des prisonniers s'étaient évadés la veille et

avaient creusé ce passage, que des maçons, convoqués à la hâte, s'efforcent de combler.

Ils portent presque tous le costume de leur profession, une grande blouse blanche.

Personne ne tourne la tête vers Vidocq. En un tour de main, il fait sortir sa chemise de son pantalon pour la laisser recouvrir ses genoux et grattant le sol de sa main, s'empresse de recouvrir ses cheveux d'une épaisse couche de poussière. Fendant le groupe de détenus qui ne le connaissent pas, il s'encastre dans l'ouverture pratiquée dans le mur et appelle un manœuvre :

« C'est pas possible que des hommes aient pu sortir par ce trou. Regarde, j'ai fait le tour pour voir et je passe pas.

— C'est ça, traite-nous de menteurs. Pissequ'on t'dis que c'est par là qu'y se sont ensauvés.

— Im-po-ssible », martèle Vidocq. Vexés ils lui font une démonstration.

« Tiens, donne ta main. Tu vas y passer et tout habillé encore. » Ils tirent et hop, voilà Vidocq du bon côté de la muraille.

Se frottant toujours son bras endolori, il soupire :

« Bon c'est pas tout ça, faut que j'remonte mon sac de plâtre. »

L'oiseau s'est envolé.

Toujours déguisé en plâtrier, Vidocq se cache dans l'appentis derrière la loge de la couturière. Il se sent en sécurité. Personne ne peut imaginer qu'il se réfugie dans le lieu même où il a été arrêté. Il y récupère sa veste, déposée dans un coin. Un peu d'argent, sa montre. C'est toujours ça. Jusqu'à la nuit tombée, Vidocq y reste tapi, sans faire le moindre bruit. Lorsque tout le monde dort, il sort et se dirige vers les remparts. Toutes les portes sont fermées et gardées. On ne peut quitter la ville que par un étroit guichet, où des agents de police vérifient toutes les identités. Seule solution, les remparts qui en raison de leur hauteur ne sont pas surveillés.

À dix heures du soir, Vidocq attache la corde trouvée dans sa cachette, à un arbre près du bastion Notre-Dame. Il se laisse glisser doucement. Mais le poids de son corps l'entraîne trop

vite. Il essaie de freiner avec ses mains pour ralentir mais l'effort fourni le matin pour se libérer de ses liens a été trop violent pour son bras, les muscles ne répondent plus. Le frottement de la corde devient brûlure. Il lâche prise et chute lourdement à dix mètres du sol.

Dans le noir, il est incapable d'évaluer la distance et de se recevoir correctement. Par chance, le fond est couvert de boue. Vidocq veut se relever mais sa cheville lui fait pousser un cri de douleur. Impossible de se tenir debout. Il traverse, moitié boitant, moitié rampant la largeur du fossé. L'escalade est un véritable calvaire. Pendant plus d'une heure, Vidocq s'agrippe aux pierres et gravit le mur à la seule force du poignet. Parvenu au bord de la route, il s'effondre, épuisé.

Immobilisé, impuissant, il regarde avec désespoir le soleil apparaître. Il a lutté toute la nuit pour rien. Dès que le jour sera levé, il sera repris...

Un bruit de roue lui fait tourner la tête. Un maraîcher s'avance vers lui, poussant une brouette pleine de légumes. Arrivé à sa hauteur, Vidocq lui demande de l'aider. Prenant un écu dans la bourse qui était restée dans sa veste, il les propose à l'homme pour qu'il le charge sur sa brouette jusqu'au village voisin.

« Ça va abîmer mes légumes.

— Je vous les achète tous. »

Un autre écu le décide et les voilà repartis en sens inverse, Vidocq est confortablement assis sur un matelas de choux. Arrivé chez lui, l'homme appelle sa femme, tous deux transportent le blessé sur leur lit et le massent avec du vinaigre. Remarquant les regards étonnés de la femme sur ses vêtements déchirés et couverts de boue, Vidocq leur avoue qu'il transportait du tabac de contrebande lorsque des douaniers l'ont poursuivi. Si ses complices ont pu s'enfuir, lui est tombé dans le fossé d'où il venait de s'extraire lorsque par bonheur, son mari est passé. Le couple rassuré lui sourit alors.

Car comme tous les Français de cette époque, ils souffrent de l'inflation et détestent les douaniers. Depuis quatre ans que le gouvernement a interdit l'entrée des marchandises anglaises, la

contrebande a pris des dimensions importantes dans les régions frontalières. Chacun connaît un contrebandier ou cherche à en rencontrer pour obtenir des produits interdits, comme le savon, le charbon ou les étoffes.

Sur-le-champ, Vidocq s'invente un passé de passeur de tabac pour éviter les questions gênantes. Le temps que sa cheville se remette, il reste à l'abri chez les paysans et réfléchit à l'avenir. Pourquoi ne pas transformer un mensonge en vérité. Pour cela, il faut passer en Hollande mais pas sans argent. Au bout de quinze jours, confiant dans la sincérité de ses hôtes, il confie au mari, lorsqu'il retourne au marché de Lille vendre ses choux, un petit mot à remettre à Francine :

« Cette femme sert d'intermédiaire à ma bande, elle est peut-être surveillée. Il ne faut le lui remettre que lorsqu'elle est seule. Se méfier surtout d'une autre femme, une couturière qui est souvent avec elle. »

Le soir le paysan lui remet cent vingt francs or de la part de Francine. Le lendemain matin, après les avoir remerciés, Vidocq part pour Ostende.

La pêche aux renseignements commence dans un estaminet. Discret, généreux, Vidocq offre de petits verres de genièvre et discute avec le patron auquel il explique ses intentions.

Après plusieurs jours d'attente, il obtient enfin un nom et une adresse : Peters, la maison de la Mouette. Un oiseau cloué par les ailes sur la porte fait figure d'enseigne et Vidocq, muni du mot de passe : « gare aux requins » est admis à faire partie de la troupe.

À sa surprise, aucun Anglais ne figure dans le groupe mais des Russes, des Danois, des Suédois, des Portugais et bien sûr un fort contingent de Hollandais. Bientôt les hommes sympathisent. À force de vivre en bande, ils prennent même des habitudes communes et arborent des signes distinctifs. C'est ainsi que Vidocq, comme les autres, se fait percer les oreilles et porte désormais des anneaux.

Les contrebandiers habitent ensemble, dans une sorte d'entrepôt, attenant à la maison de Peters et bourré à craquer de marchandises. D'énormes chiens terre-neuve patrouillent autour, interdisant à quiconque de s'en approcher. Au-dessus

des caisses et des ballots, des hamacs suspendus s'entrecroisent comme dans le dortoir d'un navire, les hommes s'y reposent entre chaque expédition.

Chaque fois qu'une bonne affaire se présente, Peters arrive frappant la porte de sa crosse :

« Branle-bas de combat ! Vous dormirez un autre jour. On signale L'écureuil pour la marée de minuit. Faut y aller pour voir ce qu'il a dans le ventre, de la mousseline ou du tabac. Allez, vite les marsouins. »

Dormant tout habillé, en un clin d'œil, tout le monde est à terre. Chacun se précipite vers la malle où sont entreposées les armes. Une carabine ou des pistolets, coutelas, haches d'abordage, toutes les armes sont sous clef pour éviter que les disputes ne tournent au drame.

Après une rasade d'eau-de-vie, les hommes s'enfoncent dans la nuit vers les falaises. En chemin ils sont rejoints par des paysans amenant des chevaux de trait, cachés dans le creux de la paroi.

Le vent hurle, la mer se brise avec force sur les rochers, les nuits de tempête sont les plus propices aux contrebandiers car on espère que les gabelous préfèrent rester à l'abri chez eux. Pour cette même raison, les bateaux restent en haute mer, ne pouvant s'approcher de la côte. À la lueur des étoiles, on voit un brick danser sous la houle.

Peters agite une lanterne à réflecteur. Après quelques échanges lumineux du navire, le débarquement des marchandises se prépare. Divisés en trois groupes, les contrebandiers se séparent. Deux bandes enserrant la crique de façon à faire face à une éventuelle embuscade des douaniers. Chaque sentinelle est reliée à l'autre par une ficelle attachée à son bras gauche. En cas de danger, il suffit d'agiter le bras. Tous ressentent alors ce signal et tirent un coup de fusil en même temps, de façon à affoler les douaniers qui ont l'impression de se trouver face à un régiment. Au milieu, le reste de la troupe s'occupe de débarquer les marchandises. Sur un ordre de Peters, un de ses gros chiens terre-neuve s'élançe à l'eau en direction des canots qui entourent le brick, à quelques

kilomètres de la rive. On ne voit que la grosse tête du molosse qui disparaît entre les vagues. Un long moment après, on le voit resurgir, traînant dans sa gueule un grand bout de câble attaché à un bâton de liège. Peters s'en saisit, félicite son chien et ordonne aux hommes de tirer. À l'autre bout du cordage dix ou douze tonneaux bien hermétiques, flottent, attachés en chapelet. Huit fois de suite, les chiens plongent et ramènent leur prise qui est chargée sur les charrettes des paysans.

« Pas d'bal aujourd'hui, la douane est restée couchée », conclut leur chef en revenant, escorté de ses chiens.

Toutes les nuits, les passeurs sont sur la brèche. Les opérations ne sont pas toujours de tout repos. Et les douaniers se trouvent parfois face à une bande de cinquante hommes armés et bien déterminés à garder leur butin. Il arrive que n'étant pas en nombre suffisant pour résister, on leur confisque la marchandise.

Le lendemain, ils n'hésitent pas à revenir en force attaquer le poste de douane et récupérer leur bien. Cela n'est pas toujours nécessaire, la corruption achète bien des consciences, à commencer par celles des gabelous.

Bientôt, Vidocq peut rembourser Francine et envoyer de l'argent à sa mère. Il prend même des parts en s'associant aux frais car les passeurs forment de véritables sociétés. Plutôt que de dégager ses bénéfices et faire la fiesta avec les autres, il réinvestit sans arrêt son argent :

« T'es un mec gonflé. Tu ne prends même pas d'assurance ! », s'étonne Peters. Lui préférerait payer 30 % de la valeur de la marchandise en garantie, affirmant que c'était rentable :

« Ben quoi, nous revendons deux cents fois le prix d'achat. Avec ce que nous paient les marchands, pris à la gorge par le blocus, nous sommes sûrs de faire fortune ! »

La douane reste vigilante mais en face, on s'organise. Les Anglais copient les étiquetages et les emballages en vigueur sur le territoire de la République. Les capitaines de bateaux de fret ont pris l'habitude d'avoir deux sortes de papiers à présenter en

cas de contrôle en mer. Les uns pour les autorités britanniques et les autres à montrer aux Français.

Une maison de Liverpool s'est même spécialisée dans la fabrication de ces faux documents, distribuant même des prospectus pour vanter la perfection de son travail dans tous les ports français.

Les affaires marchent à tel point que Vidocq essaie un autre système. Il met au point une triangulaire. Plutôt que de travailler contre de l'argent avec lequel il achète des marchandises au prix fort, il se fait payer, en échange, par des marchandises, à prix réduit. Il choisit des dentelles qu'il sait pouvoir revendre au prix fort. De cette façon, son commerce officiel reste légal et il gagne encore plus d'argent. Grâce à ce système, il repasse continuellement la frontière pour choisir sa marchandise à Alençon, ou au Puy.

Un jour, les choses tournent mal. Arrivé à Douai où il a donné rendez-vous au portefaix chargé de l'attendre avec sa marchandise, il trouve l'homme saoul et avachi. L'ivrogne lui avoue en rotant qu'il a laissé tomber quelques ballots de mousseline dans un fossé. Des milliers de livres perdues par la faute de ce poivrot ! Furieux, Vidocq le corrige à coups de poings. Ceux qui veulent s'interposer sont brutalement repoussés. Deux gendarmes qui patrouillaient dans les parages, viennent rétablir l'ordre. Arrêtés comme « tapageurs » sur la voie publique, les deux comparses sont conduits au violon. Dans le local de la gendarmerie, ils refusent de dire la raison de cette rixe. Vidocq, après avoir décliné sa nouvelle identité, le citoyen Léger s'apprête à repartir lorsqu'une voix demande derrière lui :

« Est-ce qu'il y a du gibier pour Lille ? »

Un brigadier entre dans la pièce pour regarder le registre des plaintes et admissions au moment où on pousse les deux hommes vers la porte en leur ordonnant d'être sages.

« Sacrebleu, Vidocq ! Et ben j'en connais qui vont être content de te revoir. »

Couvert de chaînes, surveillé nuit et jour, il est enfermé dans un cul de basse-fosse. Traité comme l'ours d'un zoo, il peut à peine se mouvoir pour se nourrir. Des années après il évoquera

encore ces rats qui courraient sur son visage, le mordant pendant son sommeil et lui volant sa nourriture. Lorsqu'on lui annonce qu'avec les autres condamnés de la prison, il va être transféré à Bicêtre et de là réuni à la chaîne générale en partance pour le bagne de Brest, cela lui est presque une délivrance.

Encadrée d'un peloton de cinq gendarmes à cheval et de huit dragons, l'escorte est puissamment armée. On fait monter les prisonniers dans une longue charrette, chacun ayant déjà un boulet au pied. Rivés l'un à l'autre, les quatorze bagnards arrivent à peine à marcher mais ils peuvent parler.

Vidocq finit par les convaincre de tenter une évasion. Ils se décident pour passer à l'attaque d'attendre la forêt de Compiègne. Les ombrages seront plus propices à une embuscade. L'un des prisonniers, Desfosseux, ayant dissimulé une minuscule lime, les fers sont peu à peu sciés au bout de trois jours.

À l'endroit indiqué, sur un signal, les fers tombent, les captifs sautent à terre et s'éparpillent dans les buissons. Les cavaliers chargent alors sabre au clair. Les prisonniers refusant de se rendre, ils leur tirent dessus. À la première décharge, sept corps jonchent le terrain. Armés de quelques pierres et de bâtons les autres se rendent et regagnent la charrette. Le 1^{er} prairial an V (20 mai 1797) Vidocq et ses compagnons d'infortune sont aux portes de Paris. Leur voiture entre dans un vieil hospice crasseux. Après avoir traversé plusieurs cours, on les fait descendre, près du greffe. Une fois noté leurs signalements, on les pousse dans une grande cour entourée de hauts bâtiments noirs : Desfosseux qui connaît la « maison » lui explique :

« Voici le vrai Bicêtre. Sous la construction que tu vois là, il y a des cachots de sûreté. On y enferme ceux qui sont dangereux ou condamnés à mort. Dans une de ces geôles souterraines, on a encagé un des lieutenants de Cartouche qui l'avait trahi pour obtenir une commutation de peine. Il l'a eue, il y est resté quarante-trois ans ! Pour revoir une fois le soleil, il a fait semblant d'être mort. On se méfiait tellement que lorsqu'il expira, on le laissa toute une semaine à pourrir dans ses fers avant de sortir son corps », éclate-t-il de rire.

Il lui désigne d'un geste large les autres constructions appelées cours : la grande cour, la cour des cuisines, la cour des fous, la cour des chiens, la cour des corrections et la plus sinistre, la cour des fers.

Les condamnés se précipitent sur les nouveaux arrivants comme sur une proie. Le jeune fils de famille, égaré par une première faute et encore vêtu avec une certaine élégance, est dépouillé sur place. En un tour de main, ils le dévalisent : sa montre, ses boutons de manchettes, son épingle de cravate, sans parler de sa bourse disparaissent en un clin d'œil. Ses bagues sont arrachées, bien content encore si on ne lui coupe pas les doigts quand le bijou est trop serré. Pas de temps à perdre à défaire ses boucles d'oreilles. Il se retrouve les oreilles en sang et dépouillés de tous ses habits. Pendant que les malheureux essaient de cacher leur nudité, les fripières hurlent leurs pauvres enchères aux gardiens et se disputent qui une veste, qui un pantalon. S'ils veulent se plaindre, ils sont avertis qu'on les retrouvera pendus aux barreaux des fenêtres. Pour ceux soupçonnés d'être des moutons, leur affaire est vite terminée. Assommés, « suicidés ». Aucun gardien ne se risque à intervenir.

Sa réputation l'ayant précédée, Vidocq est admis dans le dortoir de Fort-Mahon sans être molesté. Au contraire, toute une cour s'empresse autour de lui. Richard, l'un des assassins du courrier de Lyon, les frères Duhesme, riches fermiers de Bailleul, chefs d'une bande de chauffeurs associés à François Salembier, Bernard Lion qui s'était incrusté, de sa propre main, une croix et une chaîne sous la peau, Jacob Moïse et Kotcho qui pillaient les églises et vendaient à Anvers et Londres, les pierres précieuses et les bijoux que leurs complices leur procuraient. Mais si certains le courtisent, d'autres le provoquent.

Un nommé Beaumont décide de tâter ses muscles. Il défie Vidocq au dortoir. Celui-ci confiant dans sa force s'élance sur son adversaire et encaisse un formidable coup de pied au menton qui le laisse à moitié assommé. Beaumont pratiquait la « savate », sorte de sport de pugilat à mi-chemin de la boxe anglaise et du jiu-jitsu et aimait à en faire la démonstration.

Seule la puissance de récupération de Vidocq l'empêche alors d'être complètement dépouillé.

Le lendemain, coinçant Beaumont dans un cabanon, choisi pour son exigüité, Vidocq prend sa revanche, il lui casse la figure et les deux bras. Faute de place son adversaire ne peut utiliser son art. Cependant, impressionné par cette forme de combat, il contacte le « saint Georges de la savate », Jean-Baptiste Goupil qui très fier d'enseigner ce mode de combat à une des célébrités du bague, l'admet dans sa classe. En peu de temps Vidocq qui allie force et souplesse devient maître en cette forme de combat. Les forçats et les gardiens font le cercle pour admirer les lutteurs et prendre des paris. Pendant que les autres détenus se passionnent pour ce spectacle, Vidocq n'a qu'un seul et unique projet : s'enfuir.

Dès le premier soir, il songe à s'évader. Impossible de faire la chose en solitaire car quelqu'un aurait toujours donné l'alarme, ne serait-ce que pour se venger. C'est tous ou personne. Vite convaincus, les prisonniers se relaient pour creuser dans le mur du dortoir de Fort-Mahon. Le 13 octobre 1797 à deux heures du matin, la cour des fous apparaît au bout de leur tunnel. Tous les trente-quatre prisonniers s'en vont sur la pointe des pieds.

Arrivés dans la cour, chacun cherche une échelle pour sauter le mur. Ils ne trouvent qu'une longue perche. Alors qu'ils commencent à l'escalader, un léger cliquètement se fait entendre derrière eux. Un énorme dogue, réveillé dans son premier somme, sort de sa niche et gronde contre les évadés, avant de déclencher une formidable série d'aboiements. Toute la cour, tous les bâtiments en résonnent.

Les lumières s'allument, les gardiens se précipitent, les prisonniers sont cernés. L'opération a échoué.

Un mois plus tard, le 20 novembre 1797, une agitation extraordinaire bouscule le train-train de la prison. Les détenus sont gardés enfermés pendant que de violents bruits de chaîne retentissent sur le pavé. Desfosseux, en habitué, murmure : « C'est le départ. »

Des ordres hurlés s'entrecroisent et le gardien Brault, fils d'un des geôliers de Marie-Antoinette, entre dans le dortoir et leur annonce :

« Finie la vie de prince. J'embarque la marchandise. »

Pêle-mêle, les condamnés sont poussés dans la cour des fers. Ils n'auront droit de garder que quelques pièces de monnaie et un morceau de pain. Vidocq a pris ses précautions, évidé ses centimes pour y cacher dans chacun un louis d'or et dans la miche de pain, débarrassée de sa mie, dissimulé un pantalon, une chemise, un mouchoir et des chaussons.

Comme les autres, il est entièrement dévêtu et ses habits vendus sur le champ à des fripières qui sans lui accorder un regard, disputent férocement le prix avec les gardes. En moins d'une heure, cent vingt hommes sont debout dans le froid, nus comme des vers. On leur rase le crâne. Sa chevelure blonde de Viking tombe aux pieds de Vidocq. Ce n'est pas seulement une précaution sanitaire. À une époque où les hommes portent des favoris, quelqu'un de vingt-deux ans et de chauve serait vite repéré.

Après la tonte, la fouille. Les anus des prisonniers sont hâtivement sondés pour vérifier qu'ils n'y cachent ni lime ni ressort. Le troupeau grelottant est poussé jusqu'au comptoir du fourrier qui jette à chacun son uniforme de voyage, des hardes de toile à serpillière. Enfin, armés de nerfs de bœuf, les gardes-chiourmes les conduisent par groupe de trente jusqu'à « l'arête ». De longs cordons d'anneaux d'acier répandus sur les pavés. On va les ferrer avant de les conduire au bagne. Les argousins, le plus souvent des Auvergnats se chargent de surveiller l'opération et d'escorter les bagnards une fois enchaînés. Le reste du temps, entre deux voyages, ils sont porteurs d'eau ou livreurs de bois et charbons.

On accouple les détenus, par taille. On leur pose un collier de fer, « la cravate », rivé à froid par des bagnards à coup de masse. C'est un moment très délicat car le moindre faux mouvement, le plus petit sursaut, du patient ou de l'opérant, peut suffire à faire éclater le crâne comme une coquille. Ce carcan, relié à des menottes et à l'anneau qui enserre la cheville, est lui-même fixé au long ruban de fer où sont rattachés vingt-trois hommes. Le montage oblige les forçats, lorsqu'ils veulent

avancer, à bouger les mêmes membres ensemble, d'un seul mouvement. C'est « la chaîne ».

Vidocq aujourd'hui n'en est plus qu'un maillon. Avant de monter dans la « diligence », la longue charrette qui les conduit à Brest, les condamnés passent au milieu de la foule des curieux qui ont obtenu des billets de faveur pour assister au départ des bagnards. Beaucoup de jolies femmes qu'accompagnent quelques noceurs, guettent sur les visages des condamnés, des traces de larmes ou d'épouvante. Vidocq, lui redresse la tête et s'efforce de sourire. Le bagne, c'est sûr, il s'en évadera !

IV

L'évasion

Vingt-deux jours d'un voyage infernal où les villageois se distraient de leur passage en jetant aux bagnards des pierres et des insultes :

« T'as soif ? T'inquiète pas. Là où tu vas, tu manqueras pas d'eau ! »

Durant le trajet, Vidocq défile le bas de son maigre costume pour en tresser les fils d'une manière étrange. Comme il se le met chaque soir sur la tête, ses compagnons de chaîne pensent qu'il se confectionne un bonnet. En fait, c'est une perruque. Personne ne peut passer inaperçu la tête rasée.

Lorsque les détenus arrivent à Brest et qu'on les attache sur les tolas, sorte de plancher de bois incliné, servant de lit à vingt-quatre condamnés à la fois, il se jure à lui-même : « Je n'y resterai pas huit jours ! »

Revêtu de la casaque et du bonnet écarlate des forçats, enchaîné nuit et jour, Vidocq observe les sentinelles, note la fréquence des rondes, repère toutes les issues possibles. Sa conclusion est implacable : on ne peut s'évader, donc il le fera !

Première difficulté s'assurer le silence de son compagnon de fers. Les forçats dorment ensemble, mangent dans la même gamelle, tirent la même chaîne. Impossible de faire quoi que ce soit sans que l'autre n'y participe. Pas trop veule, sensible à l'argent, condamné à vingt-quatre ans de bagne pour avoir volé des poules, il accepte de ne rien voir et de ne rien dire.

Tandis que les bagnards partent pour désinfecter les vaisseaux du typhus ou travailler aux magasins de goudron, Vidocq après avoir scié sa manicle de fer à la limite de la rupture et s'être vêtu des habits cachés dans sa niche de pain, enfile

par-dessus son costume rouge de condamné. Il le laisse largement ouvert sur sa poitrine. Sa chemise reste dissimulée sous une vessie couleur chair. Il présente fermement ses fers à l'examen du gardien. D'un geste celui-ci lui fait signe d'avancer. Il rejoint les autres et se dirige vers l'arsenal où des marins travaillent à côté des prisonniers. À l'abri d'un tas de madriers, Vidocq donne un dernier coup de lime à ses anneaux qui tombent et se déshabille en un instant. Il enfile sa perruque, noue dessus un foulard à la manière des matelots et traverse la ville. Brest est un véritable labyrinthe de ruelles étroites et tortueuses, conçues pour lutter contre l'emprise des vents, une sorte de labyrinthe. Vidocq perd du temps, sent qu'il tourne en rond et enrage. Il lui faut arriver à la poterne avant que le canon n'annonce sa fuite car alors, on bloque les sorties.

Enfin, il aperçoit la porte de Landerneau. On l'a prévenu qu'y veille le père Lachique, un gardien soupçonneux, très physionomiste qui n'a pas son pareil pour repérer un évadé. Gare à celui qui traîne un tant soit peu la jambe ou a une mine inquiète, il est arrêté sur le champ. Vidocq décide de jouer l'audace. Plutôt que de chercher à l'éviter, il marche droit vers lui d'un pas décidé et lui demande du feu, en lui tendant une pipe qu'il a pris soin d'acheter et de bourrer. Il tire tant qu'il peut sur sa bouffarde et en un instant un nuage de fumée entoure les deux hommes, empêchant le gardien de dévisager le passant. Sur un merci désinvolte, Vidocq passe la porte et s'en va d'un pas nonchalant.

Il est à peine au premier tournant de la route qu'il entend le canon, trois coups. Le « tonnerre de Brest » signale qu'un bagnard s'est évadé. Attention maintenant aux chasseurs de primes. Cent francs à gagner pour qui ramènera le fugitif. Partout dans la campagne, des paysans s'arment de faux et de fusils. Ils battent jusqu'aux genêts pour voir si aucun bandit ne s'y dissimule. L'un d'eux passe près de Vidocq et lui fait un aimable signe de tête. Un marin qui fume paisiblement et porte un foulard, d'où dépassent des cheveux en queue, ne peut évidemment pas être un bagnard !

Vidocq craint surtout les gitans. Habités à observer, passés maître dans l'art du déguisement, rien ne leur échappe. Ils vivent tapis dans leur campement à l'abri des rochers et partent tous à la chasse, enfants compris, pour toucher la prime. Sur les 350 prisonniers qui tenteront de s'évader du bagne, ils en retrouveront plus de 340 et empocheront la récompense.

Ayant marché d'un bon pas toute la matinée, Vidocq est épuisé. Voyant deux paysannes en train de faner, il leur demande s'il est bien sur la route de Morlaix. Les deux femmes lui répondent en breton, langue qu'il ne comprend pas. Comment savoir s'il est dans la bonne direction ? Il les suit au village et à l'auberge, avise le garde champêtre :

« Je m'appelle Auguste Duval, j'ai laissé à Morlaix mon portefeuille où sont mes papiers et toute ma prime de course, 8 doubles Louis ! Connâtriez-vous quelqu'un qui puisse m'y conduire ? Il sera bien récompensé. »

Alléché par l'idée d'une prime, le garde champêtre se propose de l'emmener lui-même en voiture. Vidocq le remercie. Dans la charrette d'un homme en uniforme, il échappera aux contrôles de gendarmes. Le long du chemin, il sympathise avec son guide et l'invite dans tous les estaminets sur la route.

Arrivé à Morlaix, il aide le conducteur, déjà bien imbibé, à descendre de voiture. Il l'installe devant un pichet, dans un cabaret, en lui demandant de l'attendre. Pendant trois jours, Vidocq marche en direction de la capitale mais à un détour de chemin, il est mis en joue par des gendarmes. Eux ne cherchent pas de forçats évadés mais d'éventuels chouans. Vidocq n'a pas de papier, son compte est bon. Se faisant toujours passer pour le matelot Duval, il est incarcéré à Lorient puis à Quimper. N'ayant pas l'intention de se faire mener de prison en prison jusqu'au bagne, Vidocq se souvient des leçons du père Godard. Il ingurgite une mixture à base de jus de tabac. Bientôt brûlant de fièvre, il se plaint que tous les matelots de son navire aient eu cette sorte de symptôme avant de mourir. Les médecins consultés, craignent la contagion et l'expédient à l'hôpital. Ils l'isolent, lui prescrivent une diète sévère et quelques potions que lui porte une infirmière, sœur Françoise. Vidocq estimant sa forte carrure se dit que ses habits de religieuse le

déguiseraient à merveille. Ayant remarqué qu'elle prend tous les soirs un grand bol de chocolat, il a tôt fait d'y vider un somnifère.

Revêtu de la défroque de la dormeuse, il prend également soin de voler un rasoir et du savon. Une religieuse barbue risque d'attirer les regards et d'éveiller la méfiance. Il marche toute la nuit et au petit matin, contrefaisant sa voix, grâce aux cours pris chez le marionnettiste, il se renseigne auprès d'un paysan sur la bonne route pour Rennes. Par chance ce dernier comprend le français mais lui annonce que c'est la route de Brest ! Celle du bagne ! Vidocq a tôt fait de rebrousser chemin.

Dans un petit village, il est reçu par un curé qui met en garde la « religieuse » :

« Malheureuse, ne continuez pas ! Les routes et les chemins sont pleins de soldats, rassemblés pour débarquer en Angleterre. Votre habit ne les arrêtera pas. Vous risquez le pire ! »

Vidocq persiste en lui expliquant que son vœu l'oblige à faire sa pénitence à Rennes. Pour exaucer cette obligation, on ne doit reculer devant aucun sacrifice, jusqu'à sa vertu, si Dieu le veut. Le bon père, très impressionné, lui accorde sa bénédiction et lui indique les chemins les plus sûrs. À force de faire des détours pour éviter les militaires, Vidocq s'égare et passe en Vendée. À Cholet, comme c'est jour de marché, il se débarrasse de son déguisement et avise un marchand de bestiaux. Il se présente comme Louis Blanc, conducteur de bœufs. A-t-il un troupeau à mener vers Paris ? Il le lui guidera pour moitié prix car il doit se rendre dans la capitale. Son patron lui ayant fait faux bond, il se retrouve sans emploi. Sa carrure puissante et sa physionomie joviale font le reste. Vidocq, avec sa longue blouse bleue de bouvier, conduit son troupeau à Sceaux.

En chemin, il croise bien quelques gendarmes, mais ceux-ci ne perdent pas de temps à vérifier les identités des paysans. Au contraire, pour éviter les bêtes à cornes, ils se garent sur les bas-côtés et les laissent passer.

De Sceaux, Vidocq gagne Paris et écrit à sa mère pour qu'elle lui expédie de l'argent car il n'a plus un sou en poche.

En attendant, il se familiarise avec la capitale. Sevré de femmes pendant de longs mois, il rôde autour des « beautés des impasses ». Un soir qu'il traverse la rue Dauphine, une lourde poigne s'abat sur son épaule. Vidocq se sent blêmir, alors qu'il se croyait si bien déguisé sous son costume de paysan, le voilà pris. Prêt à affronter l'inévitable, il se retourne et reconnaît, un des anciens officiers de son régiment, Villedieu. Encore plus pâle que Vidocq, il lui demande de l'écouter en secret. Les deux hommes prennent un fiacre et vont dîner dans un cabinet particulier. Là, sitôt le repas servi, son camarade empoigne le bras de Vidocq :

« Je suis un homme perdu. Aide-moi à disparaître. Je ne serai pas ingrat, j'ai beaucoup d'argent mais j'ai la police aux trousses. Je suis perdu... »

Vidocq qui ne cherche qu'à passer inaperçu, l'écoute tout en cherchant le meilleur moyen de lui fausser compagnie. L'autre lui explique qu'il a volé la caisse de son régiment et tout perdu au jeu. Vidocq soupire de soulagement :

« Bah, tu en seras quitte pour quelques jours de prison. On est indulgent entre militaires... »

— Ah, si ce n'était que cela. Pour m'en sortir, j'ai emprunté. Et au lieu de rembourser j'ai rendu des services », ajoute-t-il en baissant la voix jusqu'au murmure.

« Et ces services, interroge Vidocq.

— Porter des objets au crédit municipal. Je touchais dix pour cent de ce que l'on me remettait. Ils provenaient de vols faits par les chauffeurs dans les fermes isolées et les châteaux. Kotcho et son beau-frère Moïse Jacob qui commandaient à une bande de trois cents juifs, écoulaient facilement la marchandise, chez leurs coreligionnaires, les bijoutiers d'Anvers et de Londres. Lorsqu'ils ont été arrêtés, personne ne savait comment joindre les intermédiaires. J'ai alors commencé à aider la bande. Puis, je me suis associé avec un nommé Salembier.

— Je connais », coupe Vidocq.

L'autre, tout à sa confession n'entend plus rien, et raconte, incapable de s'arrêter :

« On a raison de dire que c'est le premier pas qui coûte. J'ai pris part à plusieurs coups de main. D'abord je faisais le guet puis peu à peu, j'ai aidé plus directement. »

Après un temps de silence, il continue :

« Les gens sont si durs, si entêtés à sortir leur argent. Au début, je me bornais à leur chauffer la plante des pieds avec des pelles rougies au feu. Quand il n'y avait rien d'autre à faire, tant ils refusaient de parler, il fallait bien leur arracher les ongles ou leur crever leurs yeux. On s'habitue. De retour à Lille, une fois dans les salles de jeu, je n'y pensais plus. »

Vidocq lui remplit sa flûte de champagne et Villedieu l'avale d'un trait avant d'expliquer d'un ton plus alerte :

« Nous avons une combine formidable. Je commandais l'escouade chargée de poursuivre les chauffeurs. Avertis par moi de l'endroit où devait passer la patrouille, ils agissaient au calme. Et je touchais quand même ma part sans avoir rien à faire. La belle vie ! Tout cela ne pouvait durer. J'avais bien remarqué que mon colonel me regardait d'un air bizarre et que mes camarades changeaient de conversation devant moi, mais je restais sur mes gardes. C'est alors qu'un des frères Salembier se fit prendre. Il avait assassiné un cocher pour lui voler sa voiture. Et sais-tu ce qu'il a fait ce capon ? »

Villedieu regarde Vidocq avec toute l'indignation d'un honnête homme, scandalisé par la duplicité d'un voyou :

« Il a donné tout le monde. Livré tous les noms de la bande, dont le mien. Voilà ce qui arrive à un officier comme moi. Ma carrière est brisée. Dix jours que je me cache dans Paris. Mais je ne crains plus rien maintenant que je t'ai retrouvé. Tu vas me sortir de là, hein.

— Aucun problème. Attends-moi demain en début d'après-midi au Palais-Royal. Tu iras au café des *Mille colonnes* et tu demanderas monsieur Christian. »

Après s'être congratulés, les deux anciens amis se quittent à onze heures du soir.

« Qu'il aille se faire pendre ! », lui souhaite intérieurement Vidocq, pressé de mettre le maximum de distance entre lui et Villedieu qu'il abandonne à son sort. Prudent, il fait plusieurs

fois le tour de l'auberge afin de voir si l'ancien officier ne le suit pas. Il prend des chemins détournés, passe à travers des potagers et retrouve le marchand de bœufs à Sceaux. Il décide de quitter Paris et accepte de conduire un autre troupeau.

N'ayant reçu ni nouvelle ni argent, il va rentrer à Arras. Sa mère ne se tient plus de joie. Elle lui annonce l'inconduite de sa femme qui vit avec un autre homme, dont elle attend un enfant. Nouvelle qui laisse Vidocq indifférent. Il s'occupe d'aménager une cachette dans la maison de ses parents. Très bricoleur, il arrange une entrée si bien dissimulée que lorsque sa maison natale sera vendue, le nouveau propriétaire l'habitera pendant des années sans jamais rien deviner.

Passé le temps du bricolage, Vidocq s'ennuie. Trois mois à tourner en rond chez sa mère, à se cacher dans sa chambre à la moindre visite d'une voisine, cela ne peut durer. Le jour du mardi gras, il sort à la nuit tombée et va s'amuser au bal Saint-Jacques. Il est reconnu par une de ses anciennes conquêtes qui se hâte de colporter la nouvelle. L'information fait le tour du bal à tel point que les deux gendarmes de service, anciens camarades de classe, Delrue et Carpentier, viennent le regarder sous le nez. Vidocq préfère sortir prendre l'air mais les deux pandores lui emboîtent le pas. Ils le serrent de près. Vidocq se retourne alors et d'un simple mouvement d'épaule les met à terre et part en courant dans la nuit. Furieux, les deux hommes le poursuivent. Vidocq va s'échapper, il s'enfile dans une ruelle devenue... une impasse !

Se retournant, il les voit arriver, sabre en main, alors que lui est sans arme. Prenant alors la grosse clef de sa maison, dans la demie pénombre, il les met en joue. Les deux hommes se souviennent des corrections que leur a infligées l'ancien Vautrin. Laissant tomber son sabre et levant ses bras bien haut :

« Passe tin quemin, François, n'va mie faire d'bêtise », dit l'un d'eux d'une voix tremblante pendant que l'autre préfère se fondre dans la nuit.

Il faut quitter la ville au plus vite. Muni d'un petit viatique, Vidocq passe la frontière et renoue avec les contrebandiers. Seule façon de faire fortune à l'heure où la politique du

Directoire intensifie le blocus et augmente le prix des marchandises passées en fraude. Le moindre objet manufacturé en Angleterre se revend deux cents fois le prix d'achat. Vidocq s'associe avec plusieurs bandes et pour mieux surveiller sa marchandise s'embarque sur un navire. Si les douaniers français sont à craindre, les voleurs britanniques le sont tout autant. En effet, ces pirates de rivière profitent de l'importance des marées dans la Tamise qui laissent le navire échoué sur la vase durant des heures, pour s'emparer du butin. Chacun a sa spécialité.

Les « hirondelles de vase », *Mudlarks*, sont les plus audacieux. Ils remontent le fleuve la nuit, sur de petites barques, abordent en silence et démenagent les cargaisons. Un capitaine américain raconta à Vidocq qu'ayant entendu du bruit, il monta sur le pont pour se rendre compte. Un canot s'éloignait. Les pirates lui souhaitèrent avec humour le bonsoir, emportant avec eux une partie de ses achats. Il voulut les poursuivre mais s'aperçut qu'ils lui avaient aussi dérobé son ancre. Les « bateliers-chasseurs », défoncent les barriques de sucre et en vidangent la moitié dans de gros sacs de cuir huilés. Quant au rhum, en faire la contrebande exige de veiller nuit et jour, chaque seconde sur le précieux liquide, avec le risque de fortes déconvenues. L'exemple le plus fameux étant celui du retour de l'amiral Nelson.

Lorsqu'il fut tué à la bataille de Trafalgar, son corps fut rapporté en Angleterre. Pour qu'il ne s'altère pas au cours du voyage, on le mit dans un tonneau d'alcool. Arrivé à Plymouth, on ouvrit le « cercueil ». Surprise ! Si le corps était bien là, l'eau-de-vie avait disparu. Pendant la traversée, les matelots avaient vidé la barrique, pompant chacun à son tour l'alcool avec une longue paille. Ils appelèrent cela : « mettre l'amiral en perce ».

Vidocq se spécialise dans le transport de toile et de mousseline des Indes. Il s'enrichit. Une partie de son budget est investie dans le pourcentage qu'il donne aux passeurs pour transporter la marchandise à travers les différentes lignes de douane.

En ce pluvieux hiver 1798, le *Barras*, sur lequel navigue Vidocq, est bloqué dans le port d'Ostende pour une vérification. Sitôt conduit au bureau des douanes, il préfère fausser compagnie aux agents et part en courant. Il va s'échapper lorsqu'une petite vieille qui le voit passer devant sa porte, lui jette son balai dans les jambes. Les douaniers se précipitent, heureux d'en tenir au moins un. Renvoyé sous bonne escorte à Douai, il est aussitôt reconnu : « Un bagnard évadé, le fameux Vidocq ! »

Mis à la triple chaîne, il est transporté maintenu saucissonné jusqu'à Bicêtre.

Le 2 avril 1799, il y retrouve Labbre. Les combines de l'armée roulante ayant fini par être éventées, il s'était lancé dans le cambriolage et se retrouve condamné à seize ans de bagne. Tandis que Vidocq ne pense toujours qu'à s'évader, Labbre, afin de se procurer de l'argent, envoie à toutes les personnes de sa connaissance les fameuses « lettres de Jérusalem ».

Adressées à un notable de province, le bagnard y explique, qu'étant le valet de chambre d'un marquis fuyant la Révolution, ils s'étaient trouvés, lui et son maître, sur le point d'être arrêtés. Le marquis lui avait alors ordonné de cacher la cassette contenant les diamants de son épouse, afin de venir les récupérer plus tard. Mais, tout un faisceau de circonstances, minutieusement contées, les avait empêchés d'y retourner. Aujourd'hui, alors qu'il revenait rendre ce service à son maître, il venait d'être arrêté, pris pour un bandit de grands chemins.

En désespoir de cause, il s'adresse à lui, confiant dans cet honnête homme, de si bonne réputation, pour qu'il aille chercher la cassette à sa place. Qu'il lui porte les diamants pour qu'il les expédie à son maître. Au passage il faudra payer son avocat qui prouvera son innocence. Quant au notable, il aura droit à une part importante du trésor.

Appâté, celui-ci envoie souvent de l'argent et demande des explications complémentaires. Il recevait alors un plan, avec des indications précises comme par exemple : « grand arbre », nombre de pas et de croix, ce qui incitait le notable à creuser dans les endroits les plus extravagants. C'est ainsi qu'un drapier fut surpris un soir en train de piocher sous une arche du Pont-

Neuf, persuadé qu'il allait retrouver les écrins de la duchesse de Bouillon.

Utilisant la crédulité et l'amour de l'argent des « chercheurs de trésor », Labbre se constitue une mise de fonds, en prévision de son départ pour le bagne. Lorsque ce jour arrive, il a déjà un confortable magot.

Tondus et vêtus de leur défroque en toile serpillière, les forçats sont enchaînés. Ils partent pour Toulon, et passent par Sens, Auxerre, Dijon et Chalon-sur-Saône où ils montent sur une péniche qui descend le Rhône jusqu'à Tarascon. Puis à pied jusqu'à Toulon. Trente-sept jours d'une marche épuisante, durant laquelle Vidocq, le Nordique, découvre le crissement des cigales et l'implacable ciel bleu du Midi. Traînant ses fers le long des chemins blancs de poussières, sous un soleil de plomb, il se demande comment l'enfer peut avoir les couleurs du paradis.

À Toulon, la prison est un bâtiment de cent mètres de long, en bordure des quais. C'est le plus important bagne portuaire de France. Partout, les forçats en habit rouge travaillent, sur les charpentes, au calfatage, tout ce qui est pénible ou dangereux. Les nouveaux venus ne sont pas dirigés, comme à Brest, dans des corps de logis mais entassés sur les terribles pontons flottants, constitués de vaisseaux démâtés et pourris. Ceux jugés dangereux, car ayant une tentative d'évasion à leur actif, sont attachés jour et nuit sur le plancher brut. Ils ne peuvent bouger ni pour se lever, ni pour se nettoyer. Un gros baril de bois sert de baquet d'aisance, installé au milieu de la cale. Des semaines entières, il empuantit l'atmosphère d'une odeur pestilentielle. La nourriture consiste en pain noir, en légumes et en biscuits militaires conçus pour les voyages aux longs cours.

À vingt-quatre ans, Vidocq se sent enterré vivant. Il est poursuivi par cette pensée lancinante, comment s'enfuir ?

Il choisit l'infirmerie. Se faisant enfler les jambes en appliquant les recettes des bohémiens, il réussit à s'y faire admettre. Il persuade le médecin, le Dr Ferrant qu'il est incapable de tenir sur ses jambes. Le praticien n'y voit que du feu. Étant considéré comme invalide, Vidocq n'est plus enchaîné à son lit, première étape indispensable. Il entretient ses

symptômes et se procure un postiche, de la même couleur que les cheveux du chirurgien ainsi que quelques habits.

Un matin, le médecin est occupé à amputer un bras à un malade. Vidocq s'avise que le surveillant d'étage, le terrible Lhomme est en train d'aider le praticien à maintenir le patient pendant l'opération. Aussitôt, lui l'invalidé, se vêt de sa perruque et de son costume, s'empare de la redingote et de la canne du docteur, accrochées au portemanteau et dévale les escaliers. Il traverse un groupe de gardiens qui ne lui prêtent aucune attention. À vingt pas de la porte de l'arsenal, il entend crier derrière lui :

« Arrêtez-le ! Arrêtez-le ! C'est un forçat évadé ! »

Vidocq, loin d'obtempérer, désigne un homme déjà dehors :

« Courez avec moi, il est encore là ! »

Il passe la porte lorsqu'il sent sa perruque s'envoler, le terrible Lhomme a couru sur ses pas et l'a rattrapé. C'en est fini de son rêve de liberté !

On l'enferme au cachot en lui promettant une sévère correction. En attendant et comme un important vaisseau de guerre, transportant des malades contagieux doit être désinfecté, on y envoie les pires des bagnards et les punis. Vidocq y participe et débarrasse certains morts de leurs guenilles les plus présentables. La nuit, il scie son boulet rivé qu'il remplace par un boulon à vis. Parvenu au bassin, il se débarrasse de ses loques et monte à bord d'un autre navire en calfatage. Pris pour le nouveau cuisinier, il parle des menus, des provisions et demande à faire les courses en ville. Craignant d'être reconnu par les autres forçats s'il repasse au milieu d'eux, il prétend avoir peur des détenus pour demander à s'y rendre en barque. Il souque ferme jusqu'au quai et se précipite à la porte d'Italie. On lui refuse le passage car personne ne peut sortir sans être muni d'une carte délivrée par la municipalité. Vidocq rebrousse chemin et à ce moment, entend tonner les trois coups de canon. Son évasion est découverte, les portes de la ville fermées. Il est dans Toulon, prisonnier comme dans une nasse. Marchant au hasard, il avise une jeune femme près d'une fontaine publique. Elle attend le client et l'invite à

l'accompagner chez elle. Autant là qu'ailleurs ! Vidocq la suit avec empressement. Arrivée dans sa chambre, elle parle du coup de canon :

« Cela fait plaisir de savoir qu'il y en a un d'échappé.

— Ah bon ? On dirait que vous les aimez, remarque Vidocq.

— Pour sûr ! », répond la brunette en souriant de toutes ses fossettes.

« Pour toucher la prime sans doute, la sonde Vidocq, méfiant.

— Je ne mange pas de ce pain là ! », rétorque la jeune femme furieuse qui le repousse.

« Si tu le rencontrais, l'aiderais-tu ?

— Je voudrais pouvoir les sauver tous, déclare fièrement la fille.

— Je suis cet évadé. Dis-moi comment quitter la ville maintenant ? »

La fille n'en revient pas et lui saute au cou. Ils descendent ensemble à la recherche d'une solution. Au même moment, un convoi funèbre passe devant eux.

« C'est ta chance. Le cimetière est en dehors de la ville », lui dit-elle.

Le cortège étant important, tout le monde ne peut donc pas se connaître. Vidocq quitte la belle et se perd dans la file. Pour qu'on ne le croie pas étranger, il lie la conversation avec un vieux marin. Tous deux célèbrent les vertus du défunt :

« Un si brave homme, peuchère ! »

Le corbillard sort de la ville salué par les gardes et gagne le cimetière. Vidocq est tellement heureux qu'il cache son visage dans son mouchoir et on le console presque de sa douleur. Après une dernière pelletée de terre sur le cercueil, il quitte la compagnie qui retourne en ville. Il prend les chemins les plus écartés de la grand-route. Le voilà libre de nouveau.

Il monte sur les collines qui dominent la ville. Chaque fois qu'il s'arrête, il aperçoit la rade de Toulon, toujours identique comme s'il restait sur place. À cinq heures du soir avisant un petit bois, il veut y entrer et se heurte à un homme le fusil à la main. Un chasseur de prime. Feignant l'indifférence, Vidocq le

surveillance. À l'évidence, l'homme fait de même. Au bout d'un instant, Vidocq demande :

« Est-ce bien la route d'Aix ? »

— La traverse ou la grand-route ? insiste le chasseur.

— Aucune importance, ça m'est égal », répond Vidocq pour écarter les soupçons.

« Et bien, suivez ce sentier, il mène droit au poste de gendarmerie. Si vous aimez la compagnie, vous serez servi ! »

Vidocq ne peut s'empêcher de pâlir. L'autre s'en aperçoit :

« Je vois que vous ne tenez pas à labourer la grand-route. Si vous avez le temps accompagnez-moi, je vous conduirai à Pourrières, c'est à deux lieues d'Aix. »

Vidocq, comme un homme qui voyage pour son plaisir accepte d'attendre. Il voit son compagnon se glisser dans les buissons. Il le suit sans faire de bruit mais un craquement dans ce maquis très sec le dénonce.

« Eh bien monsieur ! vous avez donc peur que je vous livre. » Et son étrange compagnon l'invite à s'asseoir à ses côtés. Ils semblent faire le guet. Le soir venu une malle-poste, escortée par quatre gendarmes, s'arrête et tous les gendarmes y montent.

« Partons, rien à faire pour ce soir. Le coup est manqué. Suivez-moi », grommelle son compagnon, manifestement désappointé. Ils marchent à la belle étoile jusqu'à une bastide isolée. Toute une bande y est rassemblée qui regarde Vidocq dévorer son repas aussitôt attablé. Son compagnon se présente : Roman. Il est le chef des réfractaires à la conscription. Pas question de s'engager dans les armées de la république et impossible de retourner chez eux où on les arrêterait. Ils vivent donc d'attaques de diligences et de coups de main contre les transports de fonds.

La « Postale » de tout à l'heure transportait la solde des gendarmes, c'était une bonne proie, malheureusement trop bien gardée. Le coup est reporté à plus tard. On lui offre de se joindre au groupe. Vidocq qui ne songe qu'à mettre le maximum de distance entre lui et le bagne, ne tient pas du tout à être pris dans une troupe qui dévalise les voyageurs. Il a entendu parler

des fameux « compagnons de Jehu » ou de Jésus et autres « chevaliers du soleil ». Ils écument la Provence et détoussent les passants. Quelle déveine d'être tombé sur eux. Comment les quitter sans qu'ils s'en inquiètent et le prennent pour un mouchard. Vidocq en est là de ses réflexions lorsqu'au matin, des cris de rage se font entendre. Un des membres de la bande n'a plus son argent. On l'a volé. Les soupçons se portent sur le dernier arrivé. Il proteste mais personne ne l'écoute. Il demande alors à parler secrètement au chef. On croit qu'il va faire des aveux. En fait, il lui indique le moyen de confondre le coupable.

Roman rassemble la bande et leur présente sa main qui tient bien serrés des brins de paille.

« Il y en a un pour chacun. Le plus long désignera le voleur. »

Certains protestent mais tous prennent leur brin de paille.

« Maintenant comparons ! », ordonne Roman.

Une seule est plus courte que les autres. Celle d'un nommé Joseph.

« Tu t'es trahi toi-même. Elles avaient toutes la même taille ! », gronde Roman.

Aussitôt, le nommé Joseph est fouillé puis battu lorsque les pièces sont retrouvées, cachées dans sa ceinture.

Vidocq profite de ce prétexte pour demander à partir.

« Puisqu'on ne m'a pas fait confiance. Je ne peux plus rester avec vous. »

Afin de ne plus risquer de mauvaises rencontres et d'éviter les gendarmes, Vidocq se lie avec les bergers. Il suit leur troupeau, s'habille comme eux. Personne ne demande jamais leurs papiers à ces fermiers conduisant la transhumance. Le but du fuyard est d'atteindre Lyon. En raison de sa proximité de la Suisse, c'est un grand centre de contrebande. Peut-être sera-t-il possible d'y trouver une filière et de refaire du commerce. Si Vidocq refuse de commettre le moindre vol, le commerce « souterrain », pratiqué par la meilleure bourgeoisie, n'est qu'une activité plus lucrative qu'une autre.

Dans la région, toutes les villes et de nombreux villages servent de lieux de passage ou d'entrepôts. Le transport des marchandises frauduleuses est assuré par un personnel

nombreux, que le préfet évalue à plus de 2 000 individus : aubergistes et voituriers tenant une place essentielle du trafic. Les habitants trafiquent dans la mesure de leurs possibilités, les plus favorisés étant les douaniers eux-mêmes. Les préposés, peu payés, ferment les yeux ou donnent d'utiles indications aux fraudeurs. D'anciens douaniers révoqués commandent des bandes armées de contrebandiers. Le haut personnel est encore plus gourmand. On cite, à mi-voix, l'exemple tout proche du directeur des douanes de Strasbourg ou celui du receveur principal qui tous deux fraudent sans se gêner. Devenus aussi riches que puissants, lorsqu'un de leurs employés se montre trop honnête, ils le mutent. La corruption sévit, l'avènement du Consulat puis de l'Empire encourage l'enrichissement par tous les moyens. Partout, la noblesse impériale, maréchaux en tête, use de son influence pour obtenir la part du lion dans les territoires dont elle a la surveillance.

Au bout d'un assez long voyage, Vidocq arrive à Lyon. Pour se donner le temps de trouver une filière valable, il commence par se loger dans un petit bouge pas cher. Tandis qu'il cherche à se renseigner dans les bouchons installés dans les traboules, il est reconnu. Des bagnards, évadés eux aussi, décident de l'enrôler dans leurs prochains coups. Pour mieux lui donner confiance en leur capacité, ils ne se cachent pas devant lui et se vantent de leurs vols, de leurs assassinats. À leur surprise, Vidocq se dérobe. Ils insistent. En vain. Aussi sont-ils scandalisés de son refus. Ils ont besoin de sa force et de sa ruse. Comme il ne veut pas se laisser enrôler, ils vont l'y obliger. Il sait trop de choses sur eux. Puisqu'il ne veut pas se laisser convaincre, ils le dénoncent. Vidocq s'échappera comme toujours mais il sera forcé de marcher avec eux. Un matin, il a la désagréable surprise d'être jeté à bas du lit par des policiers qui le conduisent à la prison de Roanne. Il comprend qu'il a été vendu et devine pourquoi. Pas question d'accepter cette machination. Sitôt en cellule, il écrit alors au commissaire Dubois et lui demande une rencontre.

On l'emmène au bureau du policier. Se voyant coincé entre les bandits et la loi, il choisit son camp, celui d'un homme libre.

Il plaide habilement son dossier. Il a été condamné au bagne pour une faute qu'il n'a pas commise. Que le commissaire consulte son dossier, il s'apercevra qu'il n'a ni vol ni crime sur la conscience. Entre ses périodes de détention, on n'a jamais eu à lui reprocher quoi que ce soit. Seules ses fréquentes évasions ont indisposé les juges.

Lui seul est capable d'identifier les bandits qui infestent Lyon. De plus, il connaît leurs projets. Le commissaire, s'il accepte sa collaboration pourra faire un énorme coup de filet qui purgera la ville pour des années. Pour prix de ses services, il ne demande que la possibilité de quitter librement la ville.

Le commissaire Dubois, quoique tenté, a peur d'être dupe et de mettre en liberté un dangereux bandit. Vidocq s'en aperçoit immédiatement : « Vous doutez de moi. Si je m'évade et si je reviens me mettre à votre merci, dans ce même bureau, me ferez-vous confiance ? »

Dubois hausse les épaules et sonne. Deux gendarmes menotent alors Vidocq pour le conduire en prison. Un quart d'heure plus tard, un huissier effaré annonce au commissaire que quelqu'un demande à être reçu. Une poigne puissante le pousse sur le côté et Vidocq s'encadre dans la porte : « Je suis de retour et seul. Est-ce que vous me croyez maintenant ? »

V

Le monde des voleurs

Dans la diligence qui se dirige vers Paris, Vidocq se remémore son action auprès du commissaire Dubois. En moins d'un mois, il a purgé Lyon et sa région des voleurs et des criminels. Pour la première fois, de gibier, il est devenu chasseur et doit s'avouer qu'il y a pris un étrange plaisir. Les voleurs, le menu fretin sont vite mis sous clef mais ce qui impressionne le commissaire c'est que Vidocq ne se contente pas de ces nombreuses prises. Il a entendu parler du meurtre d'une aubergiste, Catherine Morel et n'a eu de cesse de trouver et livrer les coupables. Le 15 juillet 1800, les preuves qu'il apporte permettent de confondre les assassins, Christian Cherede et Pierre Quinet. Tous ses succès sont mis au compte du commissaire qui en contrepartie, tient sa promesse. Il ne fait pas reconduire Vidocq au bagne de Toulon mais lui donne un sauf-conduit jusqu'à Paris.

Vidocq n'a qu'une hâte, revoir sa mère. Après leurs retrouvailles à Arras, celle-ci devenue veuve, ne le sent pas en sécurité dans une si petite ville. Elle lui propose de s'installer dans une cité où personne ne pourra les reconnaître. Ainsi nul ne le recherchera. Elle lui fournit un passeport au nom d'un de ses cousins, Blondel qui a un signalement proche du sien.

Une fois la maison familiale vendue, tout le monde se retrouve à Rouen. Vaste centre commercial où la contrebande joue un rôle essentiel. Le transport et les cachettes étant favorisés par le bocage normand et le fleuve.

Vidocq-Blondel ne tarde pas à s'y sentir à l'aise. Il ouvre une boutique de demi-gros rue de Martainville et reprend ses activités de contrebande triangulaire, draps contre dentelles contre tabac. Une inscription au registre des marchands forains

lui permet de justifier de sa présence à plusieurs lieues de sa boutique. Il fait d'excellentes affaires et serait peut-être mort sous la réputation d'un respectable notable rouennais lorsqu'un incident familial remet tout en question. Sa compagne du moment, pendant ses longues absences, le trompe. Vidocq préfère rompre. Il vend la boutique et le stock puis décide de s'installer avec sa mère dans une autre ville, plus proche de la capitale, Versailles.

Il y continue son commerce de broderies, sa mère tenant le comptoir, lui faisant le tour de ses associés contrebandiers.

Un soir, plutôt que de loger dans une auberge, l'un d'eux insiste pour lui offrir l'hospitalité. Vidocq accepte. Dès l'aube un peloton de gendarmerie envahit la maison de son associé.

Bien loin de chercher un bagnard en rupture de ban, ils sont en quête du beau-frère de son hôte, réfractaire à la conscription des armées napoléoniennes.

Par malheur, leur brigadier ne se contente pas du jeune homme, il vérifie tous les autres passeports. Dès qu'il voit « Blondel », il s'écrie :

« Je le connais, j'ai vu ce drôle à Arras. C'est Vidocq. »

En route pour Douai. Arrivé dans le préau de la prison, le procureur général Ranson qui l'avait lourdement condamné, exaspéré par ses évasions, paraît :

« Vidocq enfin arrêté. Lui a-t-on mis les fers au moins ?

— Que vous ai-je fait monsieur pour me vouloir tant de mal ? Vous m'avez condamné parce que je me suis évadé mais ai-je abusé de ma liberté retrouvée ? Ma condamnation aurait sans doute été cassée en appel car je n'aurais pas dû être en prison. Regardez mon dossier et redites-moi si je mérite les chaînes. »

Le procureur, impressionné par cette calme véhémence, retourne dans son bureau pour consulter les rapports sur son célèbre « client ». Plus tard, il discute avec lui, notant la façon dont Vidocq avait vécu après son évasion de Toulon. Les résultats obtenus à Lyon lui font reconsidérer son jugement. Non seulement, il ne le fait pas mettre au cachot mais l'invite à prendre un avocat et à demander une supplique qu'il appuiera ; le temps de l'appel étant prescrit.

Chaque jour, Vidocq espère la réponse du ministère de la Justice. Une fois, il est appelé au greffe et s'y précipite le cœur battant. Faux espoir, c'est sa femme, Anne-Marie Chevalier qui en profite pour demander le divorce. Des années plus tard, il dira encore qu'à part les lettres de rémission l'innocentant, rien ne lui a fait plus plaisir que cette nouvelle.

Le temps passe et cinq longs mois plus tard, toujours aucune réponse. Le procureur Ranson l'encourage à prendre patience : « La justice est toujours lente.

— Pas pour condamner », pense Vidocq qui commence à craindre que si aimable qu'il soit avec lui, le procureur lui mente. Et si toute la sympathie et les regrets qu'il affiche, n'étaient qu'une ruse. Il endort sa méfiance pour mieux être certain qu'il ne s'évade pas de nouveau et un beau matin, ce sera le retour au bagne !

Chaque semaine qui passe renforce Vidocq dans ses convictions. À la prison chacun connaît sa situation. Du moment que le procureur est pour lui, on le considère comme amnistié d'avance. Le concierge Wettu, l'invite même à dîner dans sa loge.

Un dimanche soir, à la fin du repas, Vidocq plonge par la fenêtre sous laquelle passe une rivière. Tout le monde se précipite et trouve le chapeau qu'il a pris soin de jeter sur la rive pour faire croire qu'il est sorti à cet endroit.

Alors qu'on le cherche en ville dans les ruelles avoisinantes, lui continue à nager jusqu'à la grille de la porte d'eau, sous laquelle il passe. Le voilà dehors. Ses habits mouillés lui pèsent autant qu'ils le glacent mais il lui faut marcher et vite. Il arrive à Blangy à quatre heures du matin, où réside un boulanger qui fait partie de son réseau de contrebandiers. Une fois ses vêtements séchés à la chaleur de son four, Vidocq fait prévenir un cousin qui lui apporte un uniforme de capitaine. Sitôt revêtu en militaire, il se paie de culot et retourne à Arras car il faut traverser cette ville pour aller à Paris où il a décidé de s'installer, persuadé qu'il ne serait jamais plus en sécurité qu'au cœur d'une ville où il est si aisé de se perdre dans la foule :

« Une trop grande ville pour risquer d'être reconnu à chaque coin de rue. »

Des gendarmes les croisent qui connaissent bien son cousin et l'apostrophent :

« Et bien, n'est-ce pas ton parent Vidocq que tu conduis si vite ? »

— P't'être ben. Si vous l' croyez, allez-y voir ! », répond-il en leur clignant de l'œil. Poussé par jeu plutôt que par des soupçons, l'un d'eux s'approche. À la vue de Vidocq, il sursaute et porte sa main à la visière :

« Excusez-moi. Salut mon capitaine. »

L'officier, imperturbable, lui rend son salut sans mot dire.

« Bon voyage et si vous attrapez Vidocq, vous m'écrirez ! », leur crie le cousin en agitant son fouet.

Pour être plus tranquille le long du chemin jusqu'à Paris et ne pas risquer d'être interrogé par une patrouille militaire, Vidocq se met le bras en écharpe et avertit son cousin : « J'ai été blessé à Iéna. »

Bien lui en prend. Comme ils s'étaient arrêtés à une auberge pour laisser souffler le cheval, un maréchal des logis va droit à un officier et exige de voir ses papiers. Vidocq, pour écarter les soupçons, s'approche alors et lui demande la raison de cette inspection inusitée.

« Quand tous les hommes sont aux armées, ce n'est pas la place d'un officier valide de rester en France. »

Vidocq approuve et pour éviter qu'il ne lui prenne la fantaisie de vérifier son identité, il l'invite à partager son repas. Le lendemain, il prend la diligence et arrive sans encombre à Paris. Il s'installe avec sa mère dans le faubourg Saint-Denis et entreprend de remonter son commerce.

Sa première cliente devait devenir la femme de sa vie, Annette. Il lui avoue sa véritable situation, elle ne l'en admire que plus. Il la présente à sa mère.

Les deux femmes sympathisent et se relaient à la boutique tandis que Vidocq continue ses activités pour échanger sa marchandise.

Un matin qu'il va passer la barrière Saint-Marceau, il entend les colporteurs hurler les dernières nouvelles où résonne le nom d'Herboux :

« César Herbaux, forçat libéré, né à Lille, convaincu d'assassinat, condamné à mourir ce jour en place de grève. »

L'auteur du faux qui l'a fait condamner au bagne. Vidocq court au Palais de justice. Comme pour toute exécution capitale, une foule avide est rassemblée pour voir le visage et la contenance des condamnés. Elle s'agglutine dans l'attente du passage des voitures qui les emmènent à la guillotine. Vidocq pour ne pas être piétiné, s'accroche à la grille près des faisceaux de bronze. Lorsque le guichet s'ouvre, une première charrette paraît. C'est bien Herbaux. Au moment de passer le portail, leurs regards se croisent. Vingt minutes plus tard alors que la foule finit de s'écouler, une voiture, chargée d'un panier rouge et escortée par un gendarme, traverse au trot le Pont-au-Change, se dirigeant vers le cimetière des guillotins.

Des années après, il apprendra que pendant les derniers jours de sa détention, Herbaux avait reconnu être le seul auteur du faux et innocenté Vidocq.

Pendant plus d'un an, il parcourt les marchés de province. Un jour qu'il est à Auxerre, à l'auberge du Faisan, il entend un bruit aussi familier qu'inquiétant. Il se penche à la fenêtre, c'est la « chaîne ». Dans son trouble, il recule et casse un carreau. Catastrophe. Toutes les têtes se tournent vers lui. Immobile au milieu de sa chambre, il se passe la main sur sa figure, il est couvert de sueur. Dans son dos, la porte s'ouvre à la volée :

« Venez voir, M. Blondel. C'est la "chaîne" qui passe ! Il y a longtemps qu'on n'en a vu une si belle. Ils sont au moins cent cinquante et de fameux gaillards encore. Entendez-vous comme ils chantent ? »

Vidocq grommelle quelques mots indistincts. Son hôtesse, toute à la gaieté de cette distraction que provoque le passage des forçats, ne remarque rien :

« Vous aurez tout le temps de les voir, ils couchent ici dans l'écurie. Et si vous souhaitez causer avec leur chef, ce sera facile, il a la chambre à côté de la vôtre. »

Tandis que Vidocq parvient à articuler qu'il veut finir son inventaire, elle part en lui lançant :

« Ah le travail, toujours le travail ! Mais il faut vous distraire un peu. »

Vidocq-Blondel sans sortir de sa chambre, de crainte d'être reconnu, prétexte qu'il a trop de travail pour ne pas descendre au dîner. À quatre heures du matin, un long cliquetis de fer retentit sur le pavé de la cour, annonçant le départ de la colonne infernale.

Vidocq est incapable de dormir la nuit suivante, s'imaginant sans arrêt être poursuivi par les bagnards ou la police.

Malgré ces inquiétudes, il continue son négoce. Les affaires marchent si bien que lorsqu'un tailleur de la cour Saint-Martin veut vendre son fond, il l'achète. L'établissement prospère car Vidocq ne se borne pas comme son prédécesseur à la confection des habits. Il vend des draps, des soieries et des dentelles. Il gagne tellement d'argent qu'après avoir couvert Annette de bijoux, il collectionne des tableaux anciens : Cranach, Rubens, Rembrandt et prend des rentes à l'Hôtel de Ville. Presque la vie du parfait bourgeois si ce n'est un goût affiché pour l'entraide et la charité.

Apprenant par Annette qu'une jeune femme Adèle d'Escars va être expulsée de chez elle parce que sa propriétaire a appris qu'elle sortait de prison, il lui procure un autre logis, offre sa garantie pour le loyer et lui procure du travail. Il l'emploie comme couturière à faire des ourlets et des boutonnieres. Petit à petit, les sans-emploi, les sans-logis viennent frapper à sa porte. Ils en repartent avec plus qu'une aumône, l'assurance d'avoir une aide.

S'il accorde sa sympathie à ces réprouvés, Vidocq en revanche ressent une aversion insurmontable pour les dévoyés. Souvent, il les compare aux ordures qui encombrant les rues. Il voudrait que la ville en soit nettoyée. Comme il se sent différent de ces hommes qui ne pensent que rapines et assassinats ! Certains égorgent un homme comme ils avaleraient un bock et n'y pensent même plus la minute d'après. Il a pu être au baigne, jamais il n'a été un bagnard. Il les a vus de trop près pour ne pas s'y tromper. Lorsqu'ils parlent d'honneur, ce n'est qu'hypocrisie. Aucune solidarité entre ces rebuts de la société. Ils se volent

entre eux, se dénoncent, ne méritent plus le nom d'homme. Le monde interlope des marginaux lui fait horreur. Lorsqu'il lit dans les journaux les crimes commis, il se dit que malgré quelques individus encore récupérables, la majorité devrait être anéantie. Seule la pensée que certains d'entre eux, peuvent comme lui être innocents, nuance son jugement.

Un matin, un commissionnaire l'avertit que deux clients l'attendent chez un traiteur de la rue d'Aumaire. Sitôt arrivé, Vidocq reconnaît Blondy et Duluc, deux échappés du bagne de Brest. Goguenards, les deux hommes le narguent :

« On a appris qu't'as bien réussi. Une boutique, une femme, de l'argent, de la respectabilité », siffle le premier, d'un air admiratif.

« Ça nous a fait bien plaisir », ricane l'autre.

Vidocq considère ces deux voyous qu'il sait capables de tout, y compris de le vendre à la police pour se venger d'un refus, quitte à se perdre eux-mêmes.

Les deux compères lui demandent aussitôt de l'argent :

« J'ai mieux à vous proposer », lance Vidocq.

Mieux que de l'oseille, les deux malfrats n'en croient pas leurs oreilles.

« T'es un malin, c'est quoi, chouriner une pomme qui t'a fait des misères ? », suggère Blondy.

Vidocq crispe ses mâchoires. Ce sera dur de les convaincre de changer d'existence. Il veut quand même essayer de leur donner une dernière chance.

«... du travail. Il y a des usines ici et je connais certains patrons. Vous pourrez y être employés et vous faire une nouvelle vie.

— Chouette idée. Ils doivent avoir du fric ces patrons. Ce sont des clients à toi ? Tu vas bien gentiment nous donner leurs adresses et l'empreinte de leurs clefs. »

Pendant qu'il essaie de les convaincre, les deux truands le narguent :

« Si tu veux nous aider, tarde pas, on n'est pas des gens patients. Garde tes bonnes paroles pour les argousins du bagne,

ça les fera bien rigoler. Nous, on préfère d'autres arguments, sonnants et trébuchants. »

Et faisant glisser le pouce contre l'index, ils sortent en lui disant : « À bientôt. »

À l'évidence, ils pensent avoir trouvé une « vache à lait ». Vidocq n'a pas l'intention de devenir le banquier de tous ces charognards évadés qui se repasseront une si bonne adresse. Il sait que ce sera sans fin. On le rançonnera jusqu'à la dernière pièce de monnaie, pour le dénoncer lorsqu'il n'aura plus rien. Une fois rentré, il raconte tout à Annette.

Pendant deux jours, rien ne se passe. Un soir rentrant à la boutique, Vidocq trouve ses femmes en pleurs. Elles lui racontent la visite terrifiante des deux ivrognes menaçants qui après avoir pris le contenu de la caisse, sont partis avec le cheval et la voiture. Dix jours plus tard, un troisième bagnard, Germain, la lui rapporte tâchée de sang à l'intérieur. Le meurtre y est écrit partout. Vidocq l'enferme dans la remise. Le soir, il attelle et part loin, en direction de Bercy.

L'endroit est désert, il n'y passe jamais personne. Il met le feu à la carriole afin d'effacer toutes traces. Il a compris le message des deux escrocs. Plutôt perdre sa voiture que d'être accusé de complicité de crime. Que peut-il faire d'autre ? Il passe la nuit sans dormir, se tournant sans cesse et réfléchissant à la tournure des événements. Il est entre leurs mains, s'il ne tente rien, il mourra au bain après avoir été complètement dépouillé. Il n'y a pas d'échappatoire. Avant tout, il doit éviter que ses femmes tombent sous l'emprise de cette pègre.

Aussi, le lendemain, il leur annonce qu'il va se livrer à la police : « La situation est sans issue. » Alors autant prendre les devants.

Malgré les larmes de sa mère et les supplications d'Annette qui lui propose de tout vendre et de partir ailleurs, en province, Vidocq s'en tient à cette décision :

« Ce ne serait reculer que pour mieux sauter. Tôt ou tard, on me reconnaîtra et encore plus vite qu'à Paris. Et tout sera comme à présent. J'ai assez fui. Au moins ici, je vous sais à l'abri. »

En ce pluvieux mois de mars 1809, il longe le quai des orfèvres pour « se rendre » à la préfecture de police. Il demande à être reçu par Jean Henry, chef de la deuxième division, chargée de la répression du banditisme et de la sécurité des parisiens. Ce policier, surnommé l'« ange malin » par la pègre, est un homme sec, d'aspect parcheminé. On ne remarque que la puissance charbonneuse de ses yeux qui lorsqu'ils se posent sur un criminel n'ont pas son pareil pour le faire avouer. Son nom seul fait pâlir la pire canaille. Les plus bravaches finissent par se couper dans leurs réponses et avouer, tant ils sont persuadés qu'il peut lire dans leurs pensées. Il passe pour détenir un instinct infailible pour juger un homme sans jamais se tromper. Possédant la passion de son métier, il est à toute heure du jour ou de la nuit à son bureau, recevant le public ou ses agents. On ne l'imagine pas ayant une vie privée. Personne ne se souvient de l'avoir vu manquer un seul jour. Il faudrait qu'il soit mourant pour ne pas venir à son bureau et encore...

Il a commencé sa carrière trente-cinq ans auparavant, en 1784 sous Louis XVI, la continua sous la Révolution, le Directoire, le Consulat et maintenant l'Empire. Du point de vue politique, il est infiniment blasé. En revanche, du point de vue de l'enquêteur, il est sans cesse à la recherche d'une meilleure efficacité et de bons collaborateurs. Henry tient un fichier à jour qu'il connaît sur le bout des doigts et où figurent forçats en rupture de ban et repris de justice. Lorsqu'on lui conduit un voleur, d'une petite voix douce, il le démasque sous son vrai nom, lui détaille, souvent sans consulter ses précieuses notes, les condamnations qui l'ont frappé.

Vidocq lui expose sa situation. Il résume ses activités commerciales et le chantage auquel il est soumis par ses anciens compagnons de chaîne. Henry, les narines pleines de tabac à priser, semble ne pas accorder d'attention à son visiteur. Pourtant derrière les verres teintés qui protègent ses yeux, il le scrute avec attention. L'homme l'intéresse. Pourtant il n'en montre rien. Enlevant ses lunettes d'un geste brusque, il le regarde sans indulgence. Il a trop reçu d'offres de services de ce

genre. Vidocq comprend qu'il lui donne son congé et refuse son offre.

Se levant, il lui dit : « Avec moi, c'est tout ou rien. »

L'inspecteur laisse repartir son interlocuteur sans l'arrêter. Le bonhomme lui plaît.

Vidocq, de retour chez lui commence à liquider ses affaires. Lorsque dix jours plus tard, dès potron-minet, une brigade de police lui passe les menottes, Vidocq après avoir songé un instant à résister, se laisse conduire à Bicêtre. C'est mieux ainsi. Connaissant sa réputation, les autres prisonniers s'empressent autour de lui. Ils lui répugnent, moralement plus que physiquement, encore que la promiscuité lui pèse. La pire des peines n'est pas la chaîne de fer mais pour lui, la présence obsédante de cette fange humaine. C'est alors qu'Henry le convoque :

« Vous m'avez dit en me quittant, qu'avec vous c'était tout ou rien. Avec moi, c'est pareil. »

Le regard que les deux hommes échangent, a valeur de pacte. L'inspecteur lui annonce qu'il entre provisoirement et secrètement à son service.

La recommandation du commissaire Dubois a pesé dans la balance mais celle qui l'a convaincu, est celle du procureur Ranson en sa faveur. Il a étudié le dossier de condamnation de Vidocq dans les archives de la justice et l'a trouvé très mince. Il n'y a pas la moindre preuve contre lui, d'autant qu'il s'est donné la peine de recouper avec d'autres dossiers, comme les aveux d'Herboux avant de monter à l'échafaud qui l'innocentent. Le préfet Pasquier, à qui Henry a transmis le dossier complet donne son accord pour un essai.

De Bicêtre, on le transfère le 28 octobre 1809 à la Force, la grande prison du faubourg Saint-Antoine où la princesse de Lamballe fut exécutée. Là sont rassemblés les pires malfrats de la République. Lorsque Vidocq arrive tous s'empressent de l'approcher.

Les bruits les plus fous courent sur son compte. C'est un « escarpe » (un assassin), un « dab », le général de la prison. Chacun veut attirer son attention. À force de les côtoyer, Vidocq

s'est rendu compte qu'ils sont irrécupérables, foncièrement mauvais et brutaux, sans état d'âme ni remord. Aussi a-t-il à cœur de remplir sa mission et prouver qu'il ne fait pas partie de cette racaille inquiétante. Or il ne connaît plus grand monde.

Les bandits de sa génération ont laissé la place à une autre. Pour obtenir des indications précises, il va devoir enquêter sur les dessous de la capitale : quelle bande organise, quelle autre écoule, quels sont les receleurs...

Vidocq n'a pas longtemps à se demander comment glaner les renseignements qui lui manquent, les petits truands, séduits par sa réputation, se bousculent pour lui apporter toutes les informations nécessaires. Comme une grosse pelote qui se déroulerait si on en tire un bout, il explore le « milieu ».

Dans une des salles communes, Louis Mulo, une gouape à l'air avantageux l'aborde en se dandinant sur ses jambes arquées et s'enhardit :

« Je suis le fils Cornu, le fameux chauffeur de Normandie qui faisait régner la terreur dans la vallée d'Auge. Ici voyez-vous, y a qu'des mecs à la hauteur qui connaissent l'histoire de mon paternel lorsque déguisé en maquignon il courait les foires. Il attendait les marchands sur le chemin du retour pour les égorger. »

Fier de son patrimoine familial et de l'attention qu'il provoque, le jeune voyou lui raconte que lorsque son père avait épousé une jolie fille de Bernay, il lui avait d'abord caché sa terrible profession. Découvrant mieux son caractère, il l'avait initiée.

« Elle était très douée ma mère. Elle n'avait pas son pareil pour griller les pieds ou les aisselles des paysans. Avec elle, leur argent était vite découvert. Si je vous disais que pendant vingt ans, nous les Cornu, on a commis plus d'une centaine d'assassinats avant d'être pris », se rengorge le jeune homme :

« La famille s'est installée près de Paris. » Avec un clin d'œil, il ajoute : « C'est plus juteux. Tous les samedis après-midi, mon père faisait sa petite promenade digestive sur les Champs-Élysées. Quand ces potes lui demandaient de ses nouvelles, il leur répondait alors : "Toujours le grand soulasse, mes enfants, toujours le grand soûlasse (l'assassinat) !" À ça j'dois dire, qu'il

avait l'chic pour nous faire rigoler. Son seul regret, ne pas avoir refroidi tous ceux dont il avait chauffé les pieds. Les témoins ça peut parler !

La preuve, un jour près de Vernon alors qu'il rentrait d'expédition, il s'est fait prendre et condamner. Vous allez voir le meilleur. Ma mère lui rendait visite tous les jours. Une fois, elle lui dit comme ça : "Joseph, je suis qu'une femme mais si j'étais condamnée avec toi, j'irais à la guillotine comme à une promenade." "C'est'y ben vrai", qu'il lui dit mon père. Comme elle opine, ni une ni deux, il appelle le greffier et la dénonce. Ils ont été raccourcis ensemble ! »

Et Louis Mulot termine sa chronique familiale, se tapant sur les cuisses et pleurant de rire tandis que les autres prisonniers approuvent :

« Ça, c'est une vraie famille. »

Vidocq, devant la gaieté du voyou, lui demande ce qu'il fait à Paris.

« Dame, j'continue la tradition. Mais moi, j' préfère la grande ville. »

Il plastronne, fier d'avoir un public attentif :

« J'ai ma méthode. Faut dire que j'ai un sacré tour de main. J'ai de p'tites jambes, et j'en fais mon gagne-pain. Je m'allonge dans un fossé, à côté d'un cageot à roulettes comme un cul-de-jatte qui serait tombé. J'opère près de la porte Saint-Martin. Les promeneurs qu'on a retrouvés dépouillés et ouverts de partout et ben, c'est bibi. » Et d'un pouce victorieux, il se désigne.

Voyant que Vidocq garde le visage fermé, il insiste :

« Vous pouvez m'croire, à vous j'dirais pas d'craques. C'est une combine extra ! Sur les boulevards, y a toujours des bourges qui passent avec de l'argent en poche. J'les en débarrasse et voilà tout. Lorsqu'il en arrive un, j'appelle, je gémiss. Vous entendriez mes cris, vrai, c'est à faire pitié. Lorsque l'homme se baisse pour m'aider, il faut voir la vitesse avec laquelle je lui envoie mon chourin dans la poitrine. Après j'me r'dresse et j'achève la bête. Plus de dix à ce jour, et c'est pas fini. Dame, Paris coûte cher. »

Sur un dernier éclat de rire, il pirouette avec complaisance sur lui-même :

« J'en ai pas pour longtemps à rester ici. J'suis là pour vol mais aucun des témoins n'm'a reconnu et pour cause, ils sont décédés. Les bourres n'ont pas convoqué le portier que j'ai laissé à moitié mort et à qui j'ai volé sa montre. Lui m'a bien vu... J'vais pouvoir bientôt me r'mettre à l'ouvrage et achever l'travail ! »

Vidocq, lors d'une visite de parloir d'Annette, lui confie un rapport à remettre à Henry où figurent tous les renseignements qu'il possède sur l'affreux rejeton de cette terrible famille. En le dénonçant, Vidocq a la sensation de venir en aide à la société en éliminant un rat nauséabond. Ces égouts immondes, ces cloaques répugnants, il voudrait pouvoir les désinfecter comme à Lyon.

L'inspecteur Henry apprécie ces rédactions concises où figurent les détails précis qui permettent de confondre les criminels. Les truands se vantent devant Vidocq des pires méfaits. La difficulté est de trier les renseignements en fonction de leur importance. Il choisit de ne livrer à Henry que les meurtriers.

La côte de Vidocq monte. Elle explose lorsqu'il révèle à Henry, les relais d'une bande de forçats évadés qui mettent les rues parisiennes en coupe réglée. Avec les guerres de Napoléon qui entraînent tous les hommes valides sur les routes d'Europe, celles de France ne sont plus sûres, infestées de bandits qui mettent les voyageurs à l'amende, quand ils ne les assassinent pas.

Onze ans auparavant, revenant d'Égypte et remontant sur Paris, le futur Empereur avait laissé ses bagages aux soins de son mamelouk, Roustan.

Le voyant charger ses pistolets, il l'avait arrêté :

« Nous sommes en France, pas en Arabie. Range tes pistolets ! »

Résultat, ses malles furent pillées. Devenu empereur, la situation pour les voyageurs ne s'était pas améliorée mais Napoléon faisait surveiller ses affaires par des pelotons de gendarmes. Par contre ses appartements des Tuileries et de Saint-Cloud furent souvent cambriolés. Si les palais de

l'empereur n'étaient pas à l'abri des voleurs, les maisons des particuliers étaient sans arrêt visitées. Les rues devenaient de véritables coupe-gorge au sens littéral du terme.

Le 3 décembre 1804, lendemain du sacre impérial, les promeneurs qui traversent les Champs-Élysées butent sur un corps : « Mon Dieu, il bouge encore ! »

Philippe Lebon, l'inventeur de l'éclairage public, agonise, la poitrine percée de onze coups de couteau. À cet homme génial et inoffensif, les voyous n'ont laissé aucune chance. Ils lui ont volé une montre et quinze sous, tout ce qu'il avait sur lui. Invité dans la capitale pour le couronnement de Napoléon, il voulait demander sa mutation à la direction des Ponts et Chaussées. Celle-ci doit prendre en charge ses obsèques, tant sa famille est démunie.

Des crimes gratuits comme celui-ci, il y en a des dizaines par nuit dont on ne recherche même plus les assassins. Ils recommencent le lendemain, en toute impunité.

Un an plus tard, l'année d'Austerlitz, l'Empereur décide de mettre de l'ordre. Le seul résultat notable fut la numérotation des maisons.

Quant aux rues, déjà étroites et encombrées de débris de toutes sortes, éclairées la nuit de lanternes à huile retenues par de longues cordes qui lorsque le vent les agite, paraissent faire courir sur les façades de longues pattes d'araignées, elles sont abandonnées aux truands. Là aussi, une pierre suffit à installer une obscurité propice aux guets-apens. Paris est redevenue une cour des miracles, livrée sans défense à la pègre. Les voleurs ont leur langage, leurs lieux de rencontre comme les barrières de la Courtille ou de Ménilmontant où la police refuse de se hasarder.

Paris offre au plus maladroit des malfaiteurs, un lieu d'action idéal pour y exercer ses activités. Il est sûr d'y trouver des cibles faciles, des positions de replis, des cachettes. Pour peu qu'il connaisse quelques signes de reconnaissances, emploie un langage particulier à l'envers, le verlan, un argot inconnu des policiers, il est tranquille. Malgré toutes les interdictions, Paris reste le lieu favori des évadés qui savent pouvoir s'y cacher.

Surtout, ils y retrouvent des complices, des filières avec des spécialistes. Le « caroubleur » crochète des portes, le « détourneur » dévalise les boutiques, le « rouletier » vole les voitures, le « chourineur » est un assassin... Paris devient sous l'Empire, le paradis des receleurs.

Henry est certain qu'il a fait avec Vidocq une recrue exceptionnelle. Il n'est pas au bout de ses surprises lorsque ce dernier lui livre tous les protagonistes d'un crime. Un jour dans la cour de la prison, une bagarre éclate entre Blignon et Charpentier, deux compagnons de cellule. Le plus fort, Blignon flanque une correction à son adversaire qui s'en va panser ses blessures dans la cantine. Vidocq qui s'y trouvait, l'ausculte :

« C'est pas trop grave. Ton œil va juste changer de couleur. »

Charpentier qui boit de l'alcool autant qu'il en bassine ses plaies, s'accroche à moitié ivre à Vidocq :

« Tu vois comme il m'a arrangé le Blignon et bien, il ne l'emportera pas en paradis. Si je voulais, il ne battrait plus personne. On sait ce qu'on sait.

— Laisse-le tranquille, il est plus fort que toi.

— Si j'voulais, il serait bientôt fauché (décapité).

— Vous êtes tous les mêmes à la Lorcefée (La Force). À vous vanter de tout savoir sur tout le monde, alors que vous ne savez rien. » Vidocq hausse les épaules.

Indigné, Charpentier veut montrer qu'il sait ce qu'il dit. Il empoigne le revers de la veste de Vidocq et entre deux hoquets, lui raconte :

« Il fait partie d'une bande de galériens évadés, il est là sous un faux nom. En réalité, c'est un forçat en rupture de ban condamné à vingt-cinq ans de fer. Il en a commis des coups et des fameux. Tiens pas plus tard qu'il y a huit jours. Une informatrice lui a indiqué qu'une vieille ramasse de l'argent de plein de monde. Quelque fois, elle en a pour des 20 000 francs en or ou en billets. Blignon avait besoin de moi pour l'aider à lui couper l'cou et la foutre à l'eau. Part à deux. C'était bien tentant. Il a fallu attendre qu'elle finisse sa tournée afin de ramasser sa recette. On l'a suivie et quand elle a repris le chemin de chez elle, Blignon et moi, on s'est rapproché et après l'avoir

entortillée dans son mantelet, il l'a chourinée et j'ai j'tée dans l'fleuve. Voilà qui pourrait l'faire taire si j'voulais. »

Vidocq dubitatif se demande si Charpentier ne cherche pas avant tout à se venger, quitte à mentir. Dans son rapport à Henry, il s'ouvre de ses doutes. Le policier l'informe alors que le meurtre n'était que trop réel. Grâce à lui, il a pu punir les criminels. Pour une fois, le fichier de l'inspecteur n'est pas à jour. Stupéfait de ne pas les avoir confondus à travers leurs fiches signalétiques, il se hâte de combler cette lacune. Plus encore que d'avoir découvert des assassins, Henry est ravi d'avoir trouvé un vrai policier. Pas un simple indicateur mais un détective, quelqu'un qui cherche, qui enquête. Comme un chasseur qui découvre un merveilleux limier, il ne laisse à personne d'autre le soin de l'utiliser.

Le 2 juin 1810, à l'occasion de la nomination du nouveau ministre de la police Savary qui remplace Fouché, il rédige le rapport qui permet à Vidocq de ne plus être un détenu et de devenir un de ses collaborateurs. Pour plus d'efficacité, il obtient du préfet Pasquier l'autorisation de le faire secrètement libérer de la prison de La Force, en organisant une fausse évasion. On annonce qu'il va être transféré à Bicêtre et de là, renvoyé au bagne. Les détenus, comme les gardiens, sont persuadés, qu'une fois de plus, Vidocq va réussir la « belle ».

Des paris s'organisent, non sur la possibilité d'une évasion que tout le monde considère comme acquise mais sur le moment choisi. Avant ou après Bicêtre. Ce sera avant.

Le soir du 25 mars 1811, tous les prisonniers, accrochés aux barreaux des fenêtres, hurlent des encouragements lorsqu'ils voient paraître le géant blond qui, vêtu des habits de bure des détenus, est menotté et entravé. On le traîne jusqu'au « panier à salade » qui stationne au milieu de la cour. Cette voiture spéciale, tirée par un cheval, ne cesse de brinquebaler, empêchant le prisonnier de rester assis et stable. Très étroite, c'est une véritable cage, si petite que le prisonnier ne peut se tenir assis et doit se pelotonner sur lui-même, les coudes remontés jusqu'aux épaules. S'il ne parvient pas à se protéger le visage de ses mains, il en sort couvert de bleus, tant les cahots

sont violents. Ainsi secoué comme dans le panier à salade de la ménagère, on est bien certain, que le « taulard », étourdi, ne pourra s'échapper. Le cocher agite son fouet et un peloton de gendarmerie encadre la carriole qui part en brinquebalant sur les pavés du faubourg Saint-Antoine. Quelques tours de roues plus tard, à un endroit où sa prison mouvante s'engage sur le pont Notre-Dame, une forme sombre saute à terre. Un bruit de galopade dans la nuit puis le silence. Les gendarmes, effarés roulent des yeux hagards et font piétiner leurs chevaux sur place. Quelques-uns courent en tous sens, d'autres crient ou jurent. En vain, le gibier s'est encore échappé.

Vidocq jette ses menottes à terre et hume l'air de Paris avec volupté. Dès cet instant, il redevient le maître de son destin. Cette évasion décidée avec Henry doit rester clandestine ; les gendarmes n'étant pas au courant de crainte que les bavardages de l'un d'eux ne compromettent sa « couverture ». Il sait que bientôt, tous les policiers de la capitale vont être à sa recherche. Sa fuite, il l'a réalisée tout seul, il devra faire de même pour son enquête. C'est le jeu et c'est convenu d'avance : « Vidocq, sitôt dehors, vous devrez donner toute votre mesure. Ne me décevez pas ! »

À partir de maintenant, les malfrats ne peuvent plus rien contre lui. Il est là pour les prendre en chasse. S'il réussit, il fera plus que gagner sa liberté, il débarrassera la capitale des forbans qui la hantent.

Enfilant une petite ruelle, une puissante silhouette se fond dans la nuit. Vidocq commence sa première enquête.

VI

Vidocq mène l'enquête

Vidocq décide d'employer la méthode qui lui a servi à La Force pour trouver les malfaiteurs, les laisser venir à lui. Installé dans un garni de la Courtille où la police ne met pas les pieds, il ne bouge pas de sa chambre dans la journée mais sort chaque nuit pour ne rentrer qu'au petit matin. Un soir, certain d'avoir intrigué son logeur pour l'avoir rendu bavard, il descend dans la salle observer les clients. Et sent son cœur s'accélérer. Au fond, parmi les consommateurs qui se pressent autour des tables crasseuses de l'estaminet, Germain le complice des deux bagnards qui le faisaient chanter. Celui qui lui a rendu sa voiture pleine de sang. L'homme semble le guetter. Je suis prêt à parier que c'est pour moi qu'il est là. Le moment est venu de régler nos comptes. Enfonçant le bord de sa casquette sur l'œil, relevant le col de sa veste pour paraître plus minable encore, Vidocq se dirige droit vers lui.

« La roue tourne », dit-il en s'asseyant.

L'autre s'empresse, flatté d'avoir été reconnu au premier coup d'œil. Il lui présente son compagnon :

« Boudin, il était avec Blondy et Duluc quand on a escarpé le roulier dans ta charrette. Tu peux avoir confiance. On songe à un bon coup. T'es avec nous ?

— J'ai besoin d'me r'faire », grommelle Vidocq, bien décidé à se venger de ce qu'il a enduré. Il se remémore ce que lui a dit Henry :

« La police a été créée pour empêcher les malfaiteurs de nuire. Tant mieux si c'est avant, dommage si c'est après. L'idéal serait de les prendre sur le fait. »

Assassin un jour, assassin toujours. Il projette probablement un autre crime. La prise intéressera Henry. Pendant le repas,

sur un signe de Germain, Boudin lui explique leur beau projet : « Il s'agit d'expédier des vieillards qui ne font rien de leur argent. Ce sont mes anciens propriétaires, j'ai pu garder un double des clefs. La maison est rue Prouvaire. Le coup sera facile mais il faut quelqu'un pour faire le guet.

— Tope là, l'affaire est faite. »

De retour dans la rue Vidocq réfléchit aux moyens de réussir le flagrant délit. Pour cela, il lui faut un complice, une compagne plutôt, celle de sa vie, Annette. Elle est au courant de tout et s'engage à le suivre de loin car Vidocq se méfie des deux « escarpes ». Il ne voudrait surtout pas, une fois averti de l'endroit et du jour, être dans l'impossibilité de prévenir Henry à temps. Rien ne serait pire que de se trouver impliqué dans un délit. Comme le Petit Poucet, il lui laisse des messages. Chaque fois qu'il veut lui faire savoir quelque chose, il enlève sa casquette et la tient au-dessus de sa tête en se frottant les cheveux. À ce signal, dès son départ, elle cherche un papier, calé sous un pied de table ou de chaise, sur lequel il a noté ses instructions.

Au prochain rendez-vous avec les malfrats, Vidocq manifeste son impatience :

« C'est pour quand le grand coup ? J'ai besoin de fraîche.

— Nous t'attendions pour en parler mais avant tu dois répondre. Boudin a rencontré un mouchard. Il lui a dit que tu en étais un autre.

— J'espère bien qu'il le croit et qu'il le racontera à tout le monde. Tant qu'il fait courir ce bruit, il me met à l'abri des ennuis », rit Vidocq.

Comme les deux hommes le regardent interloqués, il reprend :

« Réfléchis. Si on avait dit ça de moi lorsque j'étais dans ma boutique, est-ce que Blondy et Duluc seraient venus me trouver ? Est-ce que tu aurais osé me prendre ma voiture ?

— Dame non ! s'exclame Germain.

— Et ben tu vois, c'est pareil aujourd'hui. Tu crois peut-être que tu es le seul à m'avoir reconnu ? Il y aura toujours quelqu'un qui aura intérêt ou plaisir à me faire arrêter. Mais on

ne dénonce pas une mouche à la police, puisqu'elle en fait partie. Comme ça, je suis tranquille.

— C'est bien trouvé ! apprécie Boudin en connaisseur.

— Ouais alors. C'est farce quand même », admire Germain.

Séduits par cette trouvaille, ils n'hésitent plus à lui parler de leur nouveau projet :

« Encore mieux que les vieux qu'on expédiera plus tard. C'est un banquier. Sa maison, à l'angle de la rue d'Enghien et d'Hauteville n'est protégée que par deux gardiens, il sera facile de les éliminer. Son coffre est rempli d'or et de billets. Y aura qu'à se servir. On y va ce soir. »

Vidocq applaudit à ce magnifique programme. C'est alors que Germain dévoile ses batteries :

« On a tous confiance les uns dans les autres. Mais prudence est mère de sûreté comme on dit. Dans cette affaire, on expose not'tête. Aussi je vais pas risquer de me faire raccourcir parce que l'un de vous bavarde. Jusqu'au partage après l'affaire faite, on s'quitte pas. »

Vidocq se félicite d'avoir prévenu Annette. Il s'exclame, comme impressionné : « Riche idée. J'approuve. »

Germain se lève alors pour les entraîner chez lui : « Départ à minuit, en attendant on va chez moi.

— Une minute. Comme on ne bougera pas de chez toi, autant me soulager ici. »

Et Vidocq, ostensiblement se dirige vers le cabinet d'aisance, bien visible au fond de la cour. Une fois à l'abri, il écrit tous les renseignements, lieux, adresse, heure. De quoi faire un vrai « flag ». De retour, il se rassoit et propose un dernier verre, tout en enlevant sa casquette et se grattant le cuir chevelu. Dans son bock vide, il glisse le bout de papier et se lève. « Allons-y ! ».

Tous montent dans un fiacre qui les dépose jusqu'à la demeure de Germain, à l'entrée de la rue Saint-Antoine. Le temps s'écoule. Impossible de trouver un prétexte pour sortir. Il ne reste plus à Vidocq, allongé sur un matelas dans la chambre, qu'à espérer qu'Annette a trouvé le message et l'a porté à Henry. Pourvu que toutes les mesures soient prises avant que le crime ne soit exécuté. Tout seul pourrait-il arrêter les deux hommes ?

Ils sont armés, pas lui. Qu'est-ce qui lui garantit qu'une fois le meurtre commis, on ne l'en jugera pas responsable. Il s'est évadé et seul Henry est dans la confiance. Si l'affaire tourne mal, il ne lui sera que trop facile de le désavouer. Sa parole contre celle d'un évadé multirécidiviste ne pèserait pas lourd. Vidocq en est là de ses réflexions lorsque Germain entre dans la chambre.

« C'est l'heure ! »

Tous se dirigent vers la maison du banquier, Germain et Boudin en tête, la pipe au bec, Vidocq les suit, essayant de garder bonne contenance.

Arrivé au pied de la borne qui doit servir de courte échelle pour passer le mur du jardin de la propriété, Germain tire son pistolet de sa ceinture.

« Je suis fichu » pense Vidocq, persuadé que Germain l'a percé à jour et qu'il va l'exécuter tout de suite. Il ouvre le bassinet, change l'amorce et le lui tend.

« On ne sait jamais. Il vaut mieux que tu puisses te défendre. »

Puis les deux hommes montent sur la borne et escaladent le mur, pendant que Vidocq reste assis en haut.

« Dépêche-toi idiot ! Descends. On va te voir. »

Tout à coup, des hommes sortent de partout et sautent sur les bandits qui opposent une farouche résistance. Ils tirent, blessent des agents. Vidocq pousse alors un cri et se laisse tomber à terre.

« Vous l'avez tué. Salauds ! » Germain, menotté, sanglote presque sur le « cadavre » de Vidocq, roulé dans une serviette et déposé dans un fiacre où Henry qui accompagnait ses hommes, l'aide à se relever. L'inspecteur jubile en se frottant les mains :

« J'avais raison d'avoir confiance. Vous m'avez offert un vrai flagrant délit, le rêve de tout bon policier. »

Vidocq, lui, rêve d'être amnistié. Tant qu'il ne sera pas officiellement gracié, sa liberté ne sera qu'un état précaire. Suivant la volonté ou l'humeur de son employeur, il pourra se retrouver en prison d'un jour à l'autre. Pendant qu'il roule dans

sa tête ses réflexions moroses, bercé par les cahots de la voiture, Henry l'interroge : « À quoi pensez-vous ? »

— Qu'il n'y aurait pas de voleur s'il n'y avait pas de receleur. Quel est celui qui vous paraît le plus important et dont l'arrestation suffirait à désorganiser la filière de la cambriole ?

— Farkas ! C'est le plus fort. Cela fait des années que je le surveille. Je l'ai fait filer pendant des mois, en changeant sans arrêt d'enquêteurs pour endormir sa méfiance. Impossible de le coincer.

— Vous voulez des preuves. De la marchandise volée ?

— Je n'ose même pas en rêver. Soyez certain que si vous échouez, je ne vous en tiendrai pas rigueur. Ce que vous avez réussi cette nuit suffit pour moi à vous compter pour mon meilleur agent », lui assure Henry.

Vidocq décide de découvrir les fameux entrepôts. Déguisé en clochard, il se met en planque dans l'avenue des Volontaires. Lorsqu'il voit sortir Farkas de chez lui, il le suit. Lorsqu'il trouve le moment propice, il lui tape sur l'épaule :

« Goldèche ! Tu es fait.

— Monsieur, vous faites erreur. D'ailleurs je ne connais même pas la personne dont vous me parlez.

— À d'autres, je t'arrête Romo Goldèche, insiste Vidocq, buté.

— C'est trop fort. Je peux vous prouver que vous vous trompez, j'ai mes papiers sur moi, proteste Farkas.

— Êtes-vous prêt à m'accompagner au poste ?

— Si cela peut mettre fin à cette extravagance. »

Ils arrivent au commissariat. Là, Farkas constate, à sa fureur qu'il a pris une veste d'intérieur et a oublié ses papiers. Il n'a sur lui que sa montre et son mouchoir. Vidocq les prend et fait mettre le receleur en arrestation, jusqu'à son retour.

Arrivé à son domicile, il demande à parler à sa femme. Il lui présente la montre et le mouchoir comme étant des signes de reconnaissance :

« Madame, je vous apporte une mauvaise nouvelle. Votre mari est retenu au poste de garde. Il craint d'avoir été vendu.

Alors il m'a envoyé vers vous pour que vous déménagiez ce que vous savez. Je n'en sais pas plus. »

La femme se tord les mains, panique et demande à Vidocq de l'aider. Elle le charge d'aller quérir trois fiacres. Vidocq revient avec les voitures, tout en ayant soin de prévenir un policier de suivre les voitures une fois celles-ci remplies. Puis Vidocq entre dans la maison. L'épouse a ouvert une énorme armoire dont le double fond dissimule l'ouverture d'une cachette. Une grande pièce où pendules, candélabres, vases, bijoux, sont empilés dans des caisses qui montent jusqu'au plafond. Vidocq aide au chargement. Quand tout est emballé et la dame installée auprès de lui, dans un des fiacres, il siffle d'une certaine façon. Trois agents montent à côté des cochers tandis qu'un autre reste en faction devant la porte du receleur et en route pour la rue Sainte-Anne et le bureau de l'inspecteur Henry. Quelques mois plus tard, le préfet lui adresse une lettre dithyrambique de remerciements.

« En plus de trente années de carrière, c'est la première fois que j'en reçois une. Et c'est à vous seul que je le dois.

— C'est à vous que je dois d'être libre », réplique Vidocq.

Entre eux le pacte muet ne peut plus se rompre. Henry confie à son protégé que le préfet Pasquier est sur les dents à cause d'une affaire de faux monnayeurs.

« Ses amis de la haute finance le harcèlent. Une masse de billets circule dans la capitale. Ils sont tellement bien imités qu'il est impossible de les différencier des originaux. Toutes les banques tremblent. »

— On soupçonne quelqu'un en particulier ou dois-je partir à l'aveuglette ?

— Une dénonciation anonyme nous a livré un nommé Dupaty. Pasquier l'a fait arrêter. Il nie et nous n'avons rien trouvé contre lui, soupire Henry.

— Relâchez-le, je me charge du reste, décide Vidocq.

— Un autre flagrant délit... », balbutie Henry. Vidocq ne dit rien, se coiffe de son chapeau et sort.

On relâche Dupaty avec des excuses. Tout à sa joie, il néglige les précautions les plus élémentaires, Vidocq lui, n'en néglige

aucune. Il le suit en modifiant sa silhouette. Tantôt il est un portefaix coiffé d'une haute casquette. Plus loin, ayant retourné sa veste, il change d'allure et aplatit sa coiffure. Le voilà devenu un cocher. Au prochain croisement de rue, il ôte son chapeau, laisse dépasser sa chemise sur son pantalon et se transforme presque instantanément en ouvrier-maçon. Dupaty ne remarque rien, ne sent pas derrière lui cette discrète présence obstinée qui le suit dans tous ses déplacements. Vidocq le « loge », sait où il habite, quelles sont ses fréquentations. Le soir venu, il fait son rapport à Henry, consterné.

« Ce n'est pas un faux monnayeur. Il n'en fabrique pas mais l'écoule. Il sert d'intermédiaire dans une vaste organisation. »

L'inspecteur blêmit. C'est une affaire politique. Donc danger et prudence. Il fait délivrer un mandat de perquisition. On fouille l'appartement de Dupaty où sont entreposés des monceaux de petites monnaies. Que faire maintenant ?

« Parmi les gens qu'il fréquente, un chimiste. Un métier bien particulier et qui détonne. Je n'ai pu trouver son adresse, c'est lui qui doit fabriquer ses pièces. Il faut l'arrêter et le mettre au secret. Il est le maillon essentiel de la filière. Je me charge de lui. »

Henry retient à temps le conseil, surtout pas de violence. Il est trop intelligent pour cela. Le chimiste, après avoir été interrogé par plusieurs inspecteurs, à qui il refuse de livrer son adresse, est envoyé au cachot. Il reste à se morfondre une journée, sans parler à personne. La porte s'ouvre et un géant hirsute, les vêtements déchirés, les poignets meurtris, est projeté dans sa cellule. Sitôt relevé, il se précipite sur la porte qu'il tambourine en hurlant des insultes. Les gardiens répondent et jurent plus fort. Le chimiste apeuré, se réfugie dans un coin, le plus loin possible du phénomène. Voilà maintenant qu'il sanglote, parle de se tuer, appelle sa femme. Le lendemain matin, il semble plus calme, presque résigné à son sort. C'est en vain que le chimiste l'interroge. À chaque question, l'énergumène dit qu'il préfère la mort. Dans l'après-midi, un gardien lui apporte un panier de provisions :

« De la part de ta femme, elle reviendra chercher sa corbeille tout à l'heure. »

L'homme l'offre au chimiste et lui demande s'il a un crayon.

« Pourquoi faire ? », balbutie ce dernier, tout en dévorant à belles dents les cuisses de poulet et le morceau de pain.

« Ma lettre d'adieu. »

Ébahi le chimiste le voit prendre le papier d'emballage du jambon et commencer à écrire quelques lignes. Discrètement il jette un œil par-dessus l'épaule de l'homme qui absorbé dans sa rédaction ne le voit pas. Il demande pardon à sa femme et lui conseille de partir s'installer à Londres avec leurs enfants...

Lorsqu'il a fini d'écrire, le chimiste lui demande s'il ne pourrait demander à sa femme de se charger d'une commission pour une de ses amies. Complètement amorphe, son compagnon de cellule, lui tend papier et crayon.

Le chimiste écrit à sa maîtresse dont il donne l'adresse. À mots couverts, il explique que son invention doit être détruite et lui demande d'y veiller. Lorsqu'il a terminé, il tend la missive à son compagnon qui la range au fond du panier. Une heure plus tard, le gardien récupère le tout :

« Toi, l'gueulard, suis moi. T'es transféré à La Force. Bon débarras ! »

Quelques instants plus tard, Vidocq car c'est bien de lui qu'il s'agit, va en compagnie d'Annette et de quelques policiers jusqu'au domicile de la maîtresse du chimiste. Arrivé à proximité, il l'envoie en éclaireur. Elle se présente comme la nouvelle bonne de son amant. Il a été malade et souhaite la voir au plus tôt. Inquiète la jeune femme s'habille et demande à Annette d'amener un fiacre. Toutes deux arrivent enfin à l'adresse que le chimiste refusait de révéler à la police, un atelier de gravure, rue de l'Estrapade. Une voiture s'arrête derrière les deux femmes. Vidocq et ses hommes en descendent. Devant la porte du chimiste, les deux femmes sont mises en état d'arrestation. La maîtresse ne comprend rien. Annette a acquis la conviction, durant le trajet que sa compagne est innocente et par signes l'indique à Vidocq qui après la perquisition la libère. Dans l'appartement, on trouve un atelier complet de fabrication de fausse monnaie. Henry obtient un nouveau flagrant délit. Le

préfet Pasquier, gagné par l'enthousiasme provoqué par ces réussites, nomme en novembre 1811, Vidocq chef de la brigade de Sûreté. Cette fois-ci, il a franchi la frontière.

En avril 1813, la Banque de France fait appel à lui. De faux billets de mille francs circulent. Les termes « l'Empereur est furieux » sont suffisamment explicites. Il exige que les coupables soient arrêtés. Le préfet, comme le ministre de l'Intérieur, ne voit que Vidocq pour en venir à bout.

Le soir même, il fait incognito le tour des tables de jeux du Palais-Royal. Il est loin le temps où le jeune provincial se faisait dépouiller. Les castors des arcades lui servent désormais d'indicatrices. Les croupiers comme les tenanciers, craignent sa réputation, se désolant de ne jamais le reconnaître sous ses divers déguisements. Ce 18 avril, sous les traits d'un colonel en retraite, il observe les différentes parties. À un moment donné, il remarque un joueur qui sort de sa poche trois billets de mille francs. Voyant qu'il échange quelques mots avec un autre participant, il s'approche de ce dernier.

« Ce monsieur joue d'une manière remarquable. C'est m'a-t-on dit un banquier.

— Lui ? On vous aura trompé. C'est un peintre, un miniaturiste. Nicolas Allais. »

Vidocq n'a aucune peine à le filer jusqu'à son domicile, place du Louvre.

Il frappe à sa porte, trois jours plus tard, muni d'un mandat. Le peintre fait semblant de ne pas comprendre mais Vidocq reste bonhomme. Très à l'aise, il lui dit comme en confidence :

« Je vous ai vu sortir ces magnifiques billets de votre poche, l'autre jour, dans un cercle du Palais-Royal. »

Le peintre joue l'étonné mais Vidocq l'interrompt d'un geste :

« Ne jouez pas le modeste, je dis bien "magnifiques". Vous êtes un véritable artiste M. Allais. Et comme les temps sont durs, vous demandez à la société de reconnaître votre talent. Mon rôle consiste à vous attraper. J'ai pensé qu'il vous fallait un peu de temps pour les fabriquer, alors je vous ai laissé quelques jours afin de ne pas repartir bredouille. »

Et Vidocq fouille jusqu'à ce qu'il ramène, caché dans des bosses de plâtre, du papier de banque.

« Je brûle dirait-on ! Et là, qu'est-ce ? De l'encre de Chine et des pinceaux encore humides. Hum, je sens que je vais faire des découvertes. Tiens, pas de poussière. Voyons ce que cela cache. »

S'approchant de la cheminée, il en tapote le manteau, parvient à le faire glisser et saisit un carton sur lequel est épinglé un vrai billet. Par-dessus, un calque. Chaque vignette y est méticuleusement reproduite. Allais s'effondre.

« Quelle honte !

— Combien avez-vous fabriqué de billets ?

— Trente billets de 1 000 F et trois de cinq cents.

— Quitte à se fatiguer, autant que cela soit pour une grosse somme. »

Les deux hommes se rendent à la Banque de France, toute proche. Le directeur achète les billets avant de les brûler, cinq cents francs pour chaque billet de mille. Il remet même une prime à Vidocq, en lui confiant, soulagé :

« L'important n'est-ce pas, c'est la discrétion. »

Les Parisiens de cette époque se méfient tellement des billets qu'à la moindre crise, la plus petite annonce de faux, ils demanderaient à être payés en or. Tout plutôt que cette catastrophe. On étouffe donc l'affaire.

Nicolas Allais ne fut jamais jugé. Enfermé au secret à Vincennes, avec sa palette et ses pinceaux, il sera libéré lors de la Restauration. Ses actes de faussaire étant alors considérés comme anti-impériaux, il était devenu sans s'en douter, un résistant royaliste !

Face à tous ses succès, les autres policiers finissent par se liguier contre lui. Ils expédient des lettres anonymes contre Vidocq. Ils n'hésitent pas à déposer des objets provenant de vols à son domicile puis d'y effectuer des visites inopinées, prétextant un flagrant délit. D'autres inspecteurs avertissent, dévoilent, l'incognito de Vidocq aux malfaiteurs qu'il traque, pour faire échouer ses enquêtes. Ils font même circuler une fausse fiche : « Vidocq, marchand d'eau-de-vie, chef de voleurs,

évadé des fers. Individu ne vivant que de crimes et de rapines, protégé par des policiers douteux. »

C'est le genre de terme qui déplaît à Henry qui se sent directement visé. Au début, il avait obtenu du préfet que chaque dénonciation contre Vidocq lui soit communiquée afin qu'il puisse la réfuter par écrit. Par la suite, devant l'évidence de ses succès et l'attitude pleine de fiel des autres policiers, le préfet embrasse son parti. Mieux, leur opposition larvée le hérissé tellement qu'il repousse toutes les critiques, d'où qu'elles viennent, contre le chef et responsable de la brigade de Sûreté.

Souvent, après une enquête, Vidocq bavarde avec Henry, toujours heureux de voir celui qu'il n'appelle plus que « mon ami » ou « mon fils ». Les deux hommes aiment faire le point, évoquer certaines enquêtes plus difficiles que d'autres. Ce soir-là, les bureaux sont déserts, il y règne une atmosphère de calme, favorable aux confidences. Les deux hommes assis en face l'un de l'autre, fument sans mot dire. Henry, s'ébrouant décide de mettre en garde son meilleur limier :

« Le succès est dangereux à porter, il fait tant d'envieux. Il n'y a que la politique qui soit plus à craindre qu'eux, soupire-t-il.

— La politique ? » l'interroge Vidocq.

Henry prend une pincée de tabac, prise en étendant ses jambes près du poêle rougeoyant et commence :

« Je vais vous donner un exemple dont peu de personne a eu connaissance. À l'automne 1800, vous étiez trop occupé à vous évader à cette époque, pour y avoir pris garde. Notre glorieux Empereur n'était encore que consul. Il avait le pouvoir certes mais devait le partager avec deux autres et pour dix années seulement, ce qui ne devait pas l'enchanter... Les avantages illimités d'une monarchie absolue lui faisaient alors défaut. »

Vidocq, sentant qu'il va recevoir un secret d'État, se cale dans son fauteuil, pendant qu'Henry, perdu dans ses souvenirs, évoque les prémises de l'Empire.

« Il y a toujours eu des opposants à tous les régimes. Cette fois, l'armée était le groupe le plus hostile à Bonaparte. La plupart de ses chefs se sentaient aussi capables que lui et

estimaient que son poste leur revenait. Outre cette opposition qu'il dispersera en envoyant les soldats hors de France, guerroyer sans cesse et si possible mourir sur le champ d'honneur... restaient les républicains, les émigrés, les princes, les agents royalistes, plus quelques fous... bref, le tout-venant.

Je n'ai jamais su qui lui mit en tête que sa popularité y gagnerait s'il était victime d'un attentat. Le fait est que cette idée, qui lui permettrait d'exiger que lui soient confiés des pouvoirs exceptionnels, premier pas vers l'autorité impériale, le séduisit. Pour un tel homme, les désirs sont des ordres. Mais, pour démontrer que les jours du Premier consul étaient en danger, il fallait obligatoirement produire les éléments d'un complot. Avec un peu de patience, il l'aurait eu sa conspiration. Il suffisait d'attendre que Cadoudal débarque. Mais, le tempérament bouillonnant de Bonaparte n'incluait pas la patience. Il voulait son attentat et tout de suite !

On lui en fabriqua donc un sur mesure, mais très maladroitement. Il désigna pour cette mission un de ses fidèles dont il se resservit trois ans plus tard, lors de l'assassinat du duc d'Enghien, le capitaine Jacques Harel. Trouver des conspirateurs n'est pas chose facile. »

Les deux hommes échangèrent un demi-sourire entendu.

« Harel servit d'abord d'agent provocateur. De cafés en guinguettes, il disait du mal du gouvernement. À ce jeu, il ne dégotta qu'un ex-petit employé de bureau aigri de 33 ans, Demerville. Harel l'enrôla facilement dans sa conspiration mais problème, il n'était pas volontaire pour poignarder le consul. Et un complot avec un seul homme, cela fait mesquin. Partout il chercha des complices, Bonaparte lui-même mit la main à la pâte. Sur un papier portant son en-tête, il désigna des coupables potentiels : « pensez à Ceracchi et Arena ». Le premier, un sculpteur romain, avait fait un buste de Bonaparte en Italie, tout en manifestant ses convictions républicaines ; le second, un Corse. L'Empereur aime peut-être sa patrie d'origine mais pas tous ses habitants. Il disait à son frère Lucien, après Brumaire : "Les Corses sont des gens qu'il faut tenir à distance." Or il avait un compte à régler avec le clan Arena qui était considéré comme ennemi du clan Bonaparte, sur leur île de beauté. Joseph Arena,

ancien député, ne portait pas le Premier consul dans son cœur mais fréquentait volontiers Joseph Bonaparte. À l'époque, le consul se méfiait de l'ambition de ses frères. Harel rajoute donc le nom d'Arena à sa conspiration. Pour faire nombre, on inscrit également les amis de Ceracchi, le peintre Topino-Lebrun, le sculpteur Dayteg et jusqu'au médecin de Demerville. En gros, une quinzaine de personnes. Restait à les faire se rencontrer sur les lieux du crime alors que la moitié d'entre eux ne se connaissait même pas. L'endroit choisi fut l'Opéra. La date le 10 octobre 1800. On y jouait les Horaces. Dans les hautes sphères, on avait décidé que les artistes ne pouvaient manquer de s'y rendre. Bonaparte y prend donc une loge et fait truffer la salle de policiers armés jusqu'aux dents. C'est à ce moment que je remets mon rapport au préfet Dubois qui le transmet au ministre de la police, Fouché. »

Comme il interrompt son récit, en étouffant une grimace Vidocq soupire :

« Il vous a mis au secret et arrêté le complot fantoche ?

— Pire. Il m'a laissé en poste et a fait semblant de considérer cette conspiration comme réelle. Puis, il a introduit Dubois qui a présenté le rapport devant les trois consuls et tous les autres ministres réunis. On ne pouvait plus reculer, tout le monde fut arrêté. Des gens qui ne s'étaient même pas rendus à l'Opéra et n'ayant aucune arme chez eux, furent extrêmement surpris d'apprendre qu'ils avaient voulu attenter à la vie du Premier consul. On inventa aussi des armes, baptisant cette comédie ratée la « conspiration des poignards ». Il fut froidement décidé que seul un artiste pouvait les fabriquer. On inclut donc le peintre Topino-Lebrun, alors en pleine création d'une grande toile : Caius Gracchus. Il eut beau protester qu'il était peintre et non forgeron, on ne l'écouta pas. Personne ne se demanda pourquoi fabriquer des coutelas alors qu'on en trouve dans n'importe quelle quincaillerie.

Le Premier consul continua à donner des conseils et à allonger sa petite liste :

« Voyez si Salicetti n'y serait pas aussi, avec Massena, Brune et Bernadotte. »

Certains commencent à comprendre que cette belle machination aidait surtout Bonaparte à se débarrasser de ses rivaux. La ficelle étant un peu grosse, l'ironie perçait sous les commentaires des ministres. On renonça donc à arrêter les généraux. Les magistrats quant à eux, firent du scandale. Rien n'était régulier, des prisonniers détenus illégalement, sans mandat, sans dossier. Un des consuls, Cambacères, conseilla à Bonaparte d'abandonner cette ridicule histoire et de la dissimuler sous un attentat contre le bâtiment de l'Opéra lui-même plutôt que contre sa personne. Un coup de sang d'artistes qui n'aimaient pas les décors ou la musique.

Coup de théâtre, le 24 décembre de la même année, près de l'Opéra, la machine infernale de Cadoudal explose sur le passage de Bonaparte. Il l'avait enfin sa conspiration, avec de vrais morts, une véritable bombe et d'authentiques comploteurs. Il suffisait d'attendre un petit mois et on la lui apportait à domicile.

La page fut tournée, on rafla tout le monde dans le même attentat. Le 9 janvier 1801, le tribunal condamna à la peine de mort Ceracchi, Arena, Topino-Lebrun et Demerville. Ils montèrent sur l'échafaud à la fin du mois.

Quant à Bonaparte, ayant eu la peau du général Moreau, grâce à la conspiration de Cadoudal, il renonça à supprimer Bernadotte, Brune et Massena.

— La morale de l'histoire ? » demande Vidocq en vidant sa pipe dans le foyer du poêle.

« Vous trouverez que l'on vous traite mal. Que l'on met du temps à reconnaître vos mérites. Vous effectuez plus de 800 arrestations par an et êtes jaloué par vos collègues, calomniés par les médiocres, cela n'est rien. Ne vous mêlez jamais de politique. Si vous entendez parler d'un complot, devenez sourd et passez au large. Si vous savez quelque chose, faites savoir que vous êtes muet. Vous verrez, à côté des puissants du jour, les assassins parfois, paraissent rafraîchissants.

— Je ne pense pas que je les verrai jamais de cette façon. » sourit Vidocq et comme son interlocuteur fait de la main un geste d'apaisement, il reprend d'un air amusé : « Je dois parfaire mes fiches signalétiques. Je ne suis pas comme vous, je

préfère garder tout dans ma tête. Il faut que je grave dans ma mémoire tous les traits des forçats qui quittent Paris. Le moindre signe particulier, pli de bouche, tatouage, cicatrice, forme des oreilles, tout ce qu'il est impossible de dissimuler. Ainsi lorsque l'un d'eux s'échappera, comme je suis certain qu'il reviendra se cacher ici, je saurai l'y reconnaître.

— Comment allez-vous faire pour les voir avant leur départ ?

— J'irai à Bicêtre. Je les verrai au moment des préparatifs. Je ne peux avoir meilleure occasion.

— Dites surtout une plus dangereuse ! C'est de la folie. La plupart d'entre eux vous doivent leur arrestation. S'ils vous reconnaissent, vous êtes mort, s'inquiète Henry.

— Ils ne me regarderont pas, trop occupés par leurs propres problèmes.

— Prenez quand même trois policiers avec vous, à titre de protection. On ne sait jamais » décide Henry.

Le lendemain, aussi élégamment vêtu que les gandins qui viennent assister aux ferrements des condamnés, Vidocq en redingote grise et chapeau haut de forme, paraît un bourgeois comme les autres. Un peu plus attentif et surtout moins bavard. Il ne dit pas un mot mais regarde. Prodigieux physionomiste, il détaille chaque trait des bagnards qui passent devant ses yeux. Même si dans dix ans, il croise cet individu à la lèvre barrée d'une balafre ou cet autre au grain de beauté sur la paupière, il les reconnaîtra à coup sûr.

Pendant qu'ils défilent devant lui, il continue de les observer, à tel point qu'il ne prête pas attention à un curieux phénomène dans la populace qui l'entoure. En moins d'une minute, les policiers chargés de le protéger se sont écartés et ont fait reculer la foule. Vidocq se retrouve soudain seul au milieu de deux cents criminels, libres de leurs mouvements.

Formant un cercle de plus en plus compact, les forçats se rapprochent de lui dans l'intention évidente de le lyncher. Ils tiennent leur revanche. Au milieu d'eux, tout seul, celui qui les a arrêtés et asservis. Ils le tiennent.

La rumeur soudain s'enfle, parcourt tous les rangs soudain disloqués et un cri retentit, repris par la foule déchaînée :

« C'est Vidocq ! À mort ! »

C'est la fin qu'il voit dans leurs yeux féroces et qui s'approche dans cet orage d'insultes qui éclate et dure, poussé par ces centaines de bouches. Ils n'ont plus rien à perdre. C'est une trop belle occasion. Des prisonniers accrochés aux barreaux de leurs cellules hurlent comme des loups. Le sang monte à la tête et envahit la bouche. La cour n'est plus qu'une tempête de vociférations qui éclatent pour reprendre encore plus fort comme une houle de haine. Vidocq immobile les contemple. Soudain, il lève la main. Tout s'arrête. Le silence s'abat comme un coup de tonnerre de calme. Une tension écrasante ravage la foule, en un instant le destin bascule. Tous s'immobilisent. Personne n'ose bouger. Sa puissance les tétanise. La tête droite, sa crinière en désordre, il jette son chapeau à terre et les défie. Après les avoir affrontés du regard, il les fascine par la parole. Sa voix, âpre et rauque les frappe comme une gifle :

« Oui, c'est moi Vidocq. Tas de canailles, vous criez comme des rats. Trop tard. Je vous ai livrés à la justice parce que vous étiez coupables. N'espérez pas que je vous épargne maintenant. Vous avez perdu, vous êtes perdus. »

En face de lui, les poitrines se creusent comme vidées de leur souffle. Tous reculent d'un pas. Il a gagné. Comme un dresseur dominant ses fauves, il tourne tranquillement le dos à la masse domptée. D'un doigt, il désigne son chapeau qui a roulé à deux pas. Un des forçats se précipite et le lui tend, après l'avoir brossé d'un revers de manche. Vidocq s'en coiffe et fait signe aux détenus de continuer à défiler lentement devant lui.

VII

Le temps des assassins

Les Parisiens, en ce froid début d'année 1814, ne parlent que des nouvelles lamentables de la guerre. Après la retraite de Russie, la campagne de France. En voyant les soldats mutilés, blessés encore couverts de sang regagner la capitale, ils s'inquiètent. La rente baisse de 5 % et passe de 87 francs à 45 en une semaine. Cela ne fait pas l'affaire des commerçants et encore moins des rentiers qui perdent la moitié de leur fortune en huit jours. En revanche les spéculateurs, détenteurs d'argent liquide, se frottent les mains. Ils vont pouvoir racheter les titres des retraités paniqués et attendre de les voir remonter. Partout les commentaires se mêlent aux spéculations.

L'ennemi approche mais lequel ? Les maréchaux, chargés de défendre Paris en l'absence de l'Empereur, s'empressent d'envoyer des émissaires pour traiter avec les envahisseurs. La canonnade se rapproche, poussant devant elle, paysans et banlieusards affolés. Ils se réfugient en ville, emmenant avec eux leur bétail, pour lesquels les employés d'octroi, appliquant les consignes comme si de rien n'était, leur ont fait payer un droit d'entrée. Ils campent partout, aux carrefours et sur les places, tandis que sous un ciel pluvieux, l'exode impérial commence. Les promeneurs des Champs-Élysées regardent défiler les berlines vertes et les carrosses dorés du sacre où se sont installés Marie-Louise, le petit roi de Rome et sa suite qui partent avec l'argenterie, la vaisselle, leur garde-robe et le Trésor. De la gigantesque épopée napoléonienne ne reste que ce déménagement à la cloche de bois. Les Parisiens s'abordent dans les rues, même sans se connaître et commentent ces alarmantes nouvelles, échangeant leurs impressions.

« Marmont discuterait avec l'envoyé du tsar Alexandre I^{er} qui lui aurait dit :

« Dans les palais ou sur les ruines, l'Europe couchera ce soir à Paris. Il y a donc des Russes ? Ah oui ! c'est même avec eux qu'il discute de la reddition. »

Tous les pays d'Europe se sont coalisés et leurs soldats arrivent aux portes de la capitale. Sur les boulevards, aux terrasses des cafés, bourgeois et élégants redécouvrent le goût du café, maintenant que le blocus est levé. Puis ils se dirigent vers les barrières de Clichy et de Montmartre où ont lieu les derniers combats.

Des aubergistes bien placés ont mis cet écriteau à leurs fenêtres :

« Ici, on voit la bataille pour deux sous. » Bientôt le terme « ennemis » se transforme en « alliés » que Paris accueille avec curiosité. La ville déjà encombrée de réfugiés, avec leur bétail, se remplit de soldats, allemands, anglais et russes, asiatiques, armés d'arcs et de flèches venus de Mongolie. Les cosaques se sont installés au bois de Boulogne, coupant tous les arbres pour se chauffer. Ils construisent des huttes de paille sur les Champs-Élysées et se répandent dans la ville. Les troupes s'installent partout. Les détritrus arrivent dans certaines rues jusqu'au premier étage, la voirie ne fonctionne plus. Les jardins publics sont devenus des cantonnements. Au Carrousel, devant les Tuileries, les troupes prussiennes bivouaquent, les canons braqués sur le château. Leur général Blücher menace de faire sauter le pont d'Iéna dont le nom est une insulte au peuple allemand. On le débaptise à la hâte pour calmer ce furieux qui autorise ses troupes à piller les particuliers. Raffolant de pendulettes, les Prussiens en remplissent leurs tentes. N'importe, la paix est signée. Les Parisiens apprennent qu'un roi inconnu leur est attribué, Louis XVIII. Quoique méfiants ils s'en réjouissent, lassés d'un empereur qui les épuise et les ruine. La rente remonte en une journée de 45 à 63 francs. Pasquier, Dubois, Henry sont maintenus à leur poste « indispensable » à la sécurité publique. La brigade de Sûreté, avec Vidocq à sa tête, est plus que jamais nécessaire.

Pour lui, l'ennemi reste le criminel qui, profitant des désordres, a frappé ce dimanche matin. Un deux-pièces au fond de la cour d'un immeuble du passage du Cheval-Rouge. Dans la première pièce, l'usurier Chardon gît dans une mare de sang dont les rigoles coulent jusqu'au palier, où deux femmes effarées se serrent l'une contre l'autre. On s'est tellement acharné sur son corps que son visage est méconnaissable, yeux et joues crevés, poitrine défoncée, une écoeurante boucherie. Dans la pièce voisine, le sang a éclaboussé jusqu'au plafond. À moitié enfoui sous son édredon, un énorme corps disloqué, dont les membres dépecés sont mélangés aux draps. Seule une robe déchiquetée permet d'identifier une femme, la mère Chardon. Son chapelet est encore enroulé dans une main.

De son visage écrasé à coups de marteau, on ne distingue que des mèches de cheveux mélangées à des débris d'os. Vidocq regarde les tiroirs jetés à terre et revient dans la première pièce :

« Crime de sadiques. La vieille dormait et il lui a écrabouillé la tête pendant son sommeil avant de la découper. Elle n'avait rien vu et n'aurait pu le dénoncer.

Nos assassins sont des amateurs.

— Pourquoi pensez-vous qu'ils sont plusieurs ? lui demande son adjoint.

— Les deux meurtres n'ont pas été commis avec les mêmes armes. Nous cherchons donc deux hommes. »

Prenant garde de ne pas marcher dans les taches de sang, il ramasse un étrange stylet ensanglanté qui a roulé à terre, près d'un buffet dont les portes sont restées grandes ouvertes.

« Tiens, mets-le dans ton mouchoir et montre-le au cordonnier que j'ai vu au coin de la rue. C'est un carrelet, une grande aiguille de cordonnier. Demande-lui si un de ses apprentis n'aurait pas emporté un de ses outils.

— Vous croyez qu'un de ses ouvriers...

— Un de ses anciens ouvriers, mauvais probablement car trop pressé. Regarde, il n'a pas pris la peine de tout vider dans les tiroirs. Il a fait main basse sur l'argenterie, mais a laissé cette petite cuillère. Tu iras la montrer au prêteur sur gage de la rue Ordener. Quelqu'un lui en aura sûrement apporté d'autres du même modèle, ce matin. Tu lui demanderas aussi s'il n'avait pas

un beau pardessus, j'ai remarqué que le portemanteau de la victime était vide. Il a dû s'en vêtir pour cacher le sang sur ses habits. »

S'approchant des deux femmes, blotties l'une contre l'autre et restées sur le palier à l'attendre dehors, il les interroge avec douceur.

« Laquelle d'entre vous a rencontré ces deux hommes ?

— Moi, mais je n'ai rien remarqué, j'ai juste vu deux messieurs descendre. L'un était très bien mis et poli. Il m'a dit que M. Chardon était sorti.

— Faut dire que nous étions en retard », ajoute l'autre femme.

« Ils ont eu de la chance qu'elles n'arrivent pas à temps pour les surprendre, regrette son adjoint.

— Non, ce sont elles qui ont eu de la chance », soupire Vidocq qui ne partage pas l'opinion d'Henry sur l'aspect « rafraîchissant » des criminels. Ayant pour principe que le coupable ne doit pas soupçonner qu'il est découvert mais tomber de lui-même entre ses mains, comme un fruit mûr, Vidocq ayant la description du meurtrier, grâce à son ancien patron cordonnier, l'arrête dans un fiacre.

Déguisé en cocher, Vidocq « planque » sur les grands boulevards. Les parisiens en goguette viennent y admirer leurs vainqueurs. Ils aiment surtout les Russes, si pittoresques dans leurs costumes tartares. Ils engloutissent des tonneaux entiers de vin avant de s'affaler sur place, incapables de supporter le jus de la vigne. Leurs officiers au contraire, d'une taille si fine qu'ils ont l'air de jeunes filles, ne boivent que des flûtes de champagne qu'ils jettent après, derrière leurs épaules.

Soudain, Vidocq reconnaît l'un des assassins dans l'une des deux personnes qui s'approchent de son « sapin », il propose la promenade à demi-tarif. Tentés, les deux hommes y montent, les portes de la voiture sont truquées et se bloquent dès qu'ils sont entrés. Le fiacre part au grand trot, les passagers ne s'aperçoivent de rien, jusqu'à ce qu'ils s'arrêtent dans la cour de la prison.

Un matin, on avertit Vidocq qu'un meurtre a été commis. Un ancien « demi-castor », la belle Normande, a été retrouvée ligotée et tailladée dans son lit. Il traverse un campement de soldats prussiens installés dans la rue où se trouve la demeure de la victime. Dans l'immeuble, personne n'a rien vu, rien entendu, trop occupé à regarder les soldats cirer leurs moustaches ou répondre au son du clairon. Une chose est sûre, l'ancienne beauté passait pour avoir gardé, sinon de beaux restes du moins de très beaux bijoux. Où sont-ils ? Regardant le corps torturé, Vidocq s'étonne des étranges blessures. Alors qu'il essaye différents stylets, aucun ne rentre à fond. Une seule explication, l'arme était courbe. Qui peut bien savoir se servir d'un tel instrument ? Ce n'est pas une serpe mais c'est probablement un outil de la campagne. Commencant son enquête à l'estaminet le plus proche, Vidocq se fraie un passage parmi des Russes avinés qui tapent sur les comptoirs en hurlant « Bistro ! Bistro ! » pour être servis « rapidement ». Libéré un instant de sa clientèle, le patron lui apprend que l'ancienne coquette avait gardé un certain intérêt pour les jeunes gens qu'il lui arrivait de recevoir chez elle. « Pas plus tard qu'hier soir, tenez... » Il lui raconte alors qu'elle dînait avec un joli garçon qui avait élagué des arbres dans un jardin. Une de ses amies les avait vus, elle pourrait lui fournir un signalement plus précis et il disparaît, happé par de nouveaux soiffards. « Bistro ! Bistro ! » À la recherche de l'amie, ancienne « belle-de-nuit », Vidocq réfléchit. Un outil d'élagueur, cela pourrait bien faire l'affaire. Ils ne doivent pas être si nombreux dans la profession. Le plus important élagueur, qui emploie de nombreux ouvriers, s'appelle Guichet et a son entreprise à Sceaux. Il faut donc aller le voir.

Le lendemain, les journaux publient des comptes-rendus du « tragique assassinat ». La foule des grands jours se presse devant les portes de la morgue. Vidocq arrive par les quais jusqu'au bâtiment et recommande aux employés d'ouvrir l'œil lorsque certains s'intéresseront au corps de la « Belle Normande ». Les ordres appliquent le vieil adage disant que

« l'assassin revient toujours sur les lieux de son crime ». Vidocq n'y croit pas, décidant d'explorer la piste de l'élagueur, mais il ne faut rien négliger.

« Après les articles sur ce beau meurtre, ils demanderont tous à le voir ! Regardez aujourd'hui, vous avez vu les gens qui font la queue, attendant l'ouverture. On devrait faire payer, on refuserait du monde. » Et le gardien jovial, désigne la file d'attente.

Les femmes y sont en majorité : les grisettes et les ouvrières, avant d'arriver à leur atelier, ont fait un détour pour défiler devant le cadavre de la suppliciée. Quelques jeunettes au cœur sensible restent à la porte, attendant leurs collègues plus courageuses, pour mieux les questionner à la sortie.

Toutes les dalles sont occupées, un froid humide s'abat sur le visiteur, lui glaçant les épaules tandis qu'une odeur âcre, mélange de chlore et de relents de décomposition frappe les narines. Des regards avides contemplent les corps allongés sous les draps chaulés. Ils s'attardent sur les visages au teint plombé et verdâtre, mouillés par le filet d'eau froide qui s'écoule sans arrêt au chevet de chaque dalle. Au-dessus, les habits des morts inconnus sont suspendus. Certains corps sont méconnaissables et ne peuvent être identifiés par les proches que grâce aux vêtements. Lorsqu'au bout d'un certain temps, personne ne s'est manifesté, les fripiers viennent marchander les défroques. Quant aux corps, ils sont envoyés aux étudiants en médecine, avides de se faire la main :

« Pas de morte saison à la morgue, rien ne se perd ! », pouffe le portier, hilare.

Laissant son collaborateur en faction, Vidocq part pour Sceaux en compagnie de Yolande, l'amie de la victime. L'entrepreneur étant absent, Vidocq se présente comme M. de Saint-Firmin ayant besoin de faire élaguer les arbres de sa propriété. Tandis que sa fille le reçoit, prenant ses coordonnées, la belle Yolande confie à Vidocq qu'il existe une ressemblance frappante entre le jeune homme avec qui dînait hier son amie et Mlle Guichet.

« Avez-vous un frère ? demande Vidocq.

— Deux », répond la jeune fille. En repartant, le policier questionne les autres ouvriers et apprend que les deux fils de l'élagueur sont très différents. Autant l'un est ponctuel, régulier et poli, autant l'autre fait le désespoir de son père, c'est un mauvais garçon qui va et vient. Personne ne sait vraiment où il habite. Vidocq décide de retrouver le second. Fidèle à sa méthode, il essaye de l'attirer à lui. Le lendemain matin, le garde champêtre bat tambour et annonce à la population que M. de Saint-Firmin, qui est derrière lui en calèche, ayant perdu son épagneul « Brillant » est prêt à accorder dix louis de récompense à qui lui donnerait des nouvelles de son petit chien. Devant l'annonce de cette gratification, la foule s'amasse.

Vidocq signale alors discrètement à la belle Yolande, un jeune homme qui ressemble beaucoup à la fille de l'élagueur. Celle-ci lui saisit le bras et se met à trembler : « Mon Dieu, c'est lui. » Vidocq le hèle : « Vous là-bas, approchez. » Le jeune apache, intrigué et tenté par la récompense, salue de deux doigts portés à sa casquette.

« Il me semble vous avoir vu près de mon chien, hier. On m'a dit que vous l'aviez caressé. Mon pauvre Brillant, rendez-le-moi. J'irai jusqu'à vous donner 300 francs.

— J'aimerais que ce soit vrai. Mais non, je n'ai pas votre chien. D'ailleurs hier, j'étais à la barrière, j'ai dansé toute la journée », soupire-t-il avec un regret évident.

« Certains m'ont dit que vous l'aviez emmené chez vous.

— On vous a menti. J'habite un garni où on n'accepte pas les chiens, affirme-t-il.

— Je vous crois si vous me conduisez chez vous. Pour votre peine, je vous donnerai 10 francs. »

Le gain d'une semaine de travail. C'est bien tentant. Tous arrivent devant le petit hôtel miteux du jeune homme. Lorsqu'ils entrent dans sa chambre, Vidocq lui saute dessus et le menotte. Le jeune garçon n'a même pas eu le temps de se débattre. Pendant qu'il est immobilisé sur son lit, Vidocq fouille tout et ramasse quelques bijoux qu'il montre à Yolande, restée dans la voiture. En les voyant, elle s'évanouit.

Conduit au commissariat, Guichet tient tête et nie avec aplomb. Vidocq le reconduit au domicile de la Belle Normande, le confronte avec le cabaretier qui l'identifie, Guichet proteste toujours. Devant les draps ensanglantés de la victime, il continue à ne rien vouloir reconnaître. Mieux, il sourit avec insolence comme s'il savait que Vidocq ne se satisfait pas des preuves, mais apporte toujours un dossier complet avec aveux du coupable. Pendant trois heures d'affilée, Vidocq interroge Guichet qui refuse d'admettre l'évidence. Il a trouvé les bijoux par terre, il ne connaissait pas la Belle Normande. Le cabaretier s'est trompé, Yolande a mal vu. Rien à faire. Il n'avouera pas. Assis en face de Vidocq, il s'étire et bâille :

« J'aimerais dormir maintenant. » Vidocq retient l'envie de l'étrangler et le conduit jusqu'à son bureau où un lit est toujours prêt. Guichet s'y allonge et s'endort d'un sommeil paisible.

Vidocq adopte une autre tactique. Au matin, une bonne odeur de café au lait envahit la pièce, réveillant le jeune meurtrier qui s'assoit en se frottant les yeux.

« Vous partagerez bien mon déjeuner. C'est du vrai café » lui dit Vidocq en souriant et en finissant de beurrer les tartines. Avec la chute de l'Empire, les parisiens redécouvrent le plaisir de boire du café le matin comme une friandise.

Guichet s'attable joyeusement en face de Vidocq et commence à dévorer le pain beurré à pleines dents.

« Quel bel appétit ! C'est beau la jeunesse. Quel âge as-tu ? admire Vidocq.

— Vingt ans.

— Vingt ans seulement ? Tu es sûr ? s'étonne Vidocq à voix haute.

— Ben oui. Pourquoi ? demande Guichet.

— Dans ce cas, ton action de l'autre nuit avec cette pauvre femme sera regardée comme une étourderie de jeunesse. Tu as de la chance de ne pas être majeur car là on t'aurait coupé le cou, mais vingt ans ! Tu en seras quitte pour cinq ou six mois de prison voilà tout. » Et Vidocq se verse du café.

« Bien vrai ? demande Guichet.

— Bien sûr, c'est du ressort de la correctionnelle. Mais je te préviens, tu ne pourras éviter la prison.

— Bah, six mois c'est vite passé. Autant avouer la vérité si elle coûte si peu. C'est moi qui ai fait le coup !

— Je le savais bien » cligne de l'œil Vidocq, comme s'il s'agissait d'une bonne blague.

Le petit déjeuner fini, il l'emmène chez un magistrat. Encouragée par Vidocq, la petite gouape déballe toute l'histoire :

« C'est moi qui l'ai tuée pour la voler. J'savais qu'elle avait des bijoux. Tout le quartier était au courant. Si ç'avait pas été moi, ç'aurait été un autre. Elle était pas trop regardante. J'ai couché avec elle pour être plus tranquille. Puis j'lui ai dit que j'voulais roupiller. Elle m'a embrassé, s'est retournée et endormie. Alors je me suis levé, j'ai pris mon outil et je lui ai enfoncé dans la gorge. Ça l'a réveillée. Elle bougeait et criait. Alors j'ai frappé plus fort, jusqu'à ce qu'elle bouge plus. Après y avait du sang partout. J'me suis lavé, puis j'ai cherché dans la chambre ce qui me convenait, les bijoux, l'argenterie. Quand j'suis reparti, y faisait pas encore jour. J'ai enjambé les soldats qui dormaient par terre et j'suis allé tout vendre, sauf quelques pièces pour plus tard. C'est bête. Si j'm'étais tout débarrassé d'un coup, personne aurait pu me prendre. Enfin, c'qui est fait est fait. J'ai passé mon dimanche à danser et à boire. J'me suis bien marré. »

Tandis qu'on le reconduit en prison, Vidocq lui redemande d'une voix douce :

« Tu es sûr d'avoir vingt ans ?

— Même que j'les aurai à la Saint-Jean prochaine.

— Non tu ne les auras jamais, répond-il.

— Et pourquoi ? s'esclaffe le meurtrier.

— Parce que tu seras raccourci avant ! lui annonce Vidocq.

— Mais vous m'avez dit...

— J'ai menti » lance-t-il, avant de s'éloigner d'un pas tranquille.

Retournant à la Sûreté, Vidocq est harponné par un petit homme sec et coléreux :

« Vous êtes Vidocq. Je vous ai reconnu tout de suite.

— Vous n’avez pas grand mérite, mon nom est sur la porte de mon bureau.

— On dit que vous êtes le meilleur. C’est donc vous que je veux pour résoudre le plus abominable des crimes », grince le visiteur qui, toujours cramponné à son bras, s’est introduit à sa suite dans son cabinet. Comme il n’a pas les yeux rouges et a l’air plus enragé qu’éploré, Vidocq diagnostique le délit :

« On vous a volé.

— Une abomination. Il faut arrêter le coupable, le guillotiner, le fusiller. » Vidocq essaye de calmer l’énergumène qui lui apprend qu’il est bijoutier au Palais-Royal. Devant l’arrivée des troupes étrangères, en particulier prussiennes et russes, il a décidé, d’accord avec son meilleur ami le curé de Livry de cacher toute sa fortune, tous ses bijoux dans un trou du jardin du presbytère. Le sacristain du curé, le père Moiselet s’est chargé du travail. D’ailleurs dans le pays, tous ont fait de même. Aujourd’hui, son ami vient de l’avertir que la cachette était pillée. Son argent, ses diamants comme le ciboire de l’église ont disparu.

« Et semble-t-il vous ne croyez pas que les Russes soient l’auteur de ce vol.

— De ce crime ! 100 000 écus de brillants », grince des dents le bijoutier. Pour faire bonne mesure, il a déposé plainte contre le curé, contre le bedeau et a fait le siège du préfet qui l’a assuré que seul Vidocq pouvait résoudre cette « énigme ».

Pendant une semaine, Vidocq et ses hommes observent le curé et son bedeau. Le premier est vite mis hors de cause, quant au second, aucune preuve n’existe contre lui. Il fait tous les matins une petite promenade dans les bois, cultive son jardin, sonne les cloches et sert la messe. En désespoir de cause, on l’arrête. Tandis qu’un faux soldat anglais est installé chez lui et bavarde avec sa femme qui paraît ne rien savoir, Vidocq, déguisé en domestique allemand, se fait arrêter par les gendarmes. Il n’a pas de papiers, jargonne le français, en prison. Le bedeau sympathise avec lui. Lorsque Vidocq lui a bien vanté la vie en Allemagne, les bons vins et la douceur de vivre, le père Moiselet soupire qu’il aimerait bien s’y installer. La nuit même

Vidocq s'évade avec son compère. Ils ne retournent pas à Livry mais passent par la forêt. Le père Moiselet reprend le chemin de sa promenade habituelle, arrivé à un bouleau aux branches sciées, il se met à gratter vigoureusement à ses pieds et déterre bientôt un coffret, puis deux. Alors qu'il se relève, essoufflé et heureux, son compagnon allemand, ayant perdu son accent teuton, l'arrête et preuves à bout de bras, le reconduit en prison. Le bijoutier reconnaissant remercie éperdument... le préfet.

Vidocq, sans états d'âme, capture les voyous comme un paysan fauche son champ, avec méthode. Le monde ne s'arrête pas de saigner. Paris, un instant évacué des troupes alliées, est de nouveau occupé à la suite du retour de Napoléon, pendant les cent jours. À peine l'empereur est-il reparti pour l'exil que Louis XVIII qui s'était enfui avec les bijoux de la couronne remonte sur son trône. Pendant ce temps, les Anglais, Wellington en tête, déménagent le Louvre. Ils se réservent les œuvres d'art enlevées par la France aux Pays-Bas, tandis que les Autrichiens font main basse sur celles pillées par les Français en Italie. Les tableaux et les statues quittent la capitale dans l'indifférence générale. Paris ne parle que du procès du maréchal Ney qui est fusillé et de l'évasion du comte de Lavalette, enfui de sa prison, la veille de son exécution. Sa femme s'étant substituée à lui dans sa cellule, au cours de sa dernière visite.

Vidocq, lui, discute de l'existence de l'âme avec le dernier meurtrier qu'il a arrêté, Prosper Guillaume. La veille de son exécution à la Roquette, il a demandé à celui qui l'a traqué et mis en prison de venir le voir. De quoi peut bien vouloir lui parler un tel monstre ? Dès qu'il voit Vidocq, il lui demande son avis sur l'âme et ricane :

« J'ai jamais vu d'âme quitter le corps et pourtant, j'ai bien regardé. Un soir, c'était du côté d'Essonne, dans un château. J'me trompe de pièce et j'rentre dans la chambre du comte et de la comtesse. Y dormaient bien. J'chourine l'homme et la femme presque du même coup. Pas un qui s'éveille pour prévenir l'autre. Du sang y'en avait... mais pas d'âme. Après ceux-là, j'en

ai enfilé cinq autres de suite. Quand j'travaille, j'aime pas qu'on m'dérange. Toujours pas d'âme. J'étais tranquille.

— T'es peut être pas capable de voir, soupire Vidocq.

— Tu crois ça. Un soir j'ai défoncé la poitrine d'un type avec une hache, comme ça pour voir. Rien. Et soudain. Ah ! la peur. J'entends voltiger. N'en v'la une que j'me dis. J'reluque de tous les côtés. C'était pas une âme mais un papillon de nuit. J'ai écrasé aussi sec. J'ai tué plein d'monde dans ma vie et d'âme j'en ai pas vu la queue d'une. Jamais ! Alors voilà, j'voulais vous d'mandez, on sait jamais. Demain quand on va m'raccourcir, j'voudrais qu'vous r'gardiez bien si des fois j'en aurais une. »

Vidocq le lendemain ne devait pas chercher à voir l'âme de Prosper Guillaume car il tend un piège à la « Courtille ».

Depuis des mois, Henry enrageait de ne pouvoir saisir un habile voleur qui mettait en coupe réglée les demeures du faubourg Saint-Germain. Il venait de s'attaquer à une ambassade. Le nouveau gouvernement, paniqué devant la colère des « alliés » exigeait son arrestation. Il faut satisfaire au plus vite le nouveau pouvoir.

« On ne connaît que son surnom, Antin et on ne sait pas à quoi il ressemble », annonce-t-il à son « poulain ».

« C'est mince », conclut Vidocq qui accepte le défi. Sachant que les voleurs aiment porter par abréviation la dernière syllabe de leur nom, il recherche un nommé Constantin. Interrogeant les castors du Palais-Royal, ses indicatrices favorites, il entend parler d'un ancien maître d'armes, parieur enragé de Combats d'animaux, Constantin. Il aurait assassiné sa maîtresse, il y a des années.

Un individu aussi dangereux ne peut s'intéresser aux combats qui ont lieu dans les petites guinguettes de la barrière du Maine où le jeu consiste à tuer un coq à coups de cailloux, quatre pierres pour un sou, pas plus qu'à la planchette. Un rat cloué sur une planche doit être achevé par des fléchettes : « Tentez votre adresse, la cible bouge ! » Quant aux combats de coqs, ils n'excitent que les dames. Il doit préférer les paris plus alléchants, ceux des combats d'animaux interdits qui ont lieu à

la Courtille où on fait s'affronter dans des luttes mortelles des chiens, des loups, des sangliers, des taureaux et même des ours.

La police se garde bien de mettre les pieds dans cette nouvelle « cour des miracles » qui s'étend entre la capitale et ses fortifications de l'Est parisien. Le quartier de la Courtille commence au boulevard du Temple et grimpe à travers Belleville jusqu'à la pleine campagne de la porte des Lilas. Les bouges succèdent aux terrains vagues, parsemés de cahutes précaires. Toute une faune inquiétante s'y réfugie. Ces parages sont réputés si dangereux à la nuit tombée que les soldats des forts, venus en permission dans la journée pour profiter des spectacles, ont ordre, le soir venu, de s'attendre et de se regrouper pour rentrer dans leur caserne. Dans ce monde interlope et inquiétant, Vidocq s'aventure seul. Se fiant à son oreille, il avance sur un chemin à peine tracé vers un débit de boissons isolé d'où s'échappent des hurlements sauvages. À la porte de l'estaminet à l'enseigne de *Guillotin*, des parieurs se disputent le montant de leur mise, traînant derrière eux des chiens ensanglantés. Les combats ont commencé.

Vidocq paie un pichet de vinasse au patron et entre dans une sorte d'arène carrée. Au milieu des vociférations d'encouragement, un pitbull ayant saisi un beauceron dans sa terrible mâchoire, secoue férocement sa tête, égorgeant le chien berger qui ne geint plus, éclaboussant les spectateurs de sang. Lord Seymour, possesseur du *killer* discute tout haut en anglais avec ses amis, leur offrant cette petite descente pittoresque dans le Paris-canaille. Venu avec les armées anglaises, il a séduit l'aristocratie et donné le ton de la vie parisienne. Tout le monde se doit d'être *fashionable* et imite ses manières : se faire suivre par des valets anglais ou faisant semblant de l'être, porter des costumes serrés et des chapeaux hauts de forme.

Il conduit sa voiture à toute vitesse sans faire attention à la populace qui traverse la rue et assiste à des combats de chiens. Tout cela devient du dernier chic. Décidant de battre les Français sur leur propre terrain, il avait amené ses deux écuries. La première de chevaux de course, la seconde de chiens de combat. Pour féliciter son champion, il offre alors à ses

compatriotes du champagne que lui portent ses domestiques dans des paniers d'osier.

Furieux de voir leur favori à l'agonie, les garçons bouchers, grands amateurs de bergers beaucerons, saisissent alors leurs gourdins et tombent à bras raccourcis sur les touristes. Ils les assomment aux cris de : « Vive Napoléon ! Vengeons Waterloo et à mort les Godons ! »

« Sauvez le champagne... » lance alors Vidocq.

Tous éclatent de rire. Pendant que les Anglais s'enfuient pour ne pas se faire assommer sur place. Les spectateurs se transforment en convives et les bouteilles ouvertes sont brandies à bout de bras, perdant la moitié de leur contenu en mousse : « À la santé du milord ! »

Chacun essaie d'en avoir une petite goutte et tous finissent dans la buvette du patron, rebaptisée « bistro » à la manière cosaque, car chacun veut être vite servi.

Vidocq trinque avec ses compagnons de table, mais ne leur pose pas de questions, il se contente d'écouter puis, avisant une accorte brunette, lui offre à boire. Une fois la belle un peu grisée, il lui parle de son vieil ami « Antin ».

« Ben il est là. Juste derrière. Vous l'aviez donc pas r'connu ? » s'étonne-t-elle.

Vidocq lui redonne à boire et va s'asseoir à la table indiquée. Un jeune homme brun, la casquette sur l'oreille, de fortes rouflaquettes sur les joues, plastronne en argot. Vidocq sans hésiter lui demande du tabac et pour le remercier lui offre une tournée. Vidocq « jaspine » en verlan convainquant facilement la tablée qu'ils ont un confrère avec eux. La nuit étant bien avancée et la confiance acquise, Antin, une fois seuls à table, lui glisse à l'oreille :

« Ne nous battez plus vous êtes un grinche » (Ne vous cachez pas de nous, vous êtes un voleur).

Vidocq qui a fait tout ce qu'il pouvait pour lui laisser entendre qu'il était un évadé du bagne de Toulon, avoue d'un mouvement de tête.

« Je comprends votre discrétion, mes camarades sont un peu bavards.

— C'est que je suis obligé d'être sur mes gardes, je ne compte pas moisir à Paris, on dit qu'il y a trop de mouchards, dit Vidocq à voix basse.

— C'est vrai mais tant que tu n'es pas connu de Vidocq, tu n'as rien à craindre. D'ailleurs ici, il n'y a pas de danger, il n'oserait pas y mettre les pieds, l'assure Antin.

— Vous le connaissez donc ? demande Vidocq.

— Impossible, il se déguise tout le temps mais moi, la rousse je la sens. Il peut y venir, je le flairerai au premier coup d'œil. Si tous étaient comme moi, il y a longtemps qu'on lui aurait fait sauter le pas.

— Cet air, je l'ai entendu souvent. Résultat le pèlerin est toujours là », grimace Vidocq en haussant les épaules.

« T'as raison. Pour te prouver que je ne suis pas comme ces dégonflés, si tu veux m'accompagner, dès ce soir nous irons lui faire son affaire. Je l'enfoncerai et à sa porte encore.

— Qu'est-ce que je gagne à en être ? » demande Vidocq, l'air grave.

« Dans deux jours, je fais un coup terrible dans une ambassade. Si tu fais tes preuves avec moi ce soir, je t'y mets de moitié. Tu marches ou tu flanches ? » Vidocq fait semblant de peser le pour et le contre et voit dans ses yeux que le bandit est sérieux. « Comment connaît-il mon adresse ? » songe-t-il.

« Tope là ! J'espère que le gain à ton ambassade sera à la mesure du danger. »

Le lendemain, il peut annoncer à Henry que le contact est établi puisqu'il a été recruté par l'homme qu'il est chargé d'arrêter et juste retour des choses, celui-ci l'a engagé, pour tuer Vidocq. Henry qui se frottait déjà les mains fait grise mine, d'autant que son collaborateur refuse de lui en dire plus.

Le soir, entre chien et loup, Vidocq se rend au rendez-vous d'Antin, dans sa propre rue et devant son domicile, 14, rue Neuve-Saint-François.

« Nous sommes seuls tous les deux ? lui demande Vidocq.

— Aucun de mes amis n'a voulu venir risquer le coup lorsqu'ils ont su à qui on allait avoir à faire. Ce sont tous des capons », soupire Antin.

Les deux hommes se cachent, l'un derrière une charrette, l'autre sous une porte cochère. Antin ayant pris soin de munir son compagnon de poignard et de matraque. Au bout de plusieurs heures, ne voyant et pour cause pas venir Vidocq, ce dernier rejoint Antin :

« Es-tu sûr d'avoir la bonne adresse au moins ? »

— Bien sûr, c'est même une mouche qui me l'a donnée », lui apprend Antin, très contrarié. Vidocq ne l'est pas moins d'apprendre que c'est au sein même de la police que l'on a livré son adresse pour lui faire un mauvais parti.

« Rassure-toi, il nous échappe maintenant, mais on se retrouvera. Je lui ferai payer cher la garde qu'il nous a fait monter pour rien, l'assure Antin.

— J'espère que ce n'est pas la même mouche qui t'a donné les renseignements sur ton ambassade. Je ne voudrais pas recommencer pour rien, grogne Vidocq.

— Rassure-toi, demain tu t'empliras les poches », affirme Antin sans vouloir lui en dire plus. Faute d'informations plus précises, Vidocq place ses hommes à des endroits stratégiques, avec ordre pour deux d'entre eux de le suivre à distance et de se relayer, pour ne pas attirer l'attention des autres membres de la bande. S'il faut intervenir, il allumera sa pipe, grâce à cette nouvelle et merveilleuse invention suédoise, l'allumette.

Rendez-vous est pris au Pont-Tournant (actuelle place de la Concorde). Lorsque tout le monde est réuni, Antin décroche tout simplement le fanal d'un réverbère et le portant devant comme un lampion, monte à droite des Champs-Élysées. Ils arrivent à l'arrière du mur par-dessus lequel passent les branches de grands arbres. On dirait l'ambassade d'Angleterre, pense Vidocq. Un grappin est lancé et les hommes, suivant Antin, montent un à un. Vidocq allume sa pipe.

Les agents, tapis dans les buissons montent à leur suite. On entend leurs sifflements stridents qui percent la nuit. Toute la troupe est enfin rassemblée et arrêtée. Vidocq la passe tranquillement en revue pour vérifier qu'il ne manque personne. Arrivé devant Antin, ce dernier veut se jeter sur lui

mais entravé et menotte, il ne peut que s'agiter en hurlant des insultes. Vidocq le calme d'une seule phrase :

« Voilà donc l'homme au flair formidable qui reconnaît Vidocq de si loin qu'il l'engage pour lui faire son affaire. Bravo ! »

Henry ayant un nouveau flagrant délit reçoit les félicitations de Pasquier qui, lui-même, accepte celle du ministre. Le roi, quant à lui, ayant eu les remerciements de l'ambassadeur, signe des lettres de pardon pour Vidocq. Ce n'est pas encore une amnistie complète mais un pas important vers sa réhabilitation. Il va la conquérir en jouant d'audace et en forçant, une fois de plus, le destin...

VIII

Noblesse et décadence

« Si on avait chargé Vidocq de cette affaire, elle serait résolue depuis longtemps », rage le préfet. Des assassinats en série inquiètent la population des environs de Paris. Quelques mois auparavant, un boucher qui se rendait à la foire de Corbeil, a été agressé avec une sauvagerie inouïe et laissé pour mort. À présent, les gens se terrent, refusant de sortir à la nuit tombée. Le gouvernement, excédé des critiques de la presse sur son impuissance, veut des résultats.

Lorsque les gendarmes retournèrent le corps, ils virent que la victime tenait serré dans sa main crispée, un bout de papier déchiré :

À Monsieur Rao [...]
marchand de vin, bar [...]
Roche [...]
Cli [...]

C'est le seul indice. Les policiers n'ayant pu l'interpréter, l'enquête piétine. On se résigne donc à la confier à Vidocq. Il se rend sur place, examine les lieux et demande à voir les relevés d'empreintes de pas, le meurtre ayant été perpétré sur un sentier boueux. Personne n'y avait songé. Le chef de la Sûreté est bien le seul à se servir de la gélatine, fabriquée par son ami Nicolas Appert, le célèbre confiseur, inventeur de la boîte de conserve. La coulant dans les traces, il obtenait d'excellents moulages, servant à confondre les coupables. Cette fois-ci, il ne pouvait donc en être question. Reste à décrypter l'énigme du bout de papier. Vidocq suggère, en remplissant les blancs :

À Monsieur [...] Rao [...], marchand de vin, bar [rière de] Roche [chouart, chaussée de] Cli [gnancourt].

À partir de cette piste, il se met en chasse. Vidocq et ses hommes écument tous les marchands de vin de ce quartier mal famé. Déguisé en charbonnier, Vidocq repère au bout de quelque temps un cabaretier, Raoul, beau-frère d'un bagnard et déjà condamné à des peines sévères pour vol.

L'observant jour après jour, Vidocq le voit s'exercer à tirer sur une cible au fond de son jardin. Empruntant chaque fois un déguisement différent, le chef de la Sûreté ne le lâche plus, espérant qu'il se dévoile.

Un soir, il le voit sortir par l'arrière de sa maison. Il le suit de loin, sur la route de Corbeil où a eu lieu le crime, jusqu'à un gros bourg de la Somme. Il entre dans une auberge isolée, à l'enseigne du *Cygne* dont il ne repart qu'à l'aube pour retourner barrière de Rochechouart. Il s'agissait donc bien d'un rendez-vous secret. Enfin une première indication.

De retour à son bureau au 6 petite-rue-Sainte-Anne, Vidocq s'enferme dans la loge d'acteur qu'il a aménagée. Sur une table, des faux nez, des perruques, un assortiment de fards. Le long des murs sont suspendus de multiples costumes, d'ouvriers, de militaires et même d'ecclésiastiques. Une fois grimé, il part pour sa filature. Qui pourrait identifier Vidocq dans ce colporteur dépenaillé, aux mains crasseuses et au regard louche. Il avance d'un pas lourd, sa hotte sur le dos, le long des routes jusque dans la Somme. Arrivé dans la petite ville de Rosières, il s'inscrit à l'hôtel du *Cygne* sous le nom de Frénot.

Il est maintenant à pied d'œuvre pour découvrir quels sont les membres de la terrible bande de chauffeurs qui depuis deux ans, terrorisent la région.

Pendant trois semaines, il parcourt la contrée, de hameau en village, entrant dans chaque maison, proposant sa camelote à prix défiant toute concurrence. Il bavarde avec les paysans, gagne leur confiance et observe les allées et venues de chacun. Il identifie le chef, Le Capelier, un aubergiste qui dirige une bande de soixante truands. Son second, une femme, la veuve Giraud, surnommée la « Louve » tant elle est féroce. Raoul sert à

écouler la marchandise à Paris. Vidocq sait que s'il est découvert, on ne lui fera pas de quartier. Pour éviter toute fuite, il décide de ne prévenir la gendarmerie qu'au dernier moment, après s'être fait admettre dans la bande. Pour y arriver, il fait la cour à la fille Le Capelier, une accueillante brunette. Il lui promet de l'épouser, dès qu'il aura, par un bon coup, mis de côté de quoi monter le ménage.

La fille en parle au père qui décide d'aider son futur gendre. Mais il ne suffit pas de faire le joli cœur, Frénot doit faire ses preuves. On lui indique trois vols avec effraction à faire. Vidocq s'en tire en « professionnel » à la satisfaction de ses futurs employeurs. C'est dit, il participera au prochain coup. Pour faire la liaison avec la police, Vidocq a fait venir un de ses hommes, déguisé en mendiant. Il est chargé de prévenir la maréchaussée dès qu'il connaîtra le jour et le lieu. Stationnant sous le porche de l'église, son chapeau à la main, le policier attend que son patron y jette un papier avec toutes les indications, tandis que les villageois lui lancent quelques piécettes.

La prochaine expédition sera chez le père Dufay, un riche vieillard de 86 ans qui vit seul dans sa demeure. Vers minuit, le 25 février 1820, les brigands se retrouvent près de la maison et sautent le mur. Vidocq-Frénot le cœur battant les suit. Il espère que le lieutenant de gendarmerie a reçu à temps son message et compris les consignes. Les chauffeurs enfoncent la porte d'entrée et se précipitent jusqu'à la chambre de leur victime. Là, deux gendarmes leur tirent dessus à bout portant. Pendant que Vidocq ceinture un des bandits qui allait tirer, la Louve toutes griffes dehors, brandit un poignard qu'elle enfonce dans la gorge du premier gendarme venu. Vidocq se bat au corps à corps. Les autres policiers arrivent à la rescousse. Avec eux, l'adjoint de Vidocq qui leur désigne son chef. Tandis que Capelier, blessé, est transporté sur un brancard, Vidocq qui a pu loger toute la bande, désigne les domiciles des autres membres. Au total, soixante bandits : le cantonnier Vitasse, le rebouteux Lemate et les pépiniéristes Jean-Louis et Thierry Morin. Un seul complice parvient à s'échapper, Raoul. Vidocq se rend à son estaminet de la barrière Rochechouart, alors qu'il raconte sa déconvenue à son beau-frère :

« J't'assure, y avait Vidocq. En tout cas, c'était sa taille. Il a bien failli m'avoir.

— Pourquoi failli ? » dit une forte voix dans son dos.

Et le chef de la Sûreté sans lui laisser le temps de réagir le menotte. Personne dans la salle n'ose s'y opposer. Abasourdi par ce coup du sort, Raoul, poussé dans un fiacre est conduit à la préfecture. Il avoue être l'assassin du boucher.

Le préfet se réjouit de cette arrestation. À ses félicitations se mêle un regret, que Vidocq ne se soit pas spécialisé dans les enquêtes politiques.

Dix jours auparavant, le 13 février 1820, l'héritier du trône, le duc de Berry a été assassiné. La famille royale est effondrée et trouve sa police incompétente. Elle réclame des sanctions, les jours d'Henry comme inspecteur principal sont comptés. C'est en vain qu'il se défend, affirme que l'assassin, Louvel, a agi seul, qu'il n'appartenait à aucun groupe révolutionnaire et qu'il n'était donc pas possible de prévoir son geste. Bientôt s'annonce une mise à la retraite d'office. Le préfet, en revanche, tresse des louanges à Vidocq, prié d'exercer ses talents dans l'entourage de la famille royale plutôt que sur les grands chemins. Il est donc introduit à la Cour et chargé d'ouvrir l'œil.

Vidocq tique sur le comte André-Pierre de Pontis de Sainte-Hélène qu'il identifie comme Pierre Coignard, un ancien forçat. Il reconstitue son itinéraire.

Arrêté, le 18 octobre 1800 pour vol, il s'évade du bagne de Toulon, cinq ans plus tard et se réfugie en Espagne. Après quelques vols et autres filouteries, il trouve sa voie avec la guerre d'Espagne, en entrant dans l'armée française. Dérobant des registres de matricule, Coignard se nomme capitaine puis lieutenant-colonel. Il pousse l'audace jusqu'à décrire les cicatrices, venant des coups qu'il a reçus au bagne, comme étant dues à des actions d'éclat et justifiant le versement d'une pension. L'armée roulante n'aurait pu faire mieux. Avec astuce, il invente les « vrais-faux ». S'emparant des papiers d'un émigré décédé, le comte de Sainte-Hélène, il les confie à l'administration militaire et s'en fait donner un récépissé. Puis il cambriole les archives de l'armée en campagne, détruisant les

faux. Restent des doubles, munis de tampons et de signatures, tous authentiques. Le tout aussi officiel qu'inattaquable, les originaux n'existant plus. L'étoile de Napoléon pâlit, les guerres sont terminées avec le retour des Bourbons. Qu'à cela ne tienne, le comte se prétend désormais ardent royaliste. Mieux encore, en tant que dernier descendant d'un ancien preux, compagnon de Saint Louis durant la croisade, il parvient à être présenté au roi Louis XVIII. Il est vrai qu'après la période agitée de la Révolution, personne ne s'étonne de voir apparaître les débris d'anciennes familles que l'on croyait disparues.

Voulant peaufiner sa crédibilité, ayant appris que les Prussiens durant l'occupation ont brûlé la mairie de Soissons avec toutes ses archives, il décide d'en faire son lieu de naissance. S'installant dans la meilleure auberge, il conte à son hôtelière que quarante ans auparavant sa mère, la comtesse de Pontis de Sainte Hélène – que Dieu ait son âme – l'a mis au monde dans cette même maison. Pourrait-elle lui montrer la chambre où il a vu le jour. Hélas ! se désole-t-elle, les précédents propriétaires sont morts et elle ne sait rien. Le soir, en grand seigneur, il commande et paye un somptueux repas. Invitant la propriétaire à le partager, il la persuade de la sincérité de son histoire. Aimablement, elle propose de la raconter à l'agent municipal. C'est devenu la coutume à Soissons, depuis l'incendie des archives, de servir de témoin pour reconstituer des preuves d'identité. Voilà donc le comte en possession d'un acte de naissance qu'il prend la précaution de faire certifier par un notaire. Il touche au but, entamer une carrière sans risques à la Cour lorsque Napoléon débarque à Antibes, bien décidé à reconquérir son trône.

Adieu les rêves de situation brillante. L'empereur va rétablir une police militaire efficace. Il faut disparaître au plus vite. Le soir où Louis XVIII, abandonné de tous, quitte en toute hâte les Tuileries, le comte de Pontis de Sainte-Hélène est du nombre des derniers fidèles qui escortent sa berline.

Tandis que l'Empereur récupère son trône et son armée, le roi s'est installé à Gand, pendant les Cent-Jours que dure cette épopée. Il ne vit qu'avec un petit groupe d'amis dévoués : le duc

de Blacas, le duc de Levis, le marquis de Vaublanc, le comte de Sèze, le baron de Lally-Tollendal, le vicomte de Chateaubriand et le comte de Pontis de Sainte-Hélène...

Lorsque les puissances européennes, après Waterloo, rétablissent les Bourbons sur leur fragile trône, Louis XVIII et son entourage se réinstallent à Paris. Le roi a pu compter ses véritables fidèles. Le comte de Pontis de Sainte-Hélène est ainsi promu lieutenant-colonel de la garde nationale. Il est de toutes les fêtes et représente magnifiquement le corps des officiers royalistes. Il mène grand train. Reçoit dans son somptueux hôtel, possède le plus bel équipage de Paris et arguant des services rendus, réclame d'importantes pensions à divers ministères.

C'est alors qu'il commet une erreur qui passe inaperçue, sauf aux yeux de Vidocq. Déjà décoré de la Légion d'honneur et de la croix de Saint-Louis, il se prétend nanti du prestigieux ordre d'Alcantara que la couronne espagnole n'accorde que pour des actions exceptionnelles. Seul possesseur français de cet ordre, il estime que cela doit lui valoir une augmentation de solde. À force de réclamer auprès des ministères, ceux-ci transmettent sa protestation aux Espagnols.

L'ambassadeur en personne répond avec netteté que jamais cette décoration n'a été accordée au demandeur. Cela fait d'autant plus mauvais effet qu'il arbore sa plaque avec ostentation et s'obstine à évoquer comment il l'a gagnée à Saragosse.

Vidocq rédige un rapport concluant par une demande d'arrestation du soi-disant comte de Pontis de Sainte-Hélène. Les motifs sont l'usurpation d'identité et de décorations, sans oublier son évasion du bagne.

La préfecture, épouvantée à l'idée d'un tel scandale, paralyse l'action de son chef de la Sûreté. Porter de telles accusations contre un homme si bien en Cour, ex-favori du duc de Berry, protégé du ministre de la Guerre, le duc de Feltre, est impossible. On lui donne l'ordre d'abandonner ce dossier.

Vidocq ne l'entend pas de cette oreille. Il recherche l'ancien compagnon de chaîne du condamné Coignard, le forçat Darius qui a purgé ses vingt ans de fers au bagne de Toulon. Lors d'une

cérémonie militaire, place Vendôme, Vidocq emmène le « libéré » et lui demande si l'officier ne lui rappelle pas quelqu'un. L'homme regarde le superbe cavalier qui caracole.

« Coignard ! », s'exclame Darius sans hésitation.

Comme il ne l'a vu qu'à distance, Vidocq veut une preuve plus formelle. Il lui demande d'aller rendre visite à son ancien compagnon, dans son bureau au ministère :

« Alors, tu n'reconnais pas ton ancien compagnon de galère. J'suis dans la mouise, t'es rupin, aide-moi. Si j'voulais, y m'suffirais de l'ouvrir », déclare Darius à son « vieux frangin des galères ».

Le comte sonne et ordonne à ses gens de le mettre à la porte. Fou de rage devant cette « trahison », Darius accepte de fournir à Vidocq un témoignage irréfutable, prouvant que le comte de Pontis de Sainte-Hélène et l'ex-forçat Coignard ne sont qu'une seule et même personne. La préfecture refuse de prendre en compte le témoignage d'un repris de justice et étouffe l'affaire. Le comte est désormais à l'abri de tous soupçons. Pourtant Vidocq ne lâche pas prise. Entourant son gibier d'une discrète surveillance, il s'étonne que ne possédant ni terres, ni rentes, il puisse soutenir un tel train de vie. C'est donc qu'il a des revenus annexes. Vidocq décide de les découvrir. Il le suit, jour et nuit, surveille ses relations et remarque que celles-ci sont souvent cambriolées. Il se rend sur place, ce qui rassure la préfecture. Tant qu'il enquête sur des vols, on évite le scandale que provoquerait la mise en cause des personnalités haut placées.

Le chef de la Sûreté remarque que les bandits sont entrés avec de fausses clefs, sans effraction. Vidocq interroge les victimes sur leurs invités, leurs visiteurs, leurs attitudes aux réceptions. Il acquiert la conviction que le comte sert à la fois d'indicateur et de preneur d'empreintes de serrures. Quoi de plus facile, au cours d'une soirée mondaine, de garder négligemment les mains derrière le dos et de glisser une clef dans une boule de cire pour en fabriquer d'identiques. Pour mieux s'en assurer, Vidocq gratte les serrures avec une petite lime et en sort quelques traces minuscules. Les maîtresses de maison confirment en toute candeur combien elles sont

désolées que cet hôte charmant, ce conteur passionnant, reste toujours debout contre une porte, ne voulant jamais s'asseoir.

La conviction de Vidocq prend corps, le comte vit du produit de ses vols. Confiant dans son impunité, il est revenu à son ancien état. Il dirige une bande de monte-en-l'air, prépare les coups, met au point les plans et se réserve la part du lion dans le partage du butin. Voilà qui explique son train de vie.

Quoi de plus simple pour lui, de savoir quel jour et à quel moment la demeure à visiter sera vide. Au besoin, il peut inviter les propriétaires pour mieux laisser opérer ses complices.

Vidocq interroge M. de Sampigny, logé au ministère de la Guerre et récemment dévalisé. Celui-ci évoque une récente visite du comte, venu solliciter une recommandation pour un de ses amis. Tandis qu'il la rédigeait, il souriait de voir son ami admirer son installation :

« Il allait et venait sans façon dans mon appartement, relié à ce bureau. Je l'entendais ouvrir les tiroirs et s'exclamer, mais mon cher, vous êtes aussi bien logé qu'un ministre. »

Il n'est revenu que deux semaines plus tard, le jour même de son cambriolage. Il lui a tenu compagnie toute la journée, assistant dans son bureau au défilé de ses visiteurs et répondant quand Sampigny lui demandait ce qu'il pouvait faire pour lui :

« Ne vous inquiétez pas mon cher, je passerai après les autres, ne vous occupez pas de moi, assura-t-il.

— Je suis resté avec lui à parler de choses et d'autres. Qui aurait cru que pendant que nous discussions tous les deux, les voleurs me dévalisaient. L'audace de nos jours n'a plus de bornes ! » se désola-t-il.

Très organisé, pense Vidocq. Il garde Sampigny cloué dans son bureau pour être certain qu'il n'ira pas faire un tour dans son appartement et déranger ses comparses qui pendant ce temps le dévalisent. Bien entendu, nul ne soupçonne le si prestigieux lieutenant-colonel de la garde nationale d'être de mèche avec les malfaiteurs. La meilleure des couvertures. Personne n'a établi le moindre lien entre ses visites et les vols qui en résultent. Tous les receleurs sont surveillés jusqu'à ce que Vidocq retrouve un entrepôt où sont cachées certaines pièces d'argenterie. Il les compare avec des vols récents, ce sont les

mêmes. Son nouveau rapport où figurent aussi le témoignage de Darius et celui de l'ambassadeur d'Espagne est envoyé en double au ministre de la Guerre, le général-comte Despinoy.

Au grand regret de la préfecture, le général convoque l'ambassadeur d'Espagne et le fringant lieutenant-colonel de la garde. Homme d'une seule pièce, incapable de dissimuler, l'officier attaque de front :

« M. le comte de Sainte-Hélène, vous n'êtes qu'un imposteur et un forçat en rupture de ban, Pierre Coignard. »

Le comte proteste avec indignation et propose d'aller chez lui chercher les documents qui attestent de son identité et de ses titres. Le général sonne son aide de camp et lui ordonne d'accompagner l'officier à son domicile. Lui enjoignant de ne pas le quitter un seul instant. Respectueux du grade, ce dernier se met à la disposition du comte.

Introduit dans le salon et présenté à la comtesse, il accepte un rafraîchissement tandis que le maître de maison passe dans son cabinet chercher ses papiers. Comme une heure plus tard, il n'est pas revenu, l'aide de camp s'inquiète. Il a raison. Le faux comte a disparu. La préfecture ne peut plus échapper au scandale car au ministère de la Guerre, cette évasion passe très mal. Quant aux journaux, ils demandent comment la police a pu laisser une telle canaille dans l'entourage du roi. Le duc de Feltre donne enfin l'ordre d'appréhender l'ancien bagnard. Désormais, Vidocq a carte blanche. Voyant arriver l'issue de sa lutte, depuis plusieurs semaines il surveillait la bande de Coignard sans intervenir, le but étant de situer leurs repaires. Ils sont plus de trois cents. Une fois tous les complices « logés », Vidocq frappe. Il conduit l'expédition avec une rigueur toute militaire. Travesti en fort des Halles, à la tête d'une dizaine d'agents, il cerne son refuge du faubourg de Popincourt. À trois heures du matin, une silhouette se glisse le long du mur. C'est lui. Aussitôt tous l'assaillent. On trouve en sa possession des bijoux volés et sous les toits, dans un atelier dissimulé derrière un mur recouvert de papier peint, tout un arsenal de clefs et de limes servant à forcer les serrures.

Lors de son procès, pour la première fois dans une enceinte juridique, la vedette n'est pas l'accusé ou l'avocat mais le policier. Le public qui se presse aux audiences, espère apercevoir le désormais célèbre chef de la Sûreté. Les journaux se passionnent pour ces péripéties qui dévoilent le monde interlope qui gravite dans l'entourage du roi. Chacun veut en savoir plus sur Vidocq qui, homme de l'ombre, se retrouve alors en pleine lumière. Les maîtresses de maison veulent l'avoir à leur table, lui écrivent, l'invitent. Toutes raffolent de « l'ancien bagnard ». Chacun intrigue pour le rencontrer. En vain. Les badauds ont beau se bousculer pour mieux l'approcher, il se dérobe à ses admirateurs. La mort de sa mère, le 30 juillet 1824, faisant suite à celle de sa femme, un mois auparavant l'incite à se noyer dans le travail et à fuir les mondanités.

Aux Tuileries, ayant reçu les félicitations d'usage, Vidocq est mis en présence du directeur de la police du château, un des favoris de Louis XVIII, le marquis de Chambreuil. Impossible de s'y tromper. Ces sourcils, cette bouche, ce profil, cette courbure d'oreille, il les a « photographiés » à Bicêtre. C'est un ancien forçât qu'il a en face de lui. À présent devenu directeur général des haras royaux, puissant et fastueux personnage. Vidocq consulte son dossier pour se rafraîchir la mémoire.

La première condamnation de Chambreuil remonte aux campagnes d'Italie, il imitait à merveille la signature des fournisseurs.

Confondu, il écope de trois ans de travaux forcés. Il s'évade et écoule de faux billets à Paris, profitant de la confusion provoquée par la chute de l'Empire. Incarcéré de nouveau, il écrit au duc d'Angoulême, neveu du roi, en se faisant passer pour un Chouan persécuté. Il est aussitôt libéré. Faisant sonner son titre de noblesse et ses certificats de résistance, il gravit les marches des honneurs avec aisance. À force d'insistance, Vidocq obtient un mandat de perquisition et découvre, un atelier de faussaire : cachets, brevets, diplômes en blanc, papiers à en tête des haras de France, de la police du roi, du ministère de la Guerre. Rien ne manque, pas même une petite imprimerie.

Vidocq paie d'audace et à la sortie du pavillon de Flore, l'aborde de front, lui récite son « *pedigree* » et lui annonce qu'il est en état d'arrestation. Le marquis toise son adversaire avec arrogance :

« C'est intolérable ! Parler ainsi au directeur des haras du roi, au chef de la police du château. Vous paierez cher votre insolence. »

Vidocq, sans plus s'attarder, pousse le « marquis » dans un fiacre. Arrivé rue Sainte-Anne, celui-ci ne décolère pas et exige de voir les adjoints du préfet, les menace :

« Vous serez tous mutés, je vous montrerai qui je suis. Nous verrons si vous osez encore me traiter d'une telle façon. J'en appelle au roi lui-même ! »

Les fonctionnaires baissent la tête. Il est possible que Chambreuil soit un imposteur mais c'est surtout un homme puissant, jouissant de la faveur royale. Voyant le moment où l'on va relâcher l'ancien forçat et lui présenter des excuses, Vidocq prend la parole. Il étale ses preuves, impose ses arguments, rappelle le précédent du comte de Pontis de Sainte Hélène. À la Préfecture on recule et Chambreuil, malgré ses protestations véhémentes, est conduit à la prison de la Force. Devant les juges, il produit une telle abondance de certificats d'authenticité qu'ils demandent quelques expertises. Surprise, elles révèlent les faux. Les experts sont unanimes, Chambreuil est un faussaire. À la préfecture, on respire enfin, malgré ce nouveau scandale.

Parcourant les salons du palais des Tuileries, Vidocq se croit de nouveau transporté à Bicêtre. Il y croise le marquis de Fénelon, certes gentilhomme de la chambre du roi, mais surtout bagnard ; le secrétaire de Louis XVIII, Morel, chargé des commandements du monarque, en réalité un forçat en rupture de ban. Le maréchal de camp Claude-François Stévenot, un autre évadé. Lorsqu'on vante devant lui les vers du baron de Maugeness sur les Bourbons, Vidocq éclate de rire. Il a déjà fait tant de vers sur la Révolution, la République et l'Empire, c'est bien son droit d'en faire sur le roi. Seulement, c'est un repris de justice qui n'a jamais été baron.

La préfecture, catastrophée par le nombre d'impostures découvertes par le chef de la Sûreté, essaie de l'orienter vers des terrains de chasse plus conformes au maintien de la bonne réputation de la Cour et à ses fonctions d'enquêteur. Qu'il s'occupe donc des vols des collections du musée du Louvre. Un certain nombre de bijoux ont disparu. Vidocq démasque le voleur. Encore un courtisan mais d'authentique noblesse celui-là, Émile de Mallarmé, comte de Roustan.

Ce cleptomane impénitent et organisé, s'est commandé un manteau spécial dont les replis soigneusement agencés contiennent de quoi garnir des vitrines entières de joaillerie. Il est arrêté les poches pleines. À la préfecture ne règne qu'un silence dépité lorsqu'est prononcé le nom de Vidocq. Toutes ces arrestations, si elles lui valent un grand prestige parmi le public, lui apportent un renouvellement de jalousie de la part de ses confrères. Quant à la pègre, elle baptise l'équipe de Vidocq, la « Rousse », sobriquet qui traversera les siècles.

Devenu « l'homme à abattre », Vidocq subit d'étranges attaques. Un soir dans une ruelle, un homme appelle à l'aide. Vidocq se précipite à son secours, aussitôt la soi-disant victime prend le large pendant que ses agresseurs attaquent le policier au couteau. Ses amis lui crient casse-cou mais Vidocq, insensible aux menaces, ne croit pas que ceux qui ont fait le serment de l'assassiner, passeront à l'acte :

« La vie d'un voleur, c'est de voler. S'il ne peut le faire qu'en me tuant, il n'hésitera pas. Mais une fois arrêté et la peine subie, à quoi bon. Non je ne les crains pas. »

Si en ce froid hiver 1824, les escrocs et les policiers en veulent également à Vidocq, celui-ci, indifférent aux intrigues, reçoit un appel pressant d'un sergent de ville. Il lui demande de rejoindre d'urgence le procureur, au Palais-Royal. Comme chaque soir, des maisons de passe, installées jusque dans les ruelles les plus étroites, les filles sortent à la nuit tombée pour arpenter leur terrain de chasse. Attirées comme des papillons de nuit vers la lumière, elles se pressent sous les arcades. Installées devant les vitrines, elles profitent de l'éclairage pour se mettre en valeur et occuper les meilleures places. Elles attendent que

les joueurs, leur partie finie, quittent les cercles situés dans les salons des premiers étages. Les gagnants, toujours généreux et prodigues, vont les inviter pour finir la soirée.

Les perdants, pour soutenir les enjeux, empruntent de l'argent aux changeurs, leurs boutiques restant ouvertes toute la nuit. Un des plus fameux, Joseph, est l'heureux époux d'une très jolie femme. Le couple, de façon à rentabiliser au mieux leur commerce, se relaie à la caisse. Le jour, la belle madame Joseph vend les bijoux et les montres échangés la veille. Le soir, son époux s'installe pour la nuit derrière son comptoir. Jusqu'au matin, il fournit du numéraire aux joueurs impénitents.

Des plaintes et des râles attirent l'attention des tapineuses. Intriguées, elles entrebâillent la porte du changeur et découvrent M. Joseph, effondré derrière son comptoir, couvert de sang. Les belles-de-nuit, terrifiées, appellent à l'aide. On s'empresse autour de lui. Un médecin, sortant de son cercle, ausculte le blessé. Il fait une grimace en constatant les huit coups qui ont transpercé le changeur. Cinq à la tête et trois sur le corps, tous mortels. À l'arrivée du procureur du roi, le mourant essaie de parler. Mais, étouffé par les flots de sang, il s'épuise sans qu'on puisse rien comprendre. Lorsqu'il reconnaît Vidocq, venu rejoindre le magistrat, ses yeux se mettent à briller. Il a confiance et rassemble toutes ses forces. Articulant difficilement, il fournit un signalement approximatif au chef de la Sûreté qui presse l'oreille contre sa bouche. Il lui demande s'ils lui ont parlé. Le changeur se souvient alors qu'ils avaient un curieux accent du Sud « avec des sss ».

Vidocq oriente l'enquête dans plusieurs directions. Dans les tripots avoisinants, il cherche des Méditerranéens parmi les flambeurs. Fausse piste, aucun grand perdant ne correspond au signalement. Paris est alors passé au peigne fin. Ses agents doivent dresser la liste de tous les transalpins logés dans les garnis. D'autres policiers examinent le fichier des étrangers. Ils vérifient les passeports, aussi bien pour les dates d'arrivée que pour les demandes de départ. Les enquêteurs visitent aussi les marchands d'huile d'olive et d'épices. Ils interrogent les compagnons maçons auprès de qui les Italiens cherchent souvent de l'embauche. Apprenant qu'un logeur de la rue Saint-

Antoine loge deux « ritals » qu'il a omis de signaler, Vidocq s'y rend en personne.

La semaine précédente, les deux hommes, Rata et Malagutti, sont rentrés tard et au milieu de la nuit ont commencé une lessive. Probablement pour effacer les traces de sang, conclut Vidocq qui décide de ne plus les lâcher et réclame deux mandats. Les Italiens se fournissent mutuellement un alibi plausible. En dépit des protestations de Vidocq, le nouveau préfet, Delavau, ordonne de les relâcher. Au cours de la perquisition, le chef de la Sûreté a été intrigué par une meule qu'il trouve trop légère. Son expérience d'ancien contrebandier aidant, il trouve l'ouverture secrète. C'est une cachette donc destinée à camoufler quelque chose. Pourquoi pas de l'or ? Malgré les défenses formelles du préfet, il suit son intuition et continue de les faire suivre. Du matin au soir, ses limiers ne les lâchent plus. Les récits qu'ils font de leur filature sont étranges. Lorsqu'ils ne vont pas s'amuser dans les guinguettes ou boire dans les gargotes, les deux chômeurs traversent toute la ville pour poser culotte en pleine campagne.

Ils se retrouvent toujours au même endroit, à la barrière de Montreuil, près de la ruelle des champs, derrière une haie. Vidocq dès lors ne fait plus surveiller les deux suspects mais le site. Les policiers se saisissent d'eux au moment où ils s'accroupissent et ramènent leur gibier à leur patron. Le préfet, aussitôt averti, prend la mouche et exige leur élargissement :

« Pas question de risquer des ennuis avec les Affaires étrangères. »

Vidocq, loin d'obtempérer fait creuser à l'endroit où les Italiens ont été surpris et retrouve l'or du changeur. Le préfet, Delavau, accorde alors la confrontation entre les deux hommes et le changeur, toujours à l'agonie. Tandis qu'on le transporte sur une civière jusque dans le bureau du juge, celui-ci a la surprise de voir entrer, cinq hommes au lieu de deux. Vidocq explique qu'il veut être certain de ne pas influencer le témoin. En ne lui présentant que les présumés coupables lors d'une identification, on ne laisse aucune échappatoire aux suspects. Aussi a-t-il choisi, lors de cette rencontre, d'y mêler trois de ses hommes d'origine méditerranéenne. Il a pris soin de les choisir

de la même taille et vêtus de la même façon que les suspects. Ainsi aucune erreur ne sera possible. Le malheureux changeur désigne d'un doigt tremblant les deux Italiens :

« Je suis formel, ce sont eux. » Et il s'évanouit.

Ces manières, un peu trop indépendantes, ne plaisent pas au Préfet et à son entourage. Delavau entend bien le remettre à sa place, c'est-à-dire « à sa botte ». Vidocq est un policier hors pair, difficile de trouver des fautes de service. De plus, le nouveau roi de France, Charles X, ayant succédé à son frère Louis XVIII, le 16 septembre 1824, a suivi l'engouement du public pour son chef de la Sûreté. Face aux succès remportés, il a rendu officiel les lettres de rémissions accordées par son prédécesseur à Vidocq. Chacun sait à présent que l'ancien jugement le condamnant au bagne est cassé et ses condamnations effacées. Vidocq ne peut plus être légalement poursuivi par son passé.

Mais si on ne peut rien lui reprocher, il n'en va pas de même pour les collaborateurs qu'il a choisis. Tous proviennent du milieu des anciens bagnards. Éliminant les policiers ordinaires, il a préféré des hommes en qui il a confiance, pouvant se mêler aux bandits sans attirer l'attention.

Cela n'est plus toléré par le nouveau préfet. Il veut des hommes irréprochables, nets et dignes, « propres sur eux ».

« Vous voulez des enfants de chœurs ! » s'écrie Vidocq.

C'est cela. Ils sont devenus honnêtes, on le sait car on les surveille, mais ils ne vont pas à la messe, pas plus que Vidocq d'ailleurs. Avec l'avènement de Charles X, très pratiquant, c'est presque un crime. Aussi le préfet exige-t-il un changement de comportement, notamment religieux. Comme son chef de la Sûreté n'obtempère pas, il lui envoie une seconde note très sèche de rappel à l'ordre, à laquelle Vidocq répond, le 20 juin 1827 :

« Depuis dix-huit ans que je sers la police, je n'ai jamais reçu un seul reproche de vos prédécesseurs. Depuis votre nomination, voilà la deuxième fois que vous m'en adressez. Pour vous éviter la peine d'en faire de nouveaux comme à moi le

désagrément de les recevoir, je vous prie de recevoir ma démission. »

Désormais c'est un homme totalement libre.

IX

La guerre des polices

Un nouveau préfet reprend les rênes et accentue les tendances de son prédécesseur. Henri Mangin, homme aussi intègre qu'intransigeant, père de douze enfants, a décidé de « purifier » Paris. Il révoque la plupart des crieurs de journaux, coupables à ses yeux, d'influencer l'opinion publique en annonçant les titres de la presse. Il fait interdire les rues aux colporteurs, car leur présence entraîne des attroupements propices aux voleurs. Il réduit l'étalage des commerçants qui débordent sur la chaussée, cela fait désordre et en catholique pratiquant, décide de chasser toutes les prostituées. Le départ du chef de la Sûreté qu'il ne considère que comme un ancien bagnard, lui paraît une épuration. Désormais, grâce à Dieu, les policiers seront des fonctionnaires, pieux et réservés. Cependant à Paris, la nouvelle de la démission de Vidocq, malgré le refus de la préfecture de la rendre publique, fait le tour de la capitale. La pègre se réjouit autant que les policiers d'être débarrassée de cet enquêteur infatigable.

Personne ne se demande ce que Vidocq va faire. Il a cinquante-deux ans et inaugure sa nouvelle existence en se remariant avec sa cousine, Fleurine Matiez, puis il acquiert une grande propriété à Saint-Mandé. Le couple s'y installe et le parc étant vaste, Vidocq décide d'y ouvrir une usine. Il a inventé plusieurs procédés : du carton bouilli qui permet de faire des valises et surtout du papier tramé et ingrattable donc infalsifiable. Il veut commercialiser ses inventions. Le 1^{er} juillet 1828, il interrompt ses travaux pour une parenthèse officielle. Il

est invité à assister à la cérémonie solennelle d'entérinement des lettres de grâce que lui avait accordées Louis XVIII, dix ans auparavant, le 1^{er} avril 1818. Cet épisode clôture la période la plus agitée de son existence mais pour Vidocq, il y a longtemps qu'il a tourné la page. Il ne pense qu'à l'avenir et à promouvoir ses produits. Son activité de policier lui a permis d'observer à quel point les escrocs maquillent facilement les papiers officiels, des traites aux billets de banque, sans parler des actes, feuilles de route, états de service. Les ministères, ceux de la guerre notamment, en ont suffisamment fait les frais. La Banque de France ainsi que les notaires s'intéressent à sa découverte.

Il n'y a guère que la préfecture – dont la rancune ne désarme pas – qui refuse d'adopter ce procédé pour rendre les papiers d'identité et les passeports inaltérables.

Le préfet, entre deux oraisons, se persuade que l'ordre règne enfin sur Paris. La meilleure des preuves, aucune arrestation d'importance depuis que Vidocq a quitté son administration. Il n'y a donc plus de voleurs dans la capitale.

Il en informe le roi Charles X, l'encourageant dans l'illusion qu'il tient Paris et les Parisiens sous sa coupe :

« Quoi que vous fassiez, Paris ne bougera pas, j'en répons sur ma tête. »

C'est également l'avis de son Premier ministre, Polignac. Chaque nuit, la mère du Christ lui apparaît en rêve et lui dicte sa conduite. Il note scrupuleusement les conseils politiques de la Vierge Marie et le lendemain incite le souverain à la fermeté. Le roi applique à la lettre ses consignes venues du ciel. C'est ainsi que le 26 juillet 1830, agacé par le résultat des nouvelles élections et assuré du soutien divin, il décide de reprendre les choses en mains. Il publie des « ordonnances » : suspension de la liberté de la presse, dissolution de la nouvelle chambre des députés, avant même qu'elle n'ait siégé et modification de la composition du corps électoral. De cette façon, il compte s'assurer désormais une confortable majorité royaliste.

« Le préfet a perdu la tête et le roi son trône », conclut Vidocq en repliant le journal.

Dans la soirée, les gendarmes ne parviennent pas à disperser les manifestants qui hurlent au respect de la Constitution et de la Charte, puis très vite, à la révolution et à la République. Le lendemain, l'émeute envahit toute la capitale. La garde nationale, dissoute par Charles X, se regroupe et tire sur la troupe qui finit par fraterniser avec les émeutiers. Le roi propose alors de retirer ses ordonnances. Trop tard, c'est lui qui doit se retirer. Le peuple maintenant veut la République mais les milieux d'affaire ont peur de ce mot. Avec Lafayette, ils vont chercher le duc d'Orléans, cousin du roi, membre de la branche cadette de la famille royale, pour qu'il succède à Charles X. Si la branche aînée des Bourbons, n'accepte pas d'être remplacée par la branche cadette des Orléans, on espère que la transition sera bien acceptée par les monarchies européennes. Le nouveau roi est proclamé et non couronné le 9 août sous le nom de Louis-Philippe I^{er}. Il adopte le drapeau bleu-blanc-rouge et prête serment de respecter la constitution. En attendant, la révolution est finie, les affaires peuvent reprendre. À Saint-Mandé, la population reste calme, comme si rien ne s'était passé. Vidocq est considéré comme une sorte de seigneur. Au lieu de se contenter de vivre sans problème dans la grande maison de campagne qu'il s'est fait construire, il attire l'attention sur lui.

On lui reproche de n'employer dans l'usine qu'il a fait construire au fond de son parc, que des individus sans foi ni loi. Adeptes de la réinsertion, il n'engage que d'anciens forçats. Quand on l'accuse d'abriter des repris de justice, il répond :

« Ils sont traités comme des parias et rejetés de partout. En leur permettant de gagner leur vie honnêtement, je leur évite de reprendre la route du crime. »

La population reste plus que méfiante. À peine les ouvriers de Vidocq sont-ils arrivés qu'on leur impute tous les méfaits commis dans la région, du vol d'une poule à la disparition d'une montre, voire d'une pomme dans un verger. Quoi qu'il se passe, le chœur des commères adopte pour rengaine :

« C'est la bande à Vidocq ! »

Ce dernier se contente de hausser les épaules. Il connaît bien ses voisins, anciens commerçants parisiens à présent retraités qui n'hésitent pas à crier « au voleur ! » de peur, un jour, d'être

volé. Ils l'assignent devant les tribunaux, lui reprochant la hauteur de la cheminée de son usine, accusée de polluer le paysage. Déjà la protection de l'environnement. On le soupçonne de faire construire des cachettes, des souterrains, des refuges avec des meurtrières, comme ce belvédère d'où l'on doit pouvoir tenir les intrus à distance, en faisant feu. Et que dire de son intérieur, un salon bourré d'armes, de sabres, de poignards et de pistolets Ils lui reprochent aussi de garder chez lui, un sapajou. Vidocq ayant commandé une niche pour le petit animal au menuisier du village, ce dernier, en fait une description apocalyptique. Chacun sait à Saint-Mandé qu'il y a un monstre diabolique, capable de sauter de branche en branche. Même ses deux chiens, deux énormes bergers des Pyrénées « d'une taille colossale » sont considérés comme une menace. Vidocq se contente de les nourrir à la main, les dressant à n'accepter de nourriture de personne d'autre, de crainte de poison. Il gagne ses procès et juge paisiblement les irascibles Saint-Mandéens.

« Ce sont ce qu'on appelle de braves gens. Ils donneraient certainement quelques francs pour aider à fonder un asile de libérés, en Guyane ou à Tombouctou. Mais ils tremblent à l'idée d'en voir un se créer, si près d'eux. Je n'exige de mes employés qu'une seule chose, qu'ils soient honnêtes et travailleurs. Ils le sont. »

Vidocq investit aussi dans le théâtre en devenant actionnaire majoritaire de celui de la Porte-Saint-Martin. Lorsqu'il s'y rend, chaque fin de semaine, il doit prendre sur lui pour ne détourner la tête lorsqu'il voit un attroupement, connaissant trop l'envers du décor. Il sait trop bien que les détrousseurs sont à l'œuvre. Autour du fameux âne savant qui tape du pied pour compter les chiffres et que son maître, complice des filous fait soudain ruer pour paniquer la foule des spectateurs, toute une bande de pickpockets est à l'œuvre.

Ils ont deux minutes pour plonger leurs doigts agiles dans les poches et les goussets des badauds. Repérables parmi les promeneurs pour un œil exercé, ils ne portent ni gants ni cannes, dextérité manuelle oblige. Mais tout cela ne le regarde

plus, il poursuit sa nouvelle vie d'entrepreneur, entrecoupée parfois d'incidents pittoresques. Il arrive un soir, en retard et couvert de boue, pour dîner dans un restaurant où il avait rendez-vous avec des amis. Il explique alors qu'un de ses employés, ancien forçat, roulant avec son chargement de papier sur un chemin glissant avait fait verser la voiture. Pour sauver le chargement, le brave homme s'était précipité la tête la première pour soutenir les rames de papier, et s'était retrouvé coincé dessous. Vidocq aussitôt averti, accourt. Il a juste le temps de se glisser sous le timon de la charrette. Il la soulève par la seule force de son dos, sauvant son employé d'une mort certaine. L'ancien Vautrin a gardé sa haute stature à la musculature impressionnante et toute sa force. Victor Hugo à qui l'on raconte cette aventure la reprendra dans *Les Misérables*.

Vidocq aurait continué sa vie d'industriel philanthrope si un événement ne l'avait brusquement tiré de sa retraite.

Ce 6 octobre 1831, la petite bise glacée qui souffle dans la rue de Richelieu fait frissonner deux ouvriers, qui se rendent dès l'aube à leur travail. Soudain, l'un d'eux se cogne dans l'obscurité à quelque chose de souple et de dur qui balaie le trottoir, près de l'arcade Colbert.

« Tiens, c'est curieux, regarde cette grosse corde qui pend à une fenêtre. Je ne savais pas qu'il y avait un grenier à fourrage, ici », s'étonne le cocher Caplais en se tournant vers son compagnon, le couvreur Boucharet qui après un bref coup d'œil au bâtiment réplique placidement :

« Y'en a point. On est à la Bibliothèque royale. »

Les deux hommes sont à peine arrivés aux guichets du Louvre, au bout de la rue, qu'une patrouille de deux agents se heurte à la fameuse corde et tout de suite donne l'alarme car il s'agit bien d'un cambriolage.

Le conservateur en chef, réveillé en sursaut par le commissaire, se rend vêtu d'une simple robe de chambre et encore coiffé de son bonnet de nuit, dans la pièce où est restée attachée la fameuse corde. D'émotion, devant les vitrines ouvertes et vidées, il s'évanouit dans les bras de l'officier de police. Les voleurs se sont emparés de l'incalculable collection

historique de monnaies anciennes, conservées dans ce qu'on appelait le « cabinet des médailles ». Ce sont de vastes salles interdites au public où seuls des visiteurs de marque sont admis. Pieusement conservés depuis des siècles, les pièces d'or, sceaux, bulles et autres bijoux, retraçaient l'histoire de France.

Un trésor de métal mais surtout de numismatique. Toutes sont irremplaçables et valent bien plus que leur poids d'or. Lorsqu'on le ramène à lui, le conservateur en chef s'agrippe au bras du policier et parvient à balbutier :

« On a volé la totalité de la collection des médailles. Mon Dieu, que va dire le roi et que va-t-il faire ! »

Chacun se pose la question, à commencer par les ministres que le monarque vient de convoquer séance tenante. À l'énumération de la catastrophe : les trésors des Mérovingiens, la collection complète des empereurs romains et celles de tous les souverains qui ont régné sur la France ont disparu, un avis commun se dégage. Tous sont d'accord pour faire appel au seul homme capable de retrouver ce trésor et de mettre les coupables sous les verrous, François Vidocq. Il y a un problème de taille, il ne fait plus partie de la police. Devant l'air piteux des agents de la préfecture qui protestent qu'il n'est pas fonctionnaire et n'est plus sur les rangs de l'administration, le roi exige qu'on le réengage sur-le-champ.

Louis-Philippe et ses principaux ministres dont Casimir Perrier n'ont confiance qu'en lui. Ils connaissent sa réputation. Vidocq, pour eux, reste l'homme à qui rien n'échappe. Ils le savent capable quand il le faut, d'enquêter travesti en archevêque aussi bien qu'en roulier, en colonel des hussards comme en duchesse camouflée derrière son face-à-main. Il est l'homme des pires situations, or il s'agit d'un cas désespéré. On fait appel à lui en dernier ressort, comme l'Empereur Napoléon faisait donner la vieille garde.

Reste à le convaincre, ce qui n'est pas une mince affaire. Mais un ordre, aussi formel du roi comme de ses ministres, ne peut se repousser d'un revers de main. Une demi-heure après que le conseil des ministres fut levé, le préfet en personne est au domicile de Vidocq, chargé de le convaincre et de lui restituer

son grade de chef de la Sûreté. Il lui accorde ce qu'il demande. Reconstituer son ancienne équipe d'enquêteurs que la préfecture s'est acharnée à réduire à des tâches de classement.

Il lui donne aussi deux consignes formelles : retrouver le trésor et arrêter les voleurs, ce qui est l'évidence même. Éviter toute forme de scandale, ce qui fait grimacer le nouveau chef de la Sûreté.

Arrivé à la Bibliothèque royale, Vidocq demande à rencontrer le conservateur en chef qui montre au policier le « lieu du crime ». Vidocq inspecte les portes, les fenêtres et les fameuses vitrines, débarrassées de leur contenu. Il remarque qu'aucune serrure n'a été forcée. L'ex-bagnard qui a dans sa tête, un véritable fichier où toutes les spécialités des voleurs sont répertoriées, a aussitôt une conviction. Un vol de cette audace où aucune marque d'effraction ne peut être relevée, indique qu'un grand « professionnel » a opéré avec des complices à l'intérieur. Pour François Vidocq, il ne peut s'agir que d'Étienne Fossard, dit le « prince des voleurs ».

Âgé de trente-quatre ans, brun et joli garçon, au menton à fossette, c'est aussi un criminel à l'occasion. Vidocq l'a déjà envoyé au bagne, le 24 juin 1808, mais il s'est évadé peu de temps après, et fut repris, toujours par Vidocq, le 15 mars 1811, puis le 1^{er} janvier 1814, dans des circonstances amusantes. En tant que chef de la Sûreté, il avait promis d'offrir sa capture au préfet de police. Pour seul renseignement, on ne savait qu'une chose, qu'il se cachait à Paris, près des Halles dans un immeuble où demeurait une couturière boiteuse. Bien pauvres indications. Finalement, Vidocq le découvrit sous un nom d'emprunt, M. Hazart. Il habitait au-dessus d'un marchand de vin, à l'angle de la rue Duphot et de la rue Saint-Honoré. Déguisé en dame patronnesse, Vidocq le 31 décembre 1813 à onze heures du soir, se heurta comme par mégarde à Fossard qui montait l'escalier en fredonnant, ne se méfiant pas de cette grosse dame à voilette. Vidocq n'eut plus qu'à se jeter sur lui et à lui mettre les menottes avant de l'offrir tout saucissonné, au préfet de police, ravi de ces étrennes originales.

Vidocq en est certain, il est l'auteur de ce vol sensationnel. C'est donc un ennemi intime qu'il va devoir une nouvelle fois confondre, car ce ne peut être que lui qui a opéré cette nuit. De retour à la Préfecture, il demande son dossier et constate qu'il s'est effectivement évadé. Le vol a été commis dans la nuit du 5 au 6 novembre et le 7, Vidocq identifie le coupable. Reste maintenant à l'arrêter ainsi que ses complices, ce qui est une autre affaire.

Le conservateur, au mot de « complice » se dresse sur ses ergots :

« Mes employés sont au-dessus de tout soupçon et ne sont autorisés à entrer dans les salles du cabinet des médailles que les membres du plus grand monde. » Vidocq hausse les épaules : « Celui qui est entré ici avait les clefs. Regardez vous-mêmes, les vitres ne sont même pas brisées. Il n'a pu le faire qu'à l'aide d'un complice qui lui a fourni les clefs ou des doubles. »

Le conservateur en bégaie et, drapé dans sa robe de chambre, proteste, la main sur le cœur :

« Elles sont uniques, il n'en existe aucun double. De plus, elles sont enfermées la nuit dans un coffre à côté de mon lit. Les salles, voyez-vous, sont fermées au public. Les visites sont rares et les visiteurs, hors de tout soupçon, ne sont admis que sur rendez-vous... »

Sans se laisser convaincre par ces déclarations, Vidocq consulte le registre des visites. Rien que du grand monde. Duc de X, marquis de Y, comte de Z, il continue cependant à parcourir le registre, ligne par ligne, et s'arrête sur un nom qui le fait tiquer intérieurement, vicomtesse de Nays-Candau.

Née Delphine de Jacquot d'Andelarre de Gallois et parente du duc de Richelieu, ministre favori du roi Louis XVIII, elle demanda, dès les premiers jours de la Restauration des faveurs pour sa famille, ruinée par la Révolution. Le ministre lui avait alors donné ce conseil paternel : « Mariez-vous et nous nous chargerons de la carrière de votre époux. » En 1818, elle dénicha à dix-huit ans, le vicomte Luis-Mariano de Nays-Candau, un individu d'une absolue médiocrité et de huit mille livres de

rente (environ trente mille quatre cent quatre-vingt-dix Euros). Peu de chose pour une jeune femme soucieuse de tenir son rang à la Cour.

Son mariage à peine conclut, elle se met en campagne pour faire de lui un préfet et d'elle, une « préfète ». Clairvoyante, elle a conscience que son époux ne pourra jamais faire carrière dans l'armée. Beaucoup de concurrence et surtout avec des gens compétents. Et puis qu'y gagnerait-elle ? Un général ne commande qu'à des soldats, alors que diriger une préfecture donne autant de pouvoir que d'influence à une épouse avertie. Chaque fois qu'une préfecture est vacante, la vicomtesse se précipite aux Tuileries et harcèle le roi et ses ministres. Possédant une mémoire infailible, elle a en tête, la liste des préfets avec leur âge, leur situation de famille et de santé. Elle dénonce les trop vieux ou les gâteux et propose son mari pour remplacer chaque mort. Tant de persévérance a sa récompense et le vicomte est nommé sous-préfet à Tarbes.

La consécration préfectorale et la puissance politique liée à cette fonction vont bientôt échoir aux mains de la vicomtesse. C'est sans compter sur l'époux qui, s'il ne s'intéresse ni à sa fonction ni à son épouse, se passionne pour celles des autres. Il passe son temps à séduire tous les jupons de sa sous-préfecture et à se battre en duel avec les maris. Devant le scandale, il est radié. Ne perdant pas de temps en lamentations, la vicomtesse repart à l'assaut des ministres et obtient du nouveau roi Charles X, une nomination dans une autre sous-préfecture, celle de Louhans.

La sous-préfecture ne plaît pas à la vicomtesse qui obtient alors une mutation à Bagnères, beaucoup plus chic. Puis Charles X perd son trône et la vicomtesse son appui politique.

Sitôt le règne de Louis-Philippe établi, la belle Delphine de Nays-Candau est une des premières grandes dames à se rallier au régime du nouveau roi et gagne ainsi la gratitude du couple royal, en particulier de la reine Marie-Amélie. La vicomtesse reprend alors sa campagne pour faire nommer son mari, préfet de Tarbes. En attendant cette affectation, elle se consacre ostensiblement à ses bonnes œuvres, celles qui concernent le

rachat des pauvres hères. C'est en effet une célèbre visiteuse de prisons, bien connue des bagnards. Elle a la réputation d'intervenir avec efficacité pour obtenir la grâce de ses « protégés », toujours des voleurs. Cette activité n'est pas seulement caritative mais aussi lucrative. Si ces malfrats sont enchaînés pour vol, c'est qu'ils sont riches. Il suffit, dit-on, de lui verser une somme convenue pour être relâché et amnistié. La charmante visiteuse de prison pousse même l'efficacité jusqu'à placer certains de ses protégés dans l'administration.

Ayant interrogé le conservateur du musée, Vidocq vérifie qu'aucun des ex-libérés de la vicomtesse n'a été engagé à la Bibliothèque royale. Il regarde la date de sa dernière visite, très récente. Les gardiens se souviennent d'elle et de son compagnon, son valet de chambre. D'après la description, Vidocq identifie le serviteur comme étant un nommé Drouillet, ancien « monte en l'air », chargé de prendre les empreintes des serrures. Vidocq a tous les éléments mais il lui manque les preuves. Il va en informer le ministre de la Police qui s'effare :

« Une amie de la reine compromise. Il faut étouffer l'affaire ! »

Vidocq qui ne s'est pas laissé tirer de sa retraite pour perdre sa réputation et sait pouvoir retrouver le trésor, promet la discrétion et le flagrant délit. Il fait passer un de ses policiers déguisé en limonadier près de l'hôtel particulier de la vicomtesse afin d'offrir à boire aux domestiques. Il apprend ainsi mine de rien, le nom de ses fournisseurs, parmi lesquels un horloger, Jean-Baptiste Fossard, installé rue de l'Arbre-Sec. C'est le frère du forçat évadé, le fameux Étienne Fossard. Vidocq fait surveiller la boutique par toute une série de ses hommes. Ils se relayent jour et nuit sous divers déguisements. L'indication obtenue corrobore l'intuition de Vidocq. Pas de coïncidence possible, Le chef de la Sûreté y voit la trace d'une évidente complicité. Il s'agit maintenant de prendre tous les participants la main dans le sac.

Habillé en mendiant comme ses autres hommes, Vidocq méconnaissable, s'installe sous une porte cochère de la rue de

l'Arbre-Sec, face à la boutique. Il tend la main demandant l'aumône à tous les passants qui se hasardent dans la rue, en particulier à ceux qui se dirigent chez l'horloger.

Il a tôt fait de connaître tous les clients, surtout les anciens bagnards. La vicomtesse sans se rendre compte de rien, est suivie pas à pas par les argousins de Vidocq.

Lorsque ce dernier a repéré tous les complices, il s'introduit, de nuit, dans la maison. Il ne lui est pas difficile de faire parler le boutiquier affolé. Celui-ci, a vu débarquer un soir, son frère évadé du bagne qui s'est installé, sans lui demander son avis. Il a reçu dans son arrière-boutique, une bande de ruffians et, à la surprise profonde du commerçant, a séduit une de ses meilleures clientes, la vicomtesse de Nays-Candau. C'est elle qui a suggéré au « Prince des voleurs », le vol du cabinet des médailles. Elle a expliqué qu'il y a autant d'or qu'à la banque de France.

De l'or qui ne demande qu'à être fondu en lingots négociables. Il avoue que c'est la vicomtesse qui a introduit son valet Drouillet afin de prendre les empreintes. Il montre à Vidocq le plan des lieux qu'elle a tracé de sa main et raconte ensuite comment son frère l'a obligé à fondre les plus importantes pièces du trésor. Receleur malgré lui, il en a dissimulé une partie dans la Seine, l'autre dans sa cave. Des centaines de lingots ont été remis à la vicomtesse. Reste à capturer le « Prince des voleurs ». C'est fait le soir même.

Étienne Fossard, déguisé en bon bourgeois, retient des places et fait enregistrer ses bagages. Dès qu'il est installé dans une diligence dont tous les autres passagers, hommes et femmes sont des agents de Vidocq, ils l'immobilisent.

On saisit sur lui pour deux millions de lingots d'or et on l'emmène menotté à la préfecture. Là, il plastronne et prétend négocier sa grâce contre cent cinquante mille francs or et un passeport pour l'étranger. À cette condition seulement, il révélera où est caché le reste du magot.

Le ministre de l'Intérieur est bien près de céder mais Vidocq déclare savoir où se trouve la plus grande partie du magot. Inutile d'entamer des négociations et d'accorder des

concessions. Le « Prince des voleurs » est condamné à regagner son bague. Quant à Drouillet, faux valet de chambre et vrai complice de la vicomtesse de Nays-Candau, il est purement et simplement relâché. Une ordonnance ayant décrété « qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre ». La vicomtesse continue à faire jouer ses relations. L'affaire du cabinet des médailles va être étouffée.

Vidocq est bien décidé à donner un coup de pied dans cette fourmilière. Au moment où elle décide de partir pour l'Angleterre, il l'arrête. Elle est aussi stupéfaite que choquée par cette audace. Dans ses bagages, on trouve quantité de lingots, de médailles précieuses, mais aussi une correspondance amoureuse avec Étienne Fossard. Interrogée dans les bureaux de la Sûreté, elle pousse de grands soupirs affligés et affirme ne rien comprendre.

Vidocq lui révèle alors qu'il l'a suivie dans tous ses déplacements, citant des lieux, donnant des noms. La vicomtesse n'hésite plus et lâche ses complices : Drouillet, sa sœur, sa mère, un autre bijoutier, un nommé Lesoif chez qui on retrouve beaucoup d'or. Tout ce beau monde se retrouve en prison, sauf l'instigatrice qui au procès, en février 1833, n'est même pas citée à comparaître.

À la question « quels sont vos rapports avec vos complices ? » Drouillet, le valet de chambre-cambrioleur, déclare aux juges :

« L'intention de mon amie, la vicomtesse de Nays était de me faire une situation au ministère de la Guerre ou dans les finances. »

La gaffe à ne pas faire. Les avocats exigent alors la parution au tribunal de l'étrange protectrice. Le président du tribunal, Dubois d'Angers, fidèle aux consignes royales tente d'éluder leurs demandes :

« Je crois que cette comparution ne causerait que du scandale, sans éclairer pour autant la justice. »

Bien qu'il lui en coûte, le président est obligé d'accéder aux demandes insistantes de la défense. Cependant, elle

n'apparaîtra pas au même titre que les autres « suspects » mais juste appelée « à témoigner ».

Elle consent à venir, accompagnée de son mari qui ne souffle mot. Vêtue avec élégance, le visage dissimulé sous une voilette, elle s'exprime avec distinction et affirme sans ciller.

« Si elle a aidé Fossard dans cette entreprise, c'est parce qu'elle avait besoin d'argent pour faire du bien aux pauvres. »

L'auditoire éclate de rire et le président en profite pour faire évacuer la salle. Le reste de l'audience se poursuit à huis clos.

Sage précaution pour qui veut éviter tout esclandre car la défense lit alors les diverses lettres échangées entre les protagonistes, dont la correspondance amoureuse de la vicomtesse.

« Comment avez-vous pu écrire en ces termes à un homme condamné à vingt ans de travaux forcés ? » ne peut s'empêcher de s'exclamer le président du tribunal.

Cette dernière pour toute réponse se contente de s'appuyer davantage sur le bras de son mari et d'agiter avec délicatesse son éventail.

Puis, c'est le verdict. Les comparses sont envoyés au bagne, sauf l'habile préfète. On publie un communiqué officiel : « La justification de Mme la vicomtesse de Nays a été complète. »

Entre temps, Vidocq fait repêcher dans la Seine, la plus grande partie des pièces. Les travaux coûtent cinq mille francs or et les frais de surveillance de la vicomtesse et de ses acolytes s'élèvent à la même somme. On le félicite... Quant à l'indemniser de ses frais... Il doit se battre pour le moindre remboursement, chaque administration se renvoyant le dossier. Le ministre de l'intérieur se décharge sur le ministre des Travaux publics, dont dépend la Bibliothèque royale. Ce dernier veut bien récupérer les médailles mais non payer pour cela. Quant au ministre des Finances, il déclare que le cabinet de médailles n'existe plus, car il n'y a plus de médailles. En revanche, les lingots, provenant de la fonte de ces pièces appartiennent de droit à son ministère, il n'a donc rien à payer pour cela !

Exaspéré par ces atermoiements et cette paperasserie, Vidocq le 15 novembre 1832, démissionne une deuxième fois de son poste de chef de la Sûreté.

Malgré les flatteuses attentions royales, nomination à une académie protégée par le souverain, dont le duc de Montmorency est le président et la reconnaissance de ses inventions, Vidocq préfère revenir à la vie civile. Il ne se cantonne plus dans son usine de Saint-Mandé. Sa dernière expérience lui a permis de s'apercevoir à quel point il avait en lui le virus de l'enquêteur mais aussi de toucher du doigt les carences de l'état sur la sécurité des particuliers.

La police de Louis-Philippe, d'une extrême médiocrité ne protège pas plus le roi des attentats, le monarque en subira sept, que les commerçants des débiteurs indéliçats. Pour garantir sa sécurité et protéger son commerce, le bourgeois est invité à le faire lui-même dans la garde nationale.

Vidocq jouit d'une flatteuse considération, sa réputation de policier hors pair est répandue dans toute l'Europe. Avec cette ultime démission, il est débarrassé de tout lien avec le pouvoir, donc de toute compromission. Il peut alors inaugurer une nouvelle industrie : une police privée.

Comme d'habitude, il agit en franc-tireur. Se substituant à l'officielle inopérante, Vidocq crée son propre service. Il ouvre son bureau, 12 rue de la Cloche-Percée au second étage, près de la rue Saint-Antoine. Vidocq est l'inventeur des agences d'enquêtes et de filatures qui, des adultères à la récupération de créances en passant par la vérification de l'honnêteté des partenaires commerciaux, vont conquérir le monde entier. Cette première police privée au monde a un titre qui résume sa fonction : « Bureau de renseignements dans l'intérêt du commerce. » Et une formule d'investigation appelée à devenir célèbre : « Discrétion assurée ».

Cela faisait longtemps qu'il y pensait. Le papier infalsifiable et l'encre indélébile étant les amorces d'un projet plus vaste. Empêcher les « faiseurs » de ruiner les commerçants en les escroquant. Il a gardé des relations et même des amis dans les

différents ministères, les banques et la magistrature. Il va se servir de ce réseau. Il propose donc aux commerçants et fabricants, un abonnement à son bureau de vingt francs par an. En échange, il les avertira de la vérité de la réputation de leurs associés et gros acheteurs. Les « indéliçats » étant la plaie des commerçants qu'ils ruinent sans vergogne. Les commerçants reçoivent des commandes importantes de personnalités honorablement connues qui les payent à crédit. Ils ont confiance face au train de vie de leurs clients. Ces derniers vivent dans de belles maisons, ont des titres, des châteaux, une belle allure. Ils acceptent donc d'être payés par traites à quatre-vingt-dix ou cent vingt jours. Entre temps leur marchandise est revendue à cinquante pour cent de leur valeur. Et lorsque le jour du paiement arrive, ils ne touchent rien et sont ruinés.

À moins que les limiers de Vidocq ne les aient avertis ou qu'ils se chargent de faire rendre gorge aux escrocs en devenant recouvreurs de créances.

En l'espace de deux mois, il permet à différents entrepreneurs de recouvrer plus de soixante mille francs de marchandises achetées frauduleusement. Un an seulement après l'ouverture de l'agence, quatre mille signatures de commerçants, banquiers, industriels attestent des services considérables que cette agence leur a rendus. Lorsque les escrocs, banqueroutiers et autres chevaliers d'industrie sentent que Paris devient un terrain trop brûlant pour continuer leurs exploits, ils se réfugient en province. Mais là aussi, Vidocq a des correspondants qui permettent à ses abonnés d'échapper au pillage.

Dans chaque département, il peut faire intervenir un avocat ou un huissier, voire un policier. C'est ainsi qu'à Dijon, il collabore avec le commissaire en personne.

Le nom de Vidocq et celui de son agence sont constamment cités dans la presse qui raconte comment lui et ses agents ont réussi là où la police officielle a échoué ou n'a rien fait. Comme à Méru-sur-Oise où un notaire victime d'un vol, des obligations entreposées par un client, va trouver la police. Sa plainte y est aussi vite enregistrée que classée sans suite. Lassé d'attendre, le

tabellion se présente à l'agence de Vidocq et demande à le voir en personne. Celui-ci lui pose alors la question de confiance :

« Venons-en au fond des choses. Vous me demandez de retrouver votre argent ou les voleurs ?

— Les voleurs. Car eux seuls pourront me dire qui, dans mon étude les a mis au courant de ce dépôt. Il en va de la tranquillité future de ma charge. »

Vidocq lui montre alors un trombinoscope de son invention. Une centaine de petites lithographies représentant les « professionnels », capables d'avoir accompli ce délit et se trouvant en liberté.

Il a rassemblé la liste de tous les individus qui depuis vingt-cinq ans ont été arrêtés et condamnés pour escroquerie ou vol, spécialité par spécialité.

« Reconnaissez-vous quelqu'un ? »

Le notaire interloqué les regarde et au bout d'un moment pointe son doigt sur l'un d'eux :

« Celui-là. Je l'ai vu, j'en suis sûr.

— Il travaille souvent avec cet individu », observe Vidocq en lui montrant un autre portrait sur lequel le notaire réagit également.

« Il est venu me voir à mon étude. Ça alors... »

À l'arrêt de la diligence, le préposé reconnaît le portait des deux hommes, l'aubergiste fait de même. En moins de quarante-huit heures, l'enquête est bouclée. Le notaire a retrouvé les titres dérobés et chassé le secrétaire indélicat qui renseignait les voleurs.

La police apprend ce beau résultat par les journaux et prend peur. Elle est décidée à entraver le succès de cette concurrence inattendue par tous les moyens. Toute l'énergie qu'elle ne met pas à retrouver les malfrats, elle va l'utiliser à contrarier l'ascension de l'équipe de Vidocq. Au début la préfecture a recours à des procédés classiques comme envoyer des mouchards. Mais c'est en pure perte. Le « patron » n'engage pas n'importe qui. Même pour les tâches subalternes telles que garçon de bureau par exemple, il mène une véritable enquête de moralité. Les rapports de filature doivent être remplis avec des indications précises, heures, lieux, description de vêtements des

personnages rencontrés par le suspect, etc. Un modèle du genre. De plus, tous les gens ont un nom de code. Impossible de savoir, en consultant les dossiers qui est qui. Grâce à cette précaution, aucun espion ou enquêteur indélicat ne peut faire « chanter » un ancien abonné.

Elle décide alors de l'attaquer sur le terrain juridique. Vidocq a-t-il le droit de surveiller la maison de quelqu'un et de se renseigner sur sa vie privée ? Ce procès attire les curieux et la presse qui se fait largement l'écho des réponses du chef du « bureau de renseignements dans l'intérêt du commerce ». C'est autant de publicité gratuite qui lui ramène une clientèle accrue. En cinq ans, il rassemble plus de vingt mille clients. Vidocq, obligé de s'agrandir transporte ses locaux rue du Pont-Louis-Philippe, rue Neuve-Saint-Eustache et enfin dans l'endroit le plus chic de la capitale, au 13, passage Vivienne.

Auprès de lui, outre sa vingtaine de détectives privés, travaillent un huissier chargé d'établir les constats et des avocats. En effet, les malfrats auxquels à affaire le bureau de Vidocq ont parfaitement étudié le code et connaissent la jurisprudence sur le bout des doigts. Ils savent jusqu'où ils peuvent aller pour éviter la correctionnelle.

Chaque succès de Vidocq, relayé par les journalistes est autant de banderilles enfoncées dans le cuir sensible de la police officielle. Exaspérée, elle recourt à la calomnie. Elle laisse entendre que les vols commis dans Paris sont de Vidocq et de sa bande qui, après, n'ont aucune peine à arrêter de prétendus coupables et à se présenter comme des sauveurs auprès de leurs clients. Mais le public ne marche pas et les commerçants continuent à avoir recours à ses services.

Jusqu'au 28 novembre 1837, où à huit heures du matin, une descente en force de la police envahit ses bureaux. Quatre commissaires et une vingtaine d'agents s'emparent de ses dossiers. La préfecture annonce des révélations sensationnelles. Tandis que la presse titre le 19 décembre : « Vidocq en prison ! »

X

La dernière évasion

« Cette fois-ci, nous le tenons ! »

Le nouveau préfet Gabriel Delessert a adopté tous les préjugés de ses prédécesseurs. Ayant réuni ses principaux collaborateurs, il se frotte les mains en contemplant les journaux étalés sur sa table. Tous consacrent la une à l'arrestation de Vidocq. Certains parlent de guillotine, d'autres de bagne, ils pronostiquent un sensationnel procès aux assises. La biographie romancée de l'ancien bagnard, ex-chef de la Sûreté s'étale sur toutes les colonnes. Déjà, on annonce plus de 350 témoins à charge et l'on prévoit une avalanche de révélations plus sensationnelles les unes que les autres. Ce procès promet d'être l'événement du siècle.

Dans les bureaux de la préfecture, on exulte en entassant dans des cartons les huit mille dossiers saisis dans l'agence de Vidocq. Les policiers se réjouissent d'avoir enfin mis un terme à l'existence de ce terrible concurrent qu'ils surnommaient entre eux, le « pacha de la rue Vivienne ». Sans archives, plus aucun client, on est fermement décidé à garder sous clef tous les documents. Au lieu de les inventorier et de les transmettre au procureur du roi, les agents cherchent à en percer les secrets et autres codages. Ils les épluchent, cherchant toutes les informations possibles, surpris par le sérieux et la minutie des rapports : personnes suivies et rencontrées, lieux, horaires, tout est noté.

Chaque limier de l'agence a des tâches précises et compartimentées mais paraît ignorer la finalité de ses filatures.

Seul Vidocq doit connaître le motif véritable du client. Aussi malgré leur curiosité, les policiers restent sur leur faim. Ils ne découvrent aucune information compromettante sur qui que ce soit. D'ailleurs, l'épouse de Vidocq, pour rassurer les clients de l'agence, insère un avis dans la presse garantissant l'efficacité du cryptage de chaque fichier. Ainsi pas de risque de divulgation intempestive ou de chantage à craindre.

Les journaux commencent à poser des questions sur « l'embastillement » de Vidocq, détenu maintenant depuis huit mois au secret à Sainte-Pélagie. Toute visite lui est interdite, de sa femme comme de son avocat. Lorsque le prisonnier demande à voir un médecin, on le lui refuse. Quelle chance s'il pouvait mourir dans sa geôle, être enfin débarrassé de cet enterré vivant !

La préfecture fait courir le bruit que les témoins à charge vont comparaître à son procès et accabler l'ancien chef de la Sûreté. La veille de l'ouverture des débats, Vidocq n'a toujours pas d'avocat et ignore, comme le public, la cause exacte de son incarcération.

À l'étonnement général, c'est devant le tribunal correctionnel que Vidocq est traduit et non aux assises. Il n'y aurait donc pas crimes ?

La foule parisienne s'est pressée dès le matin aux portes du Palais de Justice. Pour tromper l'attente, on parle. Quelques-uns rapportent que le roi Louis-Philippe aurait soupiré, après avoir miraculeusement échappé le 15 octobre 1840 à un attentat : « Comment puis-je espérer être protégé si on garde Vidocq en prison ? » Pour être sûr de pouvoir assister à l'audience, certains ont envoyé leurs domestiques faire la queue à leur place.

Lorsque Vidocq paraît, vêtu de noir, un murmure d'admiration parcourt les travées. Cet homme presque septuagénaire a gardé toute la vigueur de l'âge mûr. Sa chevelure, blonde et frisée n'a aucun cheveu blanc, ses yeux clairs regardent droit son interlocuteur. Seules des rides, profondes mais mobiles, indiquent les tourments intérieurs de ce géant impassible, en soulignant la vivacité de ses réparties.

Les protestations de son défenseur, Jules Favre, sur le fait que les fiches de l'agence de son client ont été pillées sont balayées d'un revers de main par le président Barbou. « Tant pis » si l'avocat n'a pu se préparer, toute entrevue avec le prévenu ayant été impossible. Dans l'enceinte du tribunal, chacun a compris qu'il fallait entendre « tant mieux ».

Mais si le juriste n'a pas eu le temps de compulsier son dossier, Vidocq le remplace efficacement. Le président commence par évoquer la condamnation de ses vingt ans à Douai pour « faux et usage de faux ». L'avocat a beau se dresser et protester que ces faits sont effacés par les lettres de rémissions royales et ne peuvent être évoqués, Barbou lui coupe la parole :

« Dispensez-nous de vos effets de manches, maître, pour la défense d'un faussaire doublé d'un bagnard ! »

Vidocq se lève alors et prend la parole : « Cela ne me gêne pas du tout d'en parler et je dirai bien volontiers pourquoi j'ai subi cette peine. »

Il expose cette vieille affaire qui date de l'an V, le pauvre laboureur dont la famille mourait de faim, arrêté pour un boisseau de blé. L'assistance est émue, le président s'en rend compte et interrompt cette évocation.

« Ces faits étant amnistiés, je vous défends d'y faire allusion. »

Et il fait intervenir le premier témoin à charge. Les spectateurs se tordent le cou pour mieux apercevoir une élégante jeune femme que le président interroge avec bienveillance :

« Le prévenu vous a fait grand mal, n'est-ce pas madame ? »

— Il m'a menacé de ruiner ma réputation et celle de ma famille », soupire-t-elle.

Comme le juge se tourne d'un air satisfait vers ses assesseurs, Vidocq se contente de sourire et explique, d'une voix qui porte jusqu'au fond de la salle :

« Madame ne vous dit pas tout. J'ai fait bien pire que la menacer de ruiner sa réputation, je l'ai fait. »

Le président reste sans voix et Vidocq reprend tandis que dans la salle, le silence se fait absolu.

« Le mari de cette dame, M. Herbelot est un fameux faiseur qui a ruiné de nombreux commerçants parisiens. Il n'est pas venu lui-même, sans doute de peur de rencontrer ses dupes. Ce couple, depuis des années, achète à crédit et revend à moitié prix mais comptant. Quant à leurs fournisseurs bien entendu, ils n'ont plus qu'à pleurer lorsque les traites qu'ils présentent pour se faire régler, leur sont retournées impayées. Je l'ai découvert sous son faux nom et j'ai prévenu les abonnés de mon agence qu'ils allaient se faire arnaquer. Ce joli monsieur n'a pu poursuivre ses activités et je suis prêt à reconnaître quel préjudice je lui ai causé, puisque c'est là le principal travail de mon agence. D'ailleurs mon secrétaire qui est dans la salle, peut déposer comme preuves les lettres de félicitations que mes clients m'ont adressées, pour me remercier de les avoir sauvés de ces deux escrocs. »

Un élégant jeune homme s'avance d'un pas rapide et remet sur le bureau du président une liasse de feuilles. L'avocat général Anspach, hors de lui, vole au secours du tribunal :

« Irrecevables. Ces pièces ne m'ont pas été communiquées à l'avance !

— Comment l'auraient-elles pu, j'ignorais de quoi je pouvais bien être accusé », coupe Vidocq. Devant les murmures de la foule, le président frappe avec son marteau et annonce que s'il entend le moindre bruit, il va faire évacuer la salle. Devant la menace du huis clos, chacun se tait. Quelques témoins défilent qui tous finissent par avouer qu'ils ont été soudoyés par la police et que leurs témoignages sont mensongers.

Entretemps, le secrétaire de Vidocq a pu convoquer d'autres témoins. Le maire de Rouen qui a acheté une fortune un cheval de course pour découvrir qu'il ne s'agissait que d'une pauvre rosse sans valeur.

La police officielle avait levé les bras et déclaré ne rien pouvoir faire, Vidocq, lui, avait retrouvé les vendeurs et obtenu restitution de la somme.

Vexé de l'accueil favorable fait à ces dépositions, le président interrompt leur défilé et fait introduire ceux de la préfecture. D'abord un avocat rayé du barreau. En moins de deux minutes, Vidocq expose qu'il avait fait avouer à un de ses clients où il

avait caché son butin et l'avait dérobé. Confondu par l'ancien chef de la Sûreté, il avait dû quitter la profession. Il sort sous les huées de la foule tandis qu'on introduit le témoin clef de l'accusation : Champaix.

C'est un escroc, un « faiseur » comme ceux dont s'occupe l'agence de Vidocq. Ayant acheté à crédit des marchandises qu'il avait depuis longtemps revendues cash, il se cachait de ses vendeurs qui désespéraient de récupérer leur bien. Après avoir vainement espéré que la police mette fin à ses activités, ces derniers se sont tournés vers Vidocq au début du mois d'août 1842. Le 12, celui-ci le retrouve dans un estaminet près du Pont-Royal. Il va droit vers Champaix et le somme de payer ses créanciers. Se voyant découvert et soucieux de préserver son reste de réputation, Champaix, faisant la part des choses, accepte de composer. Il propose à Vidocq d'aller en discuter à son agence. Tous les témoins, clients du bistrot, en témoignent. Il prend le bras de Vidocq et les deux hommes s'en vont chercher un fiacre pour s'y rendre. D'autres témoins les voient descendre de cette voiture devant l'entrée de la galerie Vivienne, discuter calmement et monter dans l'escalier qui donne au bureau de Vidocq. Champaix ferme la marche et ne pourrait prétendre être contraint par la force. Or c'est ce qu'affirme la police et la cause même de l'arrestation de Vidocq. Celui-ci a « enlevé » Champaix avant de le séquestrer dans une cellule de son agence. Où y en aurait-il une d'ailleurs, dans ces bureaux où sans cesse des détectives et des juristes, sans parler des clients, entrent et sortent.

Certains se souviennent avoir vu Champaix ce jour-là, discutant et fumant. Alors où est le délit ? La préfecture le précise : « Arrestation arbitraire ».

L'avocat de la partie civile, M^e Nogent Saint-Laurent le clame : « Vidocq aurait dû comprendre qu'il ne faut pas créer des agences qui constituent une police. Il s'est substitué à elle ; c'est intolérable et cela doit être puni. »

C'est en vain que l'avocat de Vidocq s'étonne que la police prenne sous sa protection et comme témoin principal, un homme qu'elle est censée arrêter. Le président lui retire la

parole, il n'a pas à mettre en doute l'honorabilité d'un témoin. Vidocq demande alors à partir de combien de vols, un témoin cesse d'être honorable : vingt-deux plaintes ont été déposées contre Champaix, ce n'est donc pas assez ?

Anspach, l'avocat général, écume de fureur et reproche à Vidocq de dominer les débats.

Il n'est pas au bout de ses déconvenues lorsque paraît le commissaire de police de Rouen. Le policier explique alors comment il a dû recourir aux services de l'agence de Vidocq, recommandé par le maire en personne, pour résoudre une affaire délicate. Dans l'auditoire, des rires finissent par fuser, ils deviendront des éclats lors de l'arrivée de l'ultime témoin, un Havrais. Ce provincial provoque la stupeur lorsqu'il décline son identité : il porte le nom du préfet de police Delessert, l'instigateur de ce procès. C'est en effet son cousin germain.

Ayant été cambriolé il s'était d'abord adressé à la police. Pour le parent du préfet, rien n'était de trop. Toutes les forces de la police du royaume ont été mobilisées, la préfecture a mis à l'ouvrage ses meilleurs limiers. Au bout de deux mois, aucun résultat. Rien à faire, lui disait-on, les voleurs devraient être loin maintenant.

En désespoir de cause, le cousin se décide de faire appel « au diable » lui-même. Débarquant incognito du coche de Rouen, il se rend à l'agence de Vidocq et demande à lui parler personnellement. Se présentant sous la fausse identité de Tresseled, anagramme de Delessert, il l'engage pour retrouver son argent. Vidocq, ayant flairé la supercherie, croit d'abord à un piège de la préfecture, surpris tout de même qu'on lui envoie le propre cousin de son principal ennemi. Pour lui, cette provocation est une affaire grave.

Il prend soin d'écrire à son client Tresseled en lui adressant les rapports de ses agents, au fur et à mesure de l'avancée de l'enquête. Il lui indique le signalement et même les adresses des voleurs, permettant ainsi à la police officielle de les « cueillir » à domicile.

Dans l'auditoire, on exulte, prêt à porter Vidocq en triomphe dès son acquittement. Dans le prétoire cependant, on ne l'entend pas de cette oreille.

Il est condamné à une peine de sûreté de cinq ans de prison, doublée de cinq autres années de haute surveillance, plusieurs milliers de francs d'amende plus les frais de la procédure. Pour couper court aux protestations du public, le président fait évacuer la salle et à l'extérieur, les gardes municipaux doivent contenir une foule indignée.

Vidocq reste sous les verrous, mais avant de retourner dans sa prison, il a rédigé deux missives : la première pour faire appel du jugement, la seconde pour demander une séparation de biens d'avec sa femme. De cette façon, si sa peine est confirmée, son épouse se trouvera à l'abri car elle restera maîtresse de ses propriétés, sa maison de Saint-Mandé jusqu'aux derniers meubles y compris sa collection de tableaux, son usine et bien sûr, son agence. Il ne lui reste plus rien.

Si la Préfecture et la Justice sont satisfaites d'avoir vaincu Vidocq en le condamnant à la prison, elles ont oublié un point important, l'opinion publique. La prestation effectuée par Vidocq, calme malgré les insultes et les faux témoignages qu'il a si facilement retournés en sa faveur, a conquis les Parisiens. Les journaux accordent de longs articles aux comptes-rendus d'audience et à la défense de Vidocq. Ils citent l'efficacité de son agence qui met cruellement en défaut les incapacités de la police officielle, qu'ils accusent de se livrer à un règlement de comptes.

Pendant des mois, la police continue de refuser à Vidocq toute visite de son défenseur. Celui-ci a choisi un nouvel avocat, M^e Landrin. La police a prévu la parade. Alors qu'il sort d'une plaidoirie, elle l'arrête et le met en garde à vue dans une cellule encombrée de clochards. Au petit matin, il est mis en présence d'un commissaire hargneux qui le menace d'arrestation systématique s'il accepte de défendre Vidocq. L'avocat, encore bouleversé par sa nuit passée en cellule, convoque la presse pour dénoncer cette manœuvre.

Il révèle également qu'à quelques jours de l'ouverture du nouveau procès devant la chambre d'appel, le 22 juillet, il n'a toujours pas obtenu communication de la moindre pièce.

Tout Paris est là, la salle est bondée, aussi a-t-on dû rajouter des chaises comme pour les grands succès au théâtre. Lorsque le président Simmonneau ordonne d'introduire Vidocq, les spectateurs le dévorent des yeux, certaines femmes ont apporté leur lorgnette. Cette fois-ci personne n'interrompt M^e Landrin lorsqu'il résume la vie de son client et les services qu'il a rendus à la tête de la Sûreté, avant de fonder une agence privée devenue par ses trop nombreux succès, la rivale de la police officielle. Pour démontrer le peu de crédit que l'on doit accorder à cette dernière bien qu'elle se targue de sa compétence, l'avocat interroge deux témoins de l'accusation, inspecteurs de la préfecture. Il les oblige, par le biais des questions-réponses, à révéler une anecdote, tenue secrète jusqu'alors.

« Messieurs, pourriez-vous préciser à la Cour ce qu'est le Bureau central. »

Les deux policiers, un peu surpris, expliquent qu'il s'agit de l'endroit de la Préfecture où sont entreposées toutes les pièces saisies lors des flagrants délits et interpellations.

« Ce doit être un lieu très bien gardé, car renfermant beaucoup d'objets précieux, n'est-ce pas ? » insiste l'avocat.

Les policiers surenchérisent sur l'absolue sécurité qui est de règle dans tous les locaux de la Préfecture.

« Alors pourriez-vous nous dire s'il est vrai qu'un voleur a pu pénétrer dans cet endroit gardé entre tous et faire la razzia de tous les bijoux ? »

Tandis que les deux témoins deviennent muets, l'avocat raconte comment un audacieux cambrioleur a pu s'emparer d'un passe ouvrant toutes les portes de la préfecture. Un matin, revêtu d'un habit noir et coiffé d'un chapeau haut de forme, l'allure d'un « officiel », le voleur se présente au poste de garde. D'un ton comminatoire, il demande un gardien de la paix pour lui servir de sentinelle. On obtempère aussitôt, sans effectuer la moindre vérification d'identité et il se dirige en compagnie du gardien jusqu'au couloir qui conduit au dépôt central. Là, il lui donne comme consigne de ne laisser entrer personne. Ainsi put-il, grâce à la protection de l'agent en faction, cambrioler en toute sécurité cet endroit si bien gardé. L'énigmatique malandrin prit tout son temps pour choisir les pièces les plus précieuses :

montres, bijoux, diamants, certain de ne pas risquer d'être dérangé. Une fois son butin en poche, le malfaiteur congédie le policier avant de disparaître.

Après ce haut fait-divers demeuré secret, l'avocat énumère les attentats contre le roi, pour montrer si besoin en était, à quel point la police est inefficace, n'en ayant jamais empêché un seul. En conclusion, si la sécurité du monarque est si mal assurée qu'en est-il de celle d'un citoyen quelconque ? Dans la salle, les spectateurs applaudissent. Le président tolère cette manifestation spontanée, façon de dire qu'il l'approuve. L'avocat général Godon se borne à demander à la Cour de juger avec prudence et sérénité et ne trouve rien à reprocher à Vidocq.

De tous les témoins de l'accusation, seul Champaix demeure, piteusement recroquevillé sur son banc. Son récit, fourmillant d'inexactitudes, contredit par tous les témoins, trahit l'intervention de la Préfecture. Il a tellement l'air coupable que lorsque le président du tribunal parle de l'accusé, tous les yeux se tournent vers lui.

Me Flandrin n'a pas à prononcer sa plaidoirie. À peine se lève-t-il pour la commencer que le président Simmoneau, en accord avec les autres juges, l'interrompt : « Maître Flandrin, votre cause est entendue. »

C'est l'acquiescement ! L'auditoire applaudit. Un immense mouvement porte les spectateurs vers la stalle où Vidocq est demeuré debout, immobile. Ils enjambent les bancs, se faufilent dans l'allée. Chacun veut l'approcher, le féliciter, toucher le héros du jour. Pendant que la foule se répand dans Paris pour porter la bonne nouvelle, le préfet ne décolère pas.

Obligée de relâcher Vidocq, la police rumine sa vengeance.

Un mois plus tard, le 21 septembre 1843, le préfet de police signe un arrêté d'expulsion qui lui est immédiatement présenté dans son bureau de la galerie Vivienne. La capitale lui est désormais interdite.

Le lendemain, dans la Salle des pas perdus du Palais de justice, Vidocq a convoqué la presse et ses avocats. Il leur présente l'ordre d'expulsion :

« Je n'obéirai pas. J'attends une citation en justice pour juger de cette mesure arbitraire. Que le préfet me fasse arrêter s'il l'ose ! »

Devant la crainte du scandale, le gouvernement recule et le ministre de l'Intérieur réforme la décision du préfet. Vidocq a définitivement gagné... mais il a perdu beaucoup d'argent au cours de son année d'incarcération. De retour dans son bureau, son premier travail est de regarder les comptes. Non seulement ses 20 000 clients n'ont pas renouvelé leur abonnement à 20 F, mais le Préfet a exercé sur eux de telles pressions qu'ils ont réclamé le remboursement de leur versement. Ces manques à gagner, ajoutés aux frais généraux de son agence dont les salaires de ses employés, ont ruiné sa trésorerie. Bien entendu, la préfecture lui a supprimé sa pension de retraite de chef de la Sûreté.

Vidocq a soixante-dix ans et décide de faire le point. Il a fait des émules et de nombreux policiers sont devenus détectives. Stimulées par son exemple, de nombreuses agences privées se sont ouvertes, tant à Paris qu'en province. Certaines créées par d'anciens collaborateurs comme Jacquet, Denizet ou Arnoult, le combat de la préfecture était perdu d'avance. Pour tout remettre à flot, Vidocq, débarrassé de son patrimoine foncier « saisissable » par la justice, vend toutes ses entreprises et part à Londres où dès 1836, il a projeté d'installer une succursale. Il donne des conférences payantes et explique l'intérêt de bureaux d'enquêteurs privés. Il propose aussi à différents industriels d'exploiter ses nombreux brevets : une serrure incrochetable, une porte de sécurité et le fameux papier infalsifiable. Leurs droits cédés pour 15 ans, le mettent à l'abri du besoin.

Plutôt que de rentrer à Paris, il stupéfie les Anglais en effectuant un véritable *one-man show*. Il interprète les principaux épisodes de sa vie. Chaque soir, au Cosmopolitan, sur la scène d'un théâtre de Regent Street, il rejoue sa vie : sa jeunesse à Arras, ses différentes aventures, ses duels et bien entendu ses séjours au bagne et l'épisode que tous les spectateurs attendent avec le plus d'impatience, ses évasions...

Pour sa carrière dans la police, il mime les bagarres et les filatures qu'il a dû effectuer pour arrêter les bandits. Il bondit, étreint d'invisibles ennemis qu'il emmène en coulisse.

Le public applaudit ce géant qui soudain, change de voix, de taille, de maquillage, se transformant en un tour de main, en sœur de charité, en soldat, en homme du monde. Le spectacle aura un tel succès que prolongation après prolongation, il durera six mois.

Vidocq, devenu la coqueluche de Londres, est reçu par la *gentry* et en profite pour parler de sa collection de tableaux. Les grandes maisons de vente, Christie et Foster se disputent cet ensemble précieux. La vente de ses quatre-vingt-dix-neuf tableaux parmi lesquels, des Bruegel, Cranach, Watteau, Greuze, Titien, un Rubens et un Philippe de Champagne se déroule en mars 1846.

À Paris, le 29 juillet 1846, le roi Louis-Philippe subit un nouvel attentat et met en cause sa police : « Ce ne serait pas arrivé du temps de Vidocq », grommelle-t-on. Est-ce pour cette raison que certains journaux annoncent sa mort ?

Vidocq décide alors de rentrer en France. Il y convoque la presse et les chroniqueurs renchérissent sur sa florissante santé et sa bonne mine. Pourtant un an plus tard, ils annoncent en gros caractères son suicide, le 2 octobre 1847. Un rectificatif indique ensuite qu'il s'agit de Mme Vidocq qui, souffrant d'un cancer, aurait absorbé une trop forte dose de laudanum. Vidocq a beau menacer d'un procès, le curé de Saint-Mandé refuse de recevoir le corps à l'église et le cercueil est conduit directement au cimetière.

Écœuré de cette réaction bigote, Vidocq déménage et revient à Paris. Il s'installe dans un immeuble du boulevard Beaumarchais. Malgré la curiosité qu'il suscite et la notoriété de son nom, il refuse de s'associer à d'autres agences d'enquêtes. Depuis 1834, il est l'invité favori des dîners du philanthrope Benjamin Appert qui réunit chaque samedi ses amis dans sa maison de campagne à Neuilly-sur-Seine. Ce dernier partage les

mêmes idées que Vidocq sur la réhabilitation des bagnards libérés. Plus d'une fois, il a discrètement procuré du travail à un des protégés de l'ancien chef de la Sûreté. De nombreux écrivains participent à ces réunions comme Victor Hugo qui connaît Vidocq de longue date. Il a fait appel à lui pour résoudre ses délicats problèmes d'adultères avec Léonie Biard, en 1845. Tout de suite, il a été fasciné par son existence. Son personnage de Jean Valjean, condamné au bagne pour avoir volé un pain, s'inspire directement de Boitel. Quant au père Madeleine, fabricant de Montreuil-sur-Mer, il est le reflet de Vidocq à Saint-Mandé. L'anecdote de Vidocq qui grâce à sa force colossale, soulève la charrette qui allait écraser un de ses employés et lui sauve la vie est reprise dans *Les Misérables*.

De temps à autre, à la place de l'écrivain consacré, c'est avec un jeune gandin qui cherche à percer dans le journalisme et tâterait bien du roman, Eugène Sue, que Vidocq bavarde. Il lui dévoile au cours de leurs discussions les dessous de la capitale et les truculents personnages qui l'animent : Fil-de-soie, Fleur de Marie, la Chouette.

Le jeune homme, de retour chez lui, se hâte de tout jeter pêle-mêle sur le papier avant de se coucher. C'est ainsi qu'il construit son roman et que naîtront ses fameux *Mystères de Paris*.

Parfois, l'atmosphère est toute à la gourmandise et à la joie lorsqu'Alexandre Dumas, invité à souper, se met carrément aux fourneaux. Un pied à la cuisine, passant une trogne réjouie dans le salon pour ne rien perdre de la conversation, il mitonne une des recettes dont il a le secret. Puis portant à bout de bras un plat fumant et toujours délicieux au milieu de la table, il s'écrie :

« Mes amis, je mange comme j'écris. Et s'il est difficile de bien écrire, il est cent fois plus difficile de bien manger. Dégustez vite les écrevisses à la D'Artagnan. » Mais il ne compose pas que des menus, lui aussi questionne Vidocq. C'est ainsi qu'il s'inspire de leurs conversations pour écrire *Les Mohicans de Paris* et *Le Fils du bagnard*.

De tous les écrivains qui assistent à ces repas mondains et qui puisent dans le vivier de ses aventures, nul n'est plus proche de Vidocq que Balzac. Entre eux, l'alchimie est immédiate.

L'écrivain aime animer ses romans d'éléments réels qu'il pêche dans sa vie comme dans celle d'autrui. Vidocq, qu'il a surnommé le « Napoléon de la Police », le « Haroun-Al-Rachid du bagne », est un de ses modèles préférés. À table, il aime être son voisin et enregistre toutes les anecdotes qu'il raconte sur le monde caché de Paris, de ses sociétés secrètes à ses bas-fonds. Tous ces récits réapparaîtront dans son œuvre. Vidocq lui inspire sa création la plus puissante, Vautrin, le héros maléfique de la *Comédie humaine*, celui qui dirige la face sombre de la société. Chaque fois qu'ils se rencontrent, le romancier s'amuse de la ressemblance de leurs profils, ils ont le même « pif », renflé du bout et divisé en deux, qu'ils surnomment leur nez gourmand. Ils repèrent les caractères véritables des personnalités de l'époque, en particulier celles des escrocs et tombent d'accord : « Nul n'exige de comptes d'un coquin lorsqu'il a réussi. »

Le romancier adore utiliser les expressions d'argot que lui a apprises Vidocq et ayant rencontré à une de ces soirées, le bourreau Sanson, il ne résiste pas à la tentation. D'un air faussement négligent, il lui demande s'il est parent avec le « béquilleur qui fauche le colas » (l'exécuteur des hautes œuvres qui coupe le cou).

Mais les invités n'ont pas tous cet humour truculent. Parfois Appert, incapable de résister à une demande d'aide, invite à ses soirées des importuns qui veulent rencontrer Vidocq à tout prix.

Faute de pouvoir lui exposer leurs problèmes à son agence de détectives, puisqu'il n'en a plus, ils profitent de cette rencontre « fortuite » pour lui imposer, en plein repas, leur dilemme. Vidocq n'est pas homme à se laisser manipuler, ainsi lorsqu'un petit homme d'aspect chafouin, commence d'un ton geignard :

« Je n'ai d'espoir qu'en vous, comme tous les honnêtes gens de Paris. »

Vidocq l'avertit : « Vous feriez mieux monsieur de vous intéresser au contenu de votre assiette. »

Le quémandeur néglige l'avertissement et entreprend de lui conter comment il s'est fait escroquer. Ainsi ce fâcheux ayant ramassé près d'un passant, un petit paquet contenant un

magnifique bijou, accompagné d'un reçu : « Monsieur je vous renvoie votre bague remontée pour laquelle votre domestique m'a payé deux mille sept cent vingt-cinq francs dont quittance. »

Spontanément, le quidam lui propose de faire part à deux.

« Vous comprenez, si ce bijou avait appartenu à un pauvre diable, je n'aurais pas manqué de le lui porter et dans les délais les plus brefs.

— Mais vous vous êtes dit : qui peut posséder un pareil joyau si ce n'est un homme tellement riche qu'il envoie un de ses valets le chercher plutôt que de se déranger lui-même ? l'interrompt froidement Vidocq.

— C'est exactement cela. Mais, comment faire pour le partager ? Mon compagnon devait retourner chez lui. Je lui donne une avance, le contenu de ma bourse et j'ajoutais même ma montre pour faire bonne mesure. Après la vente de l'objet, je lui enverrai le reste de sa part. Il me demandait juste mon adresse et me donnait la sienne. Aussi, vous imaginez ma déception lorsque...

— ... vous avez découvert que le bijou n'était qu'un morceau de verre et que son adresse était fausse. Je suppose que celle que vous lui aviez donnée en échange ne l'était pas moins ?

— Comment le savez-vous ? » ne peut s'empêcher de balbutier son interlocuteur.

L'ancien policier continue, implacable :

« Vous avez été ramastiqué. Les ramastiques repèrent leur dupe en cherchant chez lui le signe de la cupidité. Car pour que l'affaire marche, leur victime doit avoir le caractère d'un fripon », tranche Vidocq.

Un hurlement de rire ajoute à la confusion du plaignant malhonnête. Balzac, ravi de sa déconfiture, n'a pas pu se retenir. Tapant sur la nappe de ses poings, il s'étouffe de joie : « Quelle déculottée ! ».

Ce soir-là, alors que Vidocq se passe une main fiévreuse sur son front en sueur et se sent pris de frissons, Balzac le surnomme « Trompe-la-mort ». Au lieu d'en rire comme d'habitude, Vidocq qui se sent oppressé préfère écourter sa soirée.

De retour en fiacre, il est pris de nausée. La voiture traverse la place de l'Hôtel-de-Ville, les pas du cheval soulevant au passage une fange nauséabonde tandis que des grandes lampes à l'huile, suspendues aux cordes tendues d'une rue à l'autre, se balancent projetant sur les murs leur ombre, semblable à de gigantesques araignées.

Claquant des dents, Vidocq fait arrêter le fiacre pour vomir. Lorsqu'il arrive chez lui, il gravit son escalier en se cramponnant à la rambarde de son escalier et se jette sur son lit en grelottant. Au matin, sa servante le trouve, enfoui sous l'édredon, complètement glacé. Malgré son interdiction, elle envoie un commissionnaire chercher le docteur Dornier. Ce dernier, depuis une semaine, arbore un air grave et refuse toute invitation à déjeuner en ville. Il ne boit plus que de l'eau de Passy, la seule vraiment pure puisque de source, refusant celle de la Seine, tellement polluée que les verres et les carafes sentent mauvais. Comme tous ses confrères, dès les premiers morts suspects, il a envoyé sa femme loin, à Pontoise puis à Rouen pour fuir les miasmes de la capitale. Les quartiers de Paris sont trop peuplés pour que l'on puisse remarquer les médecins qui vont et viennent, chaque jour plus nombreux, avec des mines inquiètes. Comme vingt ans auparavant, d'étranges symptômes abattent leurs patients. La plupart des malades passent encore inaperçus, on ne les remarque que lorsqu'ils n'ont plus la force d'arriver chez eux et s'effondrent dans la rue.

Les employés de la morgue sont surpris de l'aspect que prennent ces cadavres au fil des heures. Ils tournent au bleu et même au noir.

Quant aux visages, ils deviennent méconnaissables. Les lèvres retroussées découvrent largement la mâchoire, montrant les dents comme s'ils voulaient mordre. On dirait qu'une main de fer tire la peau en arrière pour faire saillir leurs yeux et leur gencive. Le premier légiste, à qui on montre ces étranges cadavres, interdit de continuer à les exposer au public. Il terrorise les employés en leur imposant l'isolation de tous ceux qui ont touché à ces corps, qu'il fait inhumer aussitôt et recouvrir de chaux vive. Réunissant quelques confrères, ils échangent leurs impressions. Tous ont diagnostiqué une

nouvelle attaque de choléra. Lorsqu'ils parlent de leurs patients, c'est en chiffre.

« Combien dans votre quartier ? Vingt-trois morts, ce soir. »

Le mot d'ordre des autorités est de ne pas affoler la population. Les mesures à prendre doivent donc être discrètes.

Nul ne veut revivre la dernière attaque, vingt ans auparavant en 1832. La vie de la cité s'était arrêtée, l'armée avait formé un cordon sanitaire essayant d'isoler la ville des alentours et de stopper la propagation de l'épidémie. Le président du Conseil et ministre de l'Intérieur, Casimir Perier avait voulu donner l'exemple. Il était resté dans Paris et mourut de ce mal, après avoir visité les cholériques de l'Hôtel-Dieu. Chacun connaît la cause de ce mal, la pollution. La ville n'est qu'un immense cloaque où plus d'un million de personnes s'entassent dans des immeubles malsains, offrant des circonstances idéales à la propagation de la moindre épidémie. Lorsque la municipalité avait voulu améliorer le nettoyage en faisant enlever les ordures qui encombrent les rues, les chiffonniers ont fait une émeute et empêché la voirie d'effectuer leur travail. Ils voulaient continuer à fouiller à leur aise les détritiques avec leur grand crochet. Le gouvernement ayant encore plus peur de la Révolution que de l'épidémie, a fait marche arrière et tout est resté en l'état.

Les médecins, sachant que les puits sont un des vecteurs de la propagation de la maladie, ont suggéré de faire amener de l'eau saine plutôt que le liquide vaseux que les porteurs d'eau vendent aux ménagères. Mais pas question non plus de déranger cette corporation en les obligeant à s'approvisionner aux sources de Passy. Peu à peu cependant, des tentures noires semées de larmes d'argent, qui accrochées aux portes des immeubles signalent un mort, se répandent dans la cité. Tous les quartiers sont atteints. Dans ceux du faubourg Saint-Germain et du Palais-Royal, de la paille est répandue dans les rues pour que le bruit des roues de voitures ne trouble pas l'agonie des mourants. Impossible d'ignorer qu'une grave maladie s'empare de la ville. La population finit par se douter de quelque chose et devant la chaux et le chlore que l'on répand dans les rues, croit que certains contaminent les puits. Elle

cherche les coupables. On commence à se raconter des histoires extravagantes d'inconnus pris sur le fait, au moment où il jette une poudre infectée dans un abreuvoir. Tous rêvent d'attraper un de ces monstres empoisonneurs et de lui régler son compte. Il ne fait pas bon s'approcher d'un point d'eau lorsqu'on n'est pas du quartier.

Le long du faubourg Saint-Antoine, deux hommes parcourent la rue, discutant de leurs affaires. L'un fume un cigare, l'autre préfère sucer des boules de gomme. Ils croisent une petite vendeuse d'allumettes en haillons qui mendie à l'angle de la rue Saint-Nicolas. Le premier lui jette un sou, l'autre lui offre de prendre un bonbon. Un hurlement de l'autre côté de la rue arrête son geste. Un chiffonnier, paniqué, alerte les habitants du quartier : « N'prends pas ça p'tiote. C'est pour te faire mourir ! »

En moins d'une minute, les passants dans la rue sont devenus une foule haineuse qui s'ameute autour des deux hommes. On les cerne, on les presse, on les insulte. Un cri jaillit : « À mort, les empoisonneurs ! »

Les poings serrés s'abattent sur les nuques et les reins des deux hommes qui tentent en vain de se défendre. Bientôt un hurlement inhumain s'élève strident pour finir en un sanglot, cassé par un grand silence. Deux corps piétinés gisent à terre tandis que la maréchaussée, enfin alertée, disperse l'attroupement.

Lorsque le praticien arrive dans la chambre de Vidocq, encombrée de vases souillés de vomissures, il ne lui cache pas son inquiétude mais aussi ses espoirs. Il existe des remèdes qu'il ne possédait pas vingt ans auparavant.

Le pouls est faible et les membres glacés. Lorsqu'il veut ausculter son regard, il a du mal à soulever ses paupières.

La vieille servante reste en arrière, croquant des gousses d'ail, tout en se signant : « C'est peut-être une maladie qui s'attrape.

— Ce qui est fondamental, c'est de chasser ce froid. »

Il ordonne à la domestique de lui donner un drap et d'aller chercher les briques chaudes qui garnissent la grosse cuisinière

en fonte. Au fur et à mesure qu'elle les lui apporte, il les enveloppe dans les morceaux du drap qu'il a déchiré, sans tenir compte des protestations de la servante. Il les roule dans le tissu et les pose le long des jambes et sur le ventre du malade. Puis explique :

« La peau doit lui cuire mais non le brûler. Il faut sans arrêt le tenir au chaud grâce à ces briquettes. Au travail. »

Pendant que la servante s'affaire, il sort de sa mallette de petites fioles de laudanum pur. Il verse dans un grand verre son mélange avec de l'acétate d'ammoniaque, de l'élixir parégorique et de l'éther. Manipulant avec délicatesse son compte-gouttes, il calcule le dosage de son produit, avant d'en glisser le contenu entre les dents de Vidocq.

Toute la journée et toute la nuit, ils se relaient à son chevet, le médecin refusant de quitter celui de son malade. La cuisinière, réquisitionnée elle aussi, entretient un feu d'enfer pour que les briques restent chaudes. Au matin, le médecin épuisé, voyant que son malade continue à grelotter, s'arme d'une seringue hypodermique pour lui injecter du chlorhydrate de morphine et se met à frotter de toutes ses forces les jambes avec de l'essence de térébenthine. Profitant d'un répit que lui laisse le sommeil de son malade, il s'arrête un instant pour se reposer dans un fauteuil près de la fenêtre.

Dans le silence de la nuit lui parvient parfois le tintement léger d'une petite clochette, l'extrême-onction qu'un prêtre apporte à un mourant. Quatre jours et quatre nuits de suite, tous se succèdent pour maintenir le malade au chaud et faire en sorte que son sang circule.

Au matin du quatrième jour, alors que le docteur épuisé s'est endormi dans un grand fauteuil à oreillettes, il s'entend appeler avec vivacité :

« Docteur Dornier, vous ronflez !

C'est Vidocq. Assis dans son lit, il a repoussé ses couvertures et contemple tout étonné les piles de briques entourées de tissus qui l'enserrent. Il a faim et veut se lever. En un instant, tout le monde se retrouve dans la chambre pour le toucher, le palper, ne pouvant croire à une telle résurrection. Malgré les

recommandations de son médecin, il se lève et mange. Chaque bouchée est suivie des yeux par son entourage comme s'il s'agissait d'un exploit. Cela le met de bonne humeur. Il se sent bien, il veut respirer l'air, sortir de cette chambre qui empeste la maladie. « Pure folie ! » crie-t-on autour de lui. Il accepte une canne et s'appuyant en partie sur l'épaule de son médecin, une fois dehors, marche sur le boulevard.

Regardant les oiseaux dans le ciel, les immeubles où des ménagères secouent leurs chiffons aux fenêtres, les gens qui vont et viennent, toute cette vie qui continue, Vidocq sourit :

« Docteur, je me suis échappé de bien des pièges et de menaces dans mon existence, mais vaincre le choléra reste la plus difficile de mes évasions. »

Bibliographie

Jean SAVANT, *La Vie fabuleuse et authentique de Vidocq*, Paris, 1950.

La Vie aventureuse de Vidocq, Hachette, Paris, 1973.

Les Vraies Mémoires de Vidocq, Corrèa, Paris, 1950.

Les Vrais Mystères de Paris, Club Français du livre, 1950.

Les Voleurs, Paris, 1957.

François VIDOCQ, *Les Chauffeurs du Nord*, Paris, 1845, rééd. 1958 (préface de R. Dumay).

Archives de Paris, Documents dans lesquels Vidocq relate ses évasions (cote D4 AZ/73).

BHVP (Bibliothèque Historique de la Ville de Paris), Papiers de Vidocq de 1832 à 1857 (date de sa mort), essentiellement son retour à la Sûreté et sa police privée (cote M5 2928).

Archives nationales : Dossiers sur les antécédents de Vidocq (F7 6542 n°1891).

Lettres de rémissions accordées à Vidocq, environ une soixantaine de pièces (BB21166).